

Montréal-Saraguay

Le bill reçoit la sanction du lieutenant-gouverneur; Montréal pourra maintenant annexer Saraguay (page 3)

Législation du travail

La conciliation dans le conflit scolaire des Cantons de l'Est aura de grandes conséquences sur la législation (page 15)

Fiscalité

Les notaires proposent qu'il n'y ait qu'un seul gouvernement par champ de taxation: taxe foncière aux municipalités, la taxe de vente aux commissions scolaires, les droits successoraux aux provinces (page 12)

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 7c

Montréal, vendredi 6 mars 1964 / saintes Perpetue et Félicité.

IMPRIMERIE ET PUBLIÉ AU 70 WEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITÉE • 80c ANNÉE, No 122 • 4 CAHIERS • 44 PAGES

AUJOURD'HUI

SOMMAIRE

- 158M. - OSAM.
- 1. PATRINADE COMPTE-RENDU
- ED. MONTRÉAL
- 1. ANNONCES CLASSÉES / 24
- 2. BANDES Dessinées / 43
- 3. COURRIER de Pauline / 20
- 4. DÉCÈS, Naissances, etc. / 4
- 5. EDITORIAL / 4
- 6. FINANCE / 16, 17
- 7. HOROSCOPE / 14
- 8. LES PATRONS / 27
- 9. LES TRIBUNAUX / 10, 11
- 10. LOISIRS et récréation / 41
- 11. MOTS croisés / 29
- 12. NOUVELLES INTERNATIONALES / Radio et Télévision / 42
- 13. SESSION provinciale / 12, 1
- 14. SPECTACLES et Concerts / 8, 9
- 15. SPORTS / 37 à 40
- 16. Vie féminine / 18 à 20
- 17. Vie mondaine / 19
- 18. Votre médecin / 7

LA MÉTÉO

MOINS FROID
MIN.: 15 — MAX.: 32
VOIR DÉTAILS EN PAGE 2



Une des nombreuses voitures endommagées à Montréal

Le vent a démolit cinq avions à Cartierville

Inondations à Sherbrooke

SHERBROOKE. — La neige fondante, les pluies abondantes et les amoncellements de glace ont brusquement fait sortir la rivière Saint-François de son lit tard hier soir. Cette crue soudaine a forcé une cinquantaine de personnes de Sherbrooke à évacuer leur logis.

L'inondation a frappé avec la rapidité de l'éclair. Dès 11 h. 40 hier soir, le premier embâcle s'est formé tout près du marché public, au cœur de la ville. Dans les minutes suivantes, toute la population était en état d'alerte. La police et les pompiers locaux se sont aussitôt mis au travail pour avertir des centaines de familles menacées.

Plusieurs familles ont dû quitter leurs foyers dans des embarcations: 3 moteurs ont à peine été sauvés. Des véhicules étaient presque complètement submergés. De nombreux volontaires ont aidé les pompiers et les policiers dans leur tâche.

À 11 h. ce matin, la plupart des familles avaient rejoint leur foyer même si quelques sous-sols étaient encore inondés.

L'alerte a également été donnée à Bromontville, Windsor et Richmond. Dans ces dernières villes, particulièrement à Bromontville, les gens commencent à être pris de panique. Plusieurs personnes ont rapidement abandonné leurs maisons en se rappelant la terrible inondation de 1948. Les glaces formaient un gigantesque embâcle à la hauteur du pont de Bromont et les principales craintes venaient de ce côté.

Aux petites heures ce matin, toute circulation était interrompue dans le centre de Sherbrooke. Depuis plusieurs heures déjà, le boulevard St-François et la rue des Grandes Pentes étaient inondés, mais lorsque l'eau a atteint la rue King, les policiers ont décidé de diriger toute la circulation vers le pont Joffe, rue Galt. Au début de la nuit, on avait, par mesure de précaution, vidé le terminus d'autobus et le garage municipal. La plupart des maisons, boulevard St-François et rue Windsor, avaient également été évacuées.

La police municipale de Sherbrooke évalue les dégâts à environ \$300.000.

Un vieux pont couvert qui n'était plus utilisé depuis quelque temps a été emporté par l'eau à Compton, 18 milles en amont de Sherbrooke.

Paul de Grèce est mort; Constantin lui succède

ATHÈNES. (Reuter, AFP) — Le roi Paul de Grèce, qui régnait sur les Hellènes depuis 1947, est décédé aujourd'hui, à l'âge de 62 ans. C'est son fils le prince Constantin, âgé de 23 ans, qui lui succède. Il est automatiquement devenu roi lorsque son père a expiré. Il n'a cependant pu exercer ses fonctions avant d'avoir prêté serment.

Symbolique de cette turbulente existence de cette nation méditerranéenne, le roi Paul Ier de Grèce a rendu le dernier soupir après avoir livré pendant plusieurs jours une dure lutte pour la vie, alors qu'il avait été opéré pour un ulcère à l'estomac. L'état physique du roi, qui avait été opéré le 21 février dernier, s'était aggravé lorsque se loger dans son poumon gauche et sa jambe droite. Une pneumonie avait ajouté à la gravité de sa maladie et, finalement, une intoxication des reins avait provoqué de l'urémie.

Le roi Paul, un robuste homme de six pieds et quatre pouces de stature, souffrait depuis des jours, peut-être déjà depuis plusieurs semaines, avant de subir son opération. Son état physique avait toutefois été caché à son peuple jusqu'à l'opération, car il craignait que, s'il était rendu public, il ne créât trop d'anxiété et d'émotion juste avant les élections nationales du 16 février.

Avec la mort de son mari, Frederika, à 46 ans, devient reine-mère. En effet, le prince héritier Constantin s'est fiancé le 23 janvier 1963, avec la princesse Anne-Marie de Danemark. Leur mariage doit avoir lieu en janvier 1965. La princesse Anne-Marie est actuellement âgée de 17 ans. C'est une lointaine cousine de son futur époux.

Voir PAUL en page 2

La course Adams au Mont-Orford

La descente non-stop, qui devait avoir lieu aujourd'hui, au Mont Orford, en prévision de la classique Adams Memorial, a été contremandée.

Dimanche, la descente sera remplacée par un slalom géant. Cette épreuve sera disputée dans la piste des Trois-Ruisseaux. Au cours de la soirée, l'entraîneur de l'équipe nationale et les professionnels décideront de l'opportunité de présenter un slalom spécial samedi.

Walter Gordon demande \$240,884,747 de plus

OTTAWA. (PC) — Le ministre fédéral des Finances, M. Gordon, a demandé à la Chambre ce matin des crédits supplémentaires de \$240,884,747 afin de pouvoir payer les dépenses du gouvernement d'ici la fin de l'année fiscale qui se termine le 31 mars.

Cette requête porte à \$6,860,020,247 les estimés budgétaires que le Parlement a demandés par votes cette année.

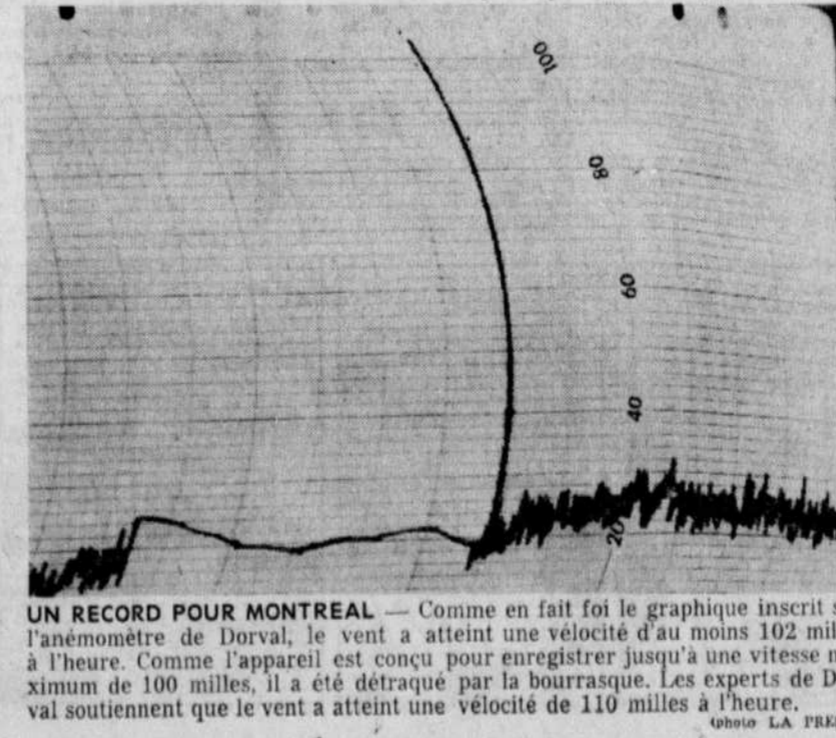
La plus large dépense que le gouvernement compte payer avec sa dernière demande de crédits couvrira les pertes encourues par l'Office du soutien des prix agricoles. La somme de \$48,400,000 servira à couvrir la baisse du prix du beurre et du porc.



Un arbre brisé parmi plusieurs



La ville de Toronto n'y a pas échappé



UN RECORD POUR MONTRÉAL — Comme en fait foi le graphique inscrit sur l'anémomètre de Dorval, le vent a atteint une vitesse de 102 milles à l'heure. Comme l'appareil est conçu pour enregistrer jusqu'à une vitesse maximum de 100 milles, il a été détraqué par la bourrasque. Les experts de Dorval soutiennent que le vent a atteint une vitesse de 110 milles à l'heure.

Des vents à tout rompre

Le Québec, l'Ontario et les Maritimes ont essuyé hier les effets d'une bourrasque dont les vents ont atteint plus de 100 milles à l'heure. Cette tempête a traversé le Canada après avoir fait des siennes dans le midwest américain.

De fortes chutes de neige ont été enregistrées dans le nord de l'Ontario tandis que des tempêtes de grêle et de neige frappaient le Québec et le sud de l'Ontario.

Les vents ont atteint la vitesse de 100 milles à l'heure à Montréal, vitesse jamais enregistrée dans la métropole. À la suite de ce coup de vent, la température qui avait atteint un maximum record de 35 degrés, a subitement plongé à un niveau plus normal pour la saison.

Tandis qu'aux États-Unis on déplorait 11 morts causées par les éléments, le Canada évaluait les bords dégâts que la tempête a faits depuis Windsor, en Ontario, jusqu'à la côte atlantique.

Pendant qu'aux aéroports de Halifax, St-Jean, N.-B. et Fredericton le brouillard et les vents violents obligeaient les autorités à restreindre les vols aux trafics d'urgence seulement, l'aéroport de Toronto enregistrait des vents d'une vitesse de 98 milles à l'heure.

Les principaux centres de l'Ontario frappés par la tempête ont été Chatham, St-Thomas, Simco, Delhi, Aylmer, Brantford, Hamilton, Niagara Falls et Tillsonburg.

Une violente bourrasque, accompagnée de pluie et de grêle, qui s'est abattue sur la Métropole hier midi, a laissé derrière elle des dégâts de plusieurs centaines de milliers de dollars.

C'est dans l'ouest de la ville que le vent a soufflé avec le plus de force, mais des dégâts ont été causés dans une peu près toutes les parties de la ville.

de même que dans les localités de banlieue.

C'est presque un miracle que personne n'ait été blessé gravement, quand on considère les fouillis des toitures arrachées, des arbres déracinés, des poteaux rompus, des chalets littéralement arrachés du sol, des maisons et des granges effondrées.

La bourrasque a frappé avec une telle soudaineté que les météorologistes n'ont rien pu prévoir. Les bourrasques sont habituellement précédées de lourds nuages causés par des masses d'air chaud, mais en l'occurrence, le phénomène s'est produit trop rapidement pour qu'on ait pu l'avertir.

Les vents venaient de l'Ouest, mais n'ont frappé dans toute leur violence qu'ici et là.

A Dorval, on rapporte que la bourrasque a commencé dans la Métropole, vers 11 h. 48. L'anémomètre indiquait alors que le vent soufflait à une vitesse de 30 milles à l'heure, puis soudain 110 milles à l'heure. Comme l'appareil n'enregistre que les vents ne dépassant pas 100 milles, il s'est détraqué, l'aiguille complètement hors du graphique. Pendant environ 30 secondes les vents ont gardé cette extrême intensité, puis sont tombés à 85 milles à l'heure, et s'y maintiennent pendant plus d'une minute et demie. À 11 h.

Voir VENTS en page 2

Une mère et 7 de ses 9 enfants sont brûlés vifs sur la Côte Nord

QUÉBEC. (PCI) — Une femme et sept de ses neuf enfants ont perdu la vie dans un incendie à Baie-de-la-Terre sur la Côte-Nord le 21 février, a-t-on appris hier à Québec.

La police provinciale a fait savoir que Mme Wallace Lavallée et sept de ses enfants âgés de quelques mois à 15 ans, ont perdu la vie.

La police a déclaré avoir appris la nouvelle par une lettre du Rév. Père Johannes Jacob, missionnaire oblat à Baie-Rouge.

Exception faite pour une ligne télégraphique, qui souvent ne fonctionne pas, et de quelques postes radiodiffuseurs appartenant aux missionnaires, il n'y a aucune communication avec la Côte-Nord au-delà de Sept-Îles. Il n'y a pas de routes et sept de ses enfants âgés de quelques mois à 15 ans, ont perdu la vie.

Le Rév. Père Jacob déclare dans sa lettre que Mme Lavallée et sept de ses enfants dormaient à l'étage supérieur, M. Lavallée se leva et tenta d'allumer le poêle avec du pétrole. Il y eut une explosion et la femme ainsi que les enfants ont été emportés à l'étage supérieur tandis que la maison était en flammes. Baie-de-la-Terre est à 470 milles de Québec.

Le sénateur Vaillancourt défend la reine contre les extrémistes

OTTAWA. (DNC) — Le sénateur Cyrille Vaillancourt, après avoir prononcé hier un vibrant éloge de la reine Elizabeth, l'a fait donner comme modèle de toutes les mères du monde, a affirmé qu'elle serait accueillie avec joie et tous les honneurs dus à son rang lors de sa visite à Québec en octobre.

Participant au débat sur l'adresse en réponse au discours du trône à la Chambre haute, le sénateur libéral de Lévis, qui a consacré la majeure partie de son discours à condamner les extrémistes, a cependant parlé un instant de la visite royale en disant son espoir de pouvoir rencontrer la reine afin de lui transmettre les hommages et les vœux des Canadiens français.

«La reine sera accueillie avec joie, honneur et dignité, a-t-il dit. Je lui souhaite longue vie et un règne heureux. Elle est le modèle de toutes les mères.»

«Si Dieu me prête vie, a ajouté le sénateur, je serai là avec tout le monde du Canada et du Québec pour présenter mes hommages et les vœux des Canadiens français.»

«Le sénateur, maintenant âgé de 72 ans, étant général des Caisses Populaires et nationales de vieille date, a cependant consacré la principale partie de son discours à répudier les chefs séparatistes qu'il con-

sidère comme des quantités négligeables et des irresponsables, et les moyens d'information auxquels ces irresponsables doivent leur publicité.

«Assez de publicité! Selon le sénateur Cyrille Vaillancourt, radio, télévision et journaux ont besoin d'être mis à la raison car c'est à eux que les irresponsables doivent leur publicité.»

«S'il se fait tant de publicité autour de certaines gens irresponsables, a dit le sénateur, nous pouvons peut-être dire que la télévision et quelques autres incidents regrettables, mais inévitables.»

Dans son message, le Rassemblement pour l'indépendance nationale s'élevait contre le fait que la reine doit prendre part à des cérémonies commémoratives d'événements qui ont abouti à la fondation de la confédération canadienne, créée en 1867 et qualifiée de «régime colonialiste». Le voyage de la reine Elizabeth, soulignait le télégramme, pourrait susciter «des incidents regrettables, mais inévitables».

Il se peut que la reine réponde bientôt au RIN

LONDRES. (AFP) — La reine Elizabeth pourrait répondre à la mise en garde au sujet de son prochain voyage au Canada, qu'elle a reçue hier dans un télégramme du «Rassemblement pour l'indépendance nationale» de la province de Québec, indique-t-on ce matin au palais de Buckingham.

Un porte-parole du palais a toutefois souligné que la réponse de la souveraine au mouvement nationaliste québécois ne serait pas publiée à Londres, conformément à la tradition voulant que la correspondance royale demeure confidentielle. Après avoir bien reçu un télégramme du Rassemblement national québécois, le porte-parole s'est refusé à tout commentaire sur une éventuelle annulation du voyage de la reine, qui doit se rendre à Québec et à Charlottetown, le 6 et 7 octobre prochains.

Dans son message, le Rassemblement pour l'indépendance nationale s'élevait contre le fait que la reine doit prendre part à des cérémonies commémoratives d'événements qui ont abouti à la fondation de la confédération canadienne, créée en 1867 et qualifiée de «régime colonialiste». Le voyage de la reine Elizabeth, soulignait le télégramme, pourrait susciter «des incidents regrettables, mais inévitables».



CONSTANTIN II

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Un spectre disparaît

L'ultimatum fiscal et la menace de double taxation que servait Jean Lesage au gouvernement fédéral dans son discours du budget, l'an dernier, ont fondu comme fond la neige au printemps.

Alors qu'il était à Ottawa au mois de novembre pour la conférence fiscale, le premier ministre a nié avoir jamais prononcé un ultimatum. Mais il n'écartait pas la possibilité de la double taxation, à cause des besoins énormes de la province.

Or, voici qu'après l'ultimatum c'est le spectre de la double taxation qui semble disparaître. C'est ce qui ressort du budget des dépenses pour 1964-65, qui a été déposé la semaine dernière à l'Assemblée législative. Ce sont des chiffres éloquentes qui permettent d'anticiper sur le discours du budget, qui sera prononcé vraisemblablement vers la mi-avril.

Voir DEMOCRATIE en page 2

Nos fonctionnaires sont traités comme ceux d'Ottawa et d'Ontario

— M. Lesage

QUEBEC, (par J.M. — M. Jean Lesage a annoncé hier à l'Assemblée législative l'amélioration du sort de certaines catégories de fonctionnaires dont la rémunération vient d'être augmentée.

A la suite de cet ajustement, le chef du gouvernement estime que le traitement des fonctionnaires du Québec est maintenant comparable à celui des fonctionnaires d'Ottawa et de l'Ontario.

Depuis le 1er novembre 1963, 3,171 fonctionnaires de la province de Québec ont bénéficié de hausses de traitement qui occasionneront à l'Etat une dépense supplémentaire de \$1,862,238.

Le dernier réajustement des emplois a été approuvé avant-hier par le conseil des ministres.

Si l'on ajoute les dernières hausses de traitement aux augmentations régulières de 1963-1964, on constate que le total des sommes payées pour rémunérer les fonctionnaires s'est accru de \$5,500,000.

Et si l'on remonte jusqu'au 31 mars 1960, on voit que, depuis cette date, les crédits affectés annuellement par les autorités provinciales aux traitements sont passés de \$74,000,000 à près de \$87,000,000.

Le 31 mars 1963, le traitement moyen pour les hommes était de \$4,693 alors qu'il était seulement de \$3,706 le 31 mars 1960. L'augmentation a été de plus de 26%.

Quant au traitement moyen des fonctionnaires en général, hommes et femmes, il est passé de \$3,350 le 31 mars 1960 à \$4,130 le 31 mars 1963.

Le dernier ajustement porte à plus de 22,000 le nombre des personnes dont on a haussé le traitement ces dernières années dans l'administration provinciale.

Commentant ces chiffres, le premier ministre Jean Lesage a dit à la chambre basse que l'amélioration indique l'intérêt porté par son gouvernement à la revalorisation de la fonction publique.

Makarios ordonne de libérer les otages

NICOSIE, (UPI, AFP, Reuters, FC) — Le président Makarios a ordonné aujourd'hui que tous les Cypriotes turcs détenus comme otages par les Cypriotes grecs soient remis à la Croix-Rouge de Nicosie d'ici demain midi, afin de "diminuer la tension" dans l'île de Chypre.

Dans une déclaration expliquant l'envoi d'une force de paix de l'ONU à Chypre, l'archevêque Makarios a dit que "la paix dépend maintenant du peuple cyprite lui-même, tant de la communauté turque que de la communauté grecque".

L'une des tâches qui nous incombent, a-t-il ajouté, est de diminuer la tension et un premier pas dans cette voie est la libération de tous les otages. C'est pourquoi il ordonne aux Grecs de l'île de libérer tous leurs otages turcs avant midi demain et de les remettre à la Croix-Rouge de Nicosie. Ceux qui ne se conformeront pas à cet ordre seront "sévérement punis".

Mgr Makarios a souligné que cette décision était prise sans conditions et à exprime l'espoir que les Turcs en feraient autant.

On a également révélé que dans une lettre datée du 4 mars, le ministre des Affaires étrangères de Chypre, M. Spyros Kyprianou, avait informé le secrétaire général des Nations unies, M. Thant, que "le gouvernement de Chypre accepte la création d'une force de paix des Nations unies à Chypre, conformément à la résolution" approuvée par le Conseil de sécurité.

LE SENATEUR

SUITE DE LA PAGE 1

novellistes de journaux sont les instigateurs de cette publicité tapageuse et erronée.

"Je trouve extraordinaire, a-t-il ajouté, pour ne pas dire révoltant, que l'on donne tellement d'importance, surtout à la télévision, à ces fautes de discorde, à ces gens qui veulent détruire et même détruire, alors qu'on ne parle jamais, ou presque jamais de ceux qui veulent faire le bien et qui cherchent à construire et à unir."

Vomir sur notre pays ?

Sur ce, le sénateur Vaillancourt a rappelé, sans mentionner M. Marcel Chaput, l'apparition de ce dernier, la semaine dernière, au réseau anglais de Radio-Canada, lors d'une émission de nouvelles pendant laquelle le chef séparatiste a répété des propos qu'il avait tenus la veille à Toronto.

Il trouve épouvantable, a dit le sénateur, qu'on laisse ainsi une personne "vomir sur notre pays". Il me semble, a-t-il ajouté, qu'il y aurait moyen de rectifier tout cela afin que les employés de la télévision et des postes de radio soient contrôlés et mis à la raison.

Beaucoup plus loin dans son discours, le sénateur a également condamné le relâchement moral des postes de télévision et des journaux.

Hospitalisé l'automne dernier, a-t-il rappelé, il a longuement eu le temps de constater le relâchement qu'il dénonçait et qu'il souhaite voir prendre fin.

Ailleurs dans son discours, le sénateur Vaillancourt a condamné toutes les menées séparatistes et préché l'union et la coopération en tout, s'arrêtant, comme on le devine bien, à parler des Caisse Populaires dont il est aujourd'hui l'une des forces au Québec et dans le pays tout entier.



Cette jeune fille de Port Wayne, en Indiana, a éprouvé beaucoup de difficulté à se rendre à son travail, hier. Le vent dans cette ville a atteint une vitesse de 63 milles à l'heure. Les parapluies, là comme ailleurs, ont été les premiers touchés.

L'âge n'est pas le facteur pour déterminer si une personne doit ou non continuer à travailler

— le CTC

De notre dernière édition d'hier

OTTAWA, (PC) — Le Congrès du Travail du Canada s'est réuni à Ottawa pour discuter de la mise en vigueur du projet de retraite du Canada ainsi que l'expansion des régimes privés de retraite pour les personnes âgées qui seraient affectées par le projet.

Le CTC estime que des examens plus objectifs devraient être faits pour sélectionner les travailleurs âgés qui seraient affectés par le projet. Les personnes plus âgées advenant une période où les emplois se font rares.

Le CTC a fait part de ses observations dans un mémoire présenté à un comité spécial du Sénat chargé d'étudier les problèmes concernant les personnes d'âge avancé. Le document dit également que l'âge ne devrait pas être le seul facteur qui doit déterminer si une personne doit ou non continuer à travailler.

Une personne peut avancer en âge sans pour autant vieillir si elle conserve l'usage de toutes ses facultés physiques et mentales. Inversement, certaines personnes deviennent vieilles prématurément bien que, chronologiquement, elles soient relativement jeunes.

Le document qualifie de "folklore" l'opinion qui veut que l'efficacité et le rendement d'un travailleur diminuent avec l'âge. De nombreuses études entreprises tant au Canada qu'à l'étranger démontrent, au contraire, que les personnes avancées en âge ont un rendement égal à celui des jeunes.

Il ne faut pas se laisser impressionner par le fait que certaines personnes âgées ont des difficultés à trouver du travail. Cela est dû à une mauvaise adéquation entre leurs compétences et les emplois disponibles.

Le document recommande que les personnes âgées soient encouragées à continuer de travailler, à moins qu'elles ne soient physiquement ou mentalement incapables de le faire.

La météo

Minimum cette nuit : 15
Maximum demain : 32
Lever du soleil : 6 h. 48
Coucher du soleil : 5 h. 48

MAXIMUM : 25

Bureau météorologique du Canada, Ottawa

OTTAWA, (UPI) — Les prévisions de la météo pour les prochains jours sont les suivantes :

Maximum à Ottawa : 25 à 30 degrés. Minimum à Ottawa : 15 à 20 degrés.

Maximum à Montréal : 25 à 30 degrés. Minimum à Montréal : 15 à 20 degrés.

Maximum à Québec : 25 à 30 degrés. Minimum à Québec : 15 à 20 degrés.

Maximum à Toronto : 25 à 30 degrés. Minimum à Toronto : 15 à 20 degrés.

Maximum à Vancouver : 25 à 30 degrés. Minimum à Vancouver : 15 à 20 degrés.

Maximum à Winnipeg : 25 à 30 degrés. Minimum à Winnipeg : 15 à 20 degrés.

Maximum à Edmonton : 25 à 30 degrés. Minimum à Edmonton : 15 à 20 degrés.

Maximum à Calgary : 25 à 30 degrés. Minimum à Calgary : 15 à 20 degrés.

Maximum à Regina : 25 à 30 degrés. Minimum à Regina : 15 à 20 degrés.

Maximum à Saskatoon : 25 à 30 degrés. Minimum à Saskatoon : 15 à 20 degrés.

Maximum à Winnipeg : 25 à 30 degrés. Minimum à Winnipeg : 15 à 20 degrés.

Maximum à Edmonton : 25 à 30 degrés. Minimum à Edmonton : 15 à 20 degrés.

Maximum à Calgary : 25 à 30 degrés. Minimum à Calgary : 15 à 20 degrés.

Maximum à Regina : 25 à 30 degrés. Minimum à Regina : 15 à 20 degrés.

Maximum à Saskatoon : 25 à 30 degrés. Minimum à Saskatoon : 15 à 20 degrés.

Mémoire de la Chambre de commerce à la commission Bélanger

"Impasse constitutionnelle" sans un nouveau partage fiscal

La Chambre de Commerce de la province de Québec a déposé hier un mémoire à la Commission Bélanger, qui étudie la possibilité d'établir un nouveau partage des impôts. La Chambre, qui dit représenter plus de 25,000 personnes actives "sur les plans économique, civique et social", établit une comparaison de faits "faits éloquentes", dit-elle, qui amènent à penser qu'un nouveau partage fiscal entre les deux gouvernements supérieurs s'impose de toute urgence.

"Du 1er avril 1961 au 31 mars 1962, il n'a été versé dans le trésor de la province de Québec que 114,484,000 de dollars, ce qui représente un déficit sur les dépenses courantes; le premier ministre Jean Lesage recherche ordinairement un surplus qui représente deux ou trois pour cent de cette somme. Ceci place les revenus prévus pour la prochaine année fiscale à environ \$1,040 millions.

Le gouvernement devra-t-il hausser les impôts pour avoir ce montant en caisse? Il ne semble pas.

On peut établir les revenus de l'année courante aux alentours de \$930 millions. Il faudrait donc qu'ils augmentent d'environ \$110 millions pour couvrir les dépenses ordinaires de l'an prochain, ainsi que le léger surplus habituel. Jean Lesage a déjà trouvé une quarantaine de ces \$110 millions, lors de la conférence fiscale de novembre, à Ottawa.

Or, le premier ministre n'aura probablement pas besoin d'augmenter les impôts pour trouver les \$70 millions qui lui manquent encore. Cette somme ne représente pas un accroissement inusité dans le rendement des impôts actuels, surtout si l'on considère avec acharnement Eric Kiernan, le ministre du Revenu, cherche à améliorer les méthodes de perception.

Il semble que le pire auquel on puisse s'attendre est un réajustement mineur des taux. Alors, comment expliquer la disparition de l'ultimatum et de la double taxation, alors que les besoins de la province demeurent toujours aussi aigus?

C'est ici que l'on commence à se perdre en conjectures. On peut se demander si le règlement de la querelle fiscale entre Québec et Ottawa n'est pas reporté à 1965-66, un retard d'encore une autre année. On peut croire aussi que le premier ministre Jean Lesage a l'assurance que son solution satisfaisante surviendra dans un avenir relativement rapproché.

C'est la prochaine conférence fiscale. Celle qui est prévue pour la fin de mars, qui apportera une réponse à ces questions.

(tous droits réservés)

La flotte norvégienne

Vingt et une compagnies de navigation norvégiennes ont une flotte marchande représentant 250,000 tonneaux.

POSSIBILITES D'EMPLOIS FONCTION PUBLIQUE FEDERALE

- LEGISTES**, avec titre de membre du barreau et cinq ans d'expérience en droit juridique; devant rédiger des contrats en bonne et due forme et fournir des avis juridiques à l'égard des approvisionnements, réclamations, lois, stipulations des contrats et autres sujets connexes industrie et production de défense, Ottawa, \$8,760-\$10,300. Concours 64-855.
- COORDONNATEUR DES PROGRAMMES DE READAPTATION PROFESSIONNELLE**, devant superviser l'instruction de six à dix ans d'expérience auprès des handicapés, devant collaborer à l'établissement d'un programme national de réadaptation professionnelle, Ottawa, \$7,950-\$9,150. Concours 64-519.
- INGENIEUR PETROLIER**, devant effectuer des études sur la production, la récupération, la fabrication et la transmission de l'énergie dans les industries du pétrole et du gaz, Office national de l'énergie, Ottawa, jusqu'à \$8,400. Circulaire 64-1203.
- ADJOINT AU CHEF DE LA DIVISION DU TRAVAILLEUR AGE**, ayant suivi l'instruction de cinq à dix ans d'expérience pertinente; devant élaborer et promouvoir des programmes pratiques, collaborer avec les autres organismes et déterminer les besoins de recherches, Ottawa, \$7,020-\$8,040. Concours 64-520.
- ESTIMATEUR DES COUTS**, avec bon nombre d'années d'expérience en estimation, vérification et analyse des coûts de construction, d'entretien et de mise en service d'immeubles, Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa, \$6,750-\$7,470. Concours 64-243.
- TRAVAILLEUR MEDICO-SOCIAUX**, avec au moins baccalauréat en service social et expérience acceptable, dont une partie en surveillance ou en administration, Affaires des anciens combattants, divers centres, jusqu'à \$7,200. Circulaire 64-2065.
- SURVEILLANT ELECTRICIEN REGIONAL**, avec quatre ans d'expérience progressive acquise dans le montage et l'entretien d'installations électriques et bon nombre d'années d'expérience comme compagnon électricien, dont plusieurs au niveau de surveillant, Nord canadien et Ressources nationales, Fort Smith, T.N.-O., \$6,300-\$6,900, indemnité d'isolement en plus. Concours 64-361.
- SURVEILLANT REGIONAL (PLOMBERIE ET CHAUFFAGE)**, avec quatre ans d'expérience progressive acquise en plomberie et bon nombre d'années d'expérience comme compagnon, dont plusieurs au niveau de surveillant, Nord canadien et Ressources nationales, Fort Smith, T.N.-O., \$6,300-\$6,900, indemnité d'isolement en plus. Concours 64-362.
- EXPERT EN DOCUMENTATION**, avec diplôme universitaire et des cours dans l'une des sciences biologiques, et quatre ans d'expérience pertinente; il faut bien connaître l'anglais et savoir lire le français, Direction des aliments et drogues, Santé nationale et Bien-être social, Ottawa, \$6,300-\$6,900. Concours 64-590.
- CONSERVATEUR ADJOINT DES ESTAMPES ET DESSINS**, avec études supérieures en histoire de l'art ou dans un domaine connexe, plus particulièrement en arts graphiques, et deux ans d'expérience à titre de conservateur; connaissance suffisante du français et de l'anglais, Galerie nationale du Canada, Ottawa, \$5,940-\$7,140. Concours 64-589.
- PROGRAMMEUR - SYSTEMES DE CALCULATRICES ELECTRONIQUES**, carrières ouvertes aux programmeurs d'expérience; pour certains emplois, on exige une formation en mathématiques dépassant le degré secondaire, divers ministères de l'Etat, jusqu'à \$6,960. Circulaire 64-854.
- PREMIER AGENT ADJOINT D'EDUCATION, BILINGUE**, avec diplôme universitaire en histoire de l'art et deux ans d'expérience pertinente, ou diplôme d'une école des beaux-arts et quatre ans d'expérience pertinente, Galerie nationale du Canada, Ottawa, \$5,940-\$7,140. Circulaire 64-588.
- ADJOINT A LA DOCUMENTATION**, avec diplôme universitaire et deux ans d'expérience pertinente, ou formation et expérience équivalentes, devant aider les experts-conseils principaux à se tenir au courant des progrès relatifs à l'assurance-santé et à l'administration des hôpitaux, Santé nationale et Bien-être social, Ottawa, \$5,730-\$6,450. Concours 64-587.
- TECHNICIENS ELECTRONIQUES**, avec expérience et formation en électronique dépassant le degré secondaire, Atelier de radio des avions, Transport, Ottawa, \$5,100-\$6,000. Concours 64-1707.
- TRADUCTEURS** (en français au français), avec diplôme universitaire ou, à défaut d'un diplôme, deux ans d'expérience, Bureau des traductions, Ottawa et Montréal, \$4,560-\$6,900, selon la compétence. Concours 64-700.
- STENOGRAPHS DU SERVICE EXTERIEUR**, pour affectation à Ottawa et à l'étranger. Citoyennes canadiennes âgées de 21 à 40 ans et ayant résidé dix ans au Canada, Affaires extérieures et Commerce. Traitements initiaux \$3,150 et \$3,750 et, en plus, indemnités de subsistance et de logement pour service à l'étranger, Concours 64-775.
- Les précisions et les formulaires de demande s'obtiennent aux bureaux de poste dans les grands centres, aux succursales du Service national de placement ou encore aux divers bureaux de la Commission du service civil. Dans le cas des emplois marqués * prière d'inscrire SANS TARDER à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4, et de rappeler le numéro de concours ou de circulaire pertinent.

Nouveaux incidents

On avait précédemment signalé de nouveaux incidents dans la région de Kyrenia, dans le nord de l'île.

Les nouveaux accrochages survenus dans le village de Temblos ont suivi les actes de violence qui ont marqué la journée d'hier. Au moins deux personnes ont été tuées dans la bataille à Kazaphani et cinq autres ont été blessées par l'explosion d'une bombe chronométrée dans le quartier turc de Nicosie.

Les leaders des deux communautés de l'île s'attribuent réciproquement la responsabilité des incidents.

Des dépêches en provenance de Kyrenia indiquent que les Cypriotes turcs ont lancé de nouvelles attaques ce matin en vue de chasser les Cypriotes grecs qui assiègent le village voisin de Temblos. Cette localité regorge de réfugiés turcs venant des villages avoisinants.

La police débordée

A la police de Montréal, les appels ont afflué au point que les préposés à la radio furent débordés.

De tous les quartiers de la ville, on demandait de l'aide parce que des arbres et des poteaux étaient tombés sur des fils électriques.

Dans la ville même, il y a eu huit panées d'électricité, qui ont heureusement été rapidement surmontées, grâce à la diligence des employés du service d'urgence.

L'Hydro-Québec a également dû voir à la réparation des centaines de fils brisés par des arbres, des poteaux ou des débris de toitures.

A l'extérieur

A l'extérieur de Montréal, on signale également de nombreux dégâts.

A l'île Perrot, plusieurs chalets ont été arrachés par le vent. L'un d'eux est même allé s'arrêter sur la route no. 2 conduisant à Toronto, paralyasant la circulation. Une grange de l'endroit a également été complètement démolie.

A Lavallière et Lachenaie, la police signale que la circulation a été retardée par des arbres tombés en travers de la route.

A Langueuil, le toit d'une maison de rapport sise au 145, rue de France, a été emporté par le vent.

A St-Laurent, les toits de deux maisons de la rue Jules-Poltras ont été arrachés.

A Fabreville, la pluie et la haute température ont causé des inondations. Dans plusieurs sous-sols il y avait environ un pied d'eau.

La police débordée

A St-Robert, comté de Richelieu, dans la région Bellevue, la pluie et le vent ont creusé une fosse de 16 pieds de diamètre, coupant ainsi toute circulation.

A St-Hubert, des débris de toits provenant des environs sont tombés sur des appareils de l'aviation.

A St-Hilaire, sur la route 9, un gros camion en marche a été renversé par le vent. Le conducteur s'en est heureusement tiré indemne.

A Ste-Julie, comté de Vercheres, une femme et ses deux enfants sont miraculeusement sortis sains et saufs de leur maison qui s'est écroulée, dans la rue 27.

Dans les Laurentides, la bourrasque n'a pas épargné la région. En quelques endroits, on a noté des dommages causés aux arbres et aux toits.

Ainsi, à Ste-Agathe-des-Monts, une rupture de fils électriques a privé la ville et la région nord de la paroisse du même nom, d'électricité pendant une partie de l'après-midi. Un léger incendie s'est déclaré dans une épicerie, par suite, semblait-il, d'un court-circuit.

Québec et la banlieue de Ste-Foy, par ailleurs, ont été privées d'électricité pendant près d'une heure, hier soir, à cause du vent qui a provoqué des court-circuits. On a enregistré de fortes chutes de pluie dans la région.

A Melocheville

MELOCHEVILLE, (C.N.B.) — La pluie et la bourrasque de vent, hier, ont causé à Melocheville des dégâts pour plusieurs milliers de dollars.

Vers les 4 h. de l'après-midi, les eaux d'un ruisseau longeant le flanc sud de la voie maritime du Saint-Laurent ont débordé ses rives et entraîné d'énormes blocs de glace dans le tunnel donnant sous la voie maritime. On a immédiatement fermé à la circulation l'une des deux voies du tunnel, pour éviter des conséquences plus considérables. Une équipe de l'Hydro-Québec a entrepris le dynamitage des blocs de glace.

Ce ruisseau s'étend sur une longueur de huit milles. Il reçoit les eaux des terres environnantes depuis Saint-Louis-de-Gonzague et il s'écoule normalement sous un pont à Melocheville, pour se jeter dans le fleuve Saint-Laurent.

Le débordement a occasionné de lourds dommages dans la localité de Melocheville. Secoué par le vent, un bâtiment appartenant au village en deux, il

La foudre frappe un Vanguard d'Air Canada

VANCOUVER, (PC) — Un quadripporteur "Vanguard" d'Air Canada a été frappé par la foudre hier soir, alors qu'il se préparait à atterrir à l'aéroport de Vancouver.

L'avion, qui transportait 56 passagers, a complété son atterrissage de façon normale. Rendu au sol, on s'est aperçu que la foudre avait frappé le dôme de radar, tout à l'avant de l'appareil, laissant un trou gros comme un ballon de football dans le fibre de verre.

Lampes dangereuses

Dans un autre domaine, l'Association internationale du transport aérien a envoyé hier un télégramme à toutes les compagnies de transport aérien, les mettant en garde contre un certain type de lampes de prises de vues cinématographiques.

Il s'agit des "lampes de cinéma" "Sylvania" modèle 15G70 "sans fil" dont un chargement arrivant de New York à Washington hier a causé une certaine inquiétude aux autorités de l'aéroport: un homme chargé du service du fret, qui poussait une voiture chargée de sacs postaux et de colis, vit de la fumée qui se dégageait de deux des colis. Ayant déchargé ceux-ci, il les arrosa immédiatement.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

Les dépenses se divisent en deux catégories: les dépenses ordinaires qui comprennent l'intérêt sur la dette, et les dépenses en immobilisation qui sont en majeure partie financées au moyen d'emprunts.

Les dépenses courantes sont

Ameublement QUINTAL Chesterfield

3 PLANCHERS d'échantillons spéciaux '64

ENSEMBLES DE CHAMBRE	
3 morceaux.....	\$7950
3 morceaux.....	\$11950
Matelas à ressort.....	\$1964
Sommier à lames.....	\$1064
POELES ELECTRIQUES 220	
30 pc. Roy, Westinghouse, McClary.....	\$16900
FRIGIDAIRES	
109 pi. cu.....	\$15964
139 pi. cu.....	\$21964

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 10 hres p.m., samedi 6 hres p.m.

Venez voir nos spéciaux

2315 est, ONTARIO LA. 3-0736

A LOUER

24,700 pds carrés, sous-sol d'entrepôt, complètement à l'épreuve du feu, chauffé, plancher de béton, grand terrain de stationnement, accès facile pour camionnage, place idéale, située au Marché Central, 855 Boul. Crémazie ouest. .50 du pi.

S'ADRESSER:

La Coopérative Fédérée de Québec

SERVICE DES IMMOBILISATIONS

132 rue St-Pierre, Ch.14, Québec 2, P.Q.

Les bons vins font les bons repas

Chateau-Gai

Canadian Champagne EXTRA DRY

LES VINS CANADIENS DE GRANDE DISTINCTION

Si vous désirez deux petites brochures sur les vins, veuillez écrire à Les Agences Desautels Inc., 1745, avenue Cedar, Montréal, Qué.

APPELEZ 366-5630 POUR ESTIMATION GRATUITE ET SANS OBLIGATION PAR UN CONSEILLER FILCO

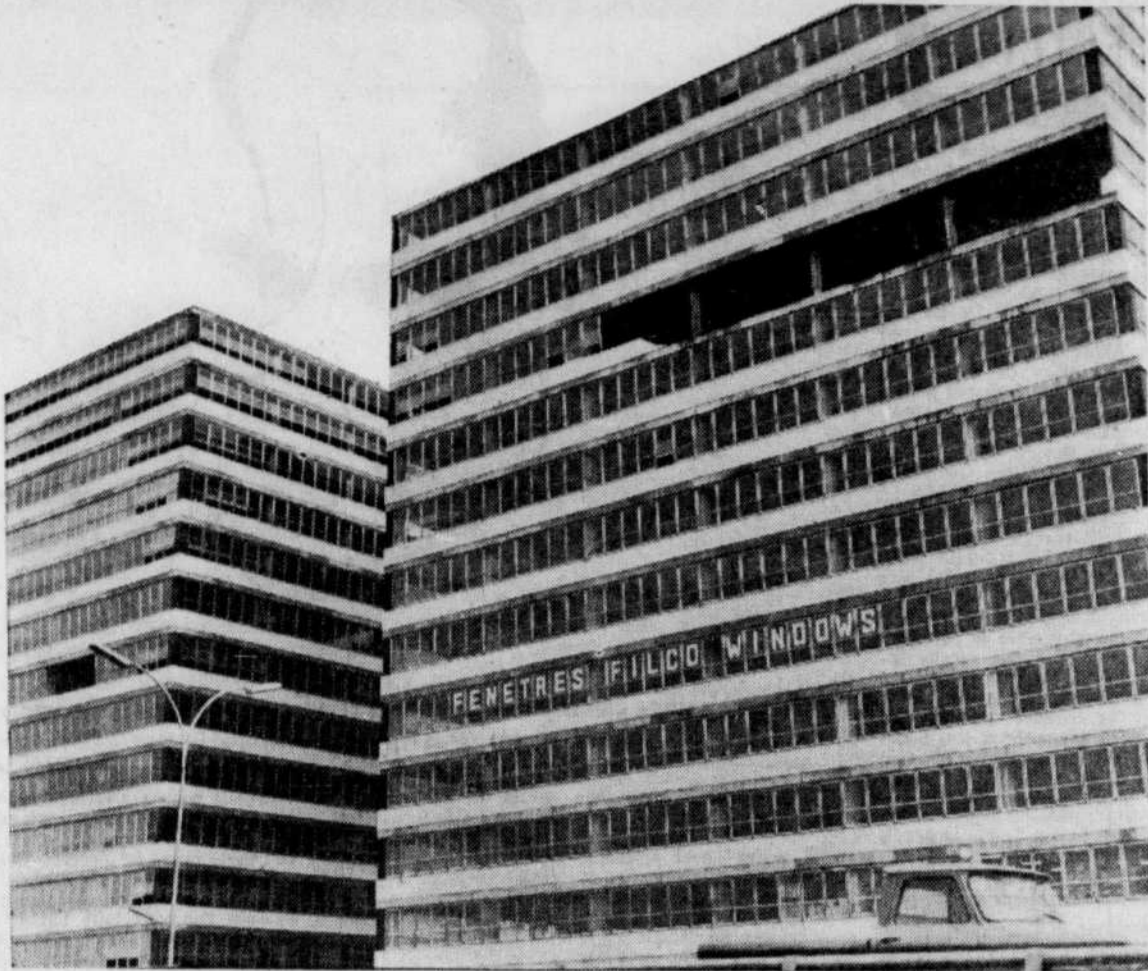
POURQUOI NE LES APPELLEZ-TU PAS TOUT DE SUITE A 366-5630? UN DES CONSEILLERS DE FILCO VIENDRA TE DONNER UNE ESTIMATION. TU NE T'ENGAGES EN RIEN.

FILCO

FENÊTRES, PORTES ET REVÊTEMENT EN ALUMINIUM COMMERCIAL ET RESIDENTIEL

PAR FILTERLITE ALL WEATHER (ALUM) LTD.

UNE COMPAGNIE REYNOLDS ALUMINIUM DE REYNOLDS INTERNATIONAL



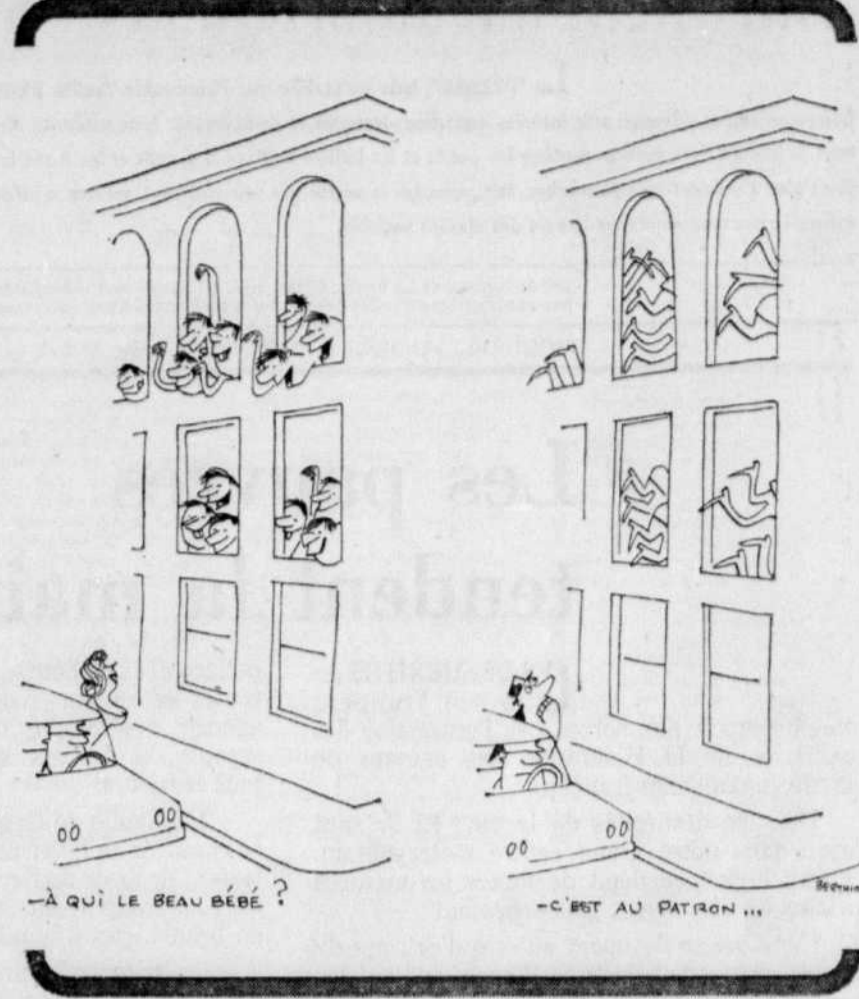
photos René Picard, LA PRESSE

Québec complète l'étude du bill de Montréal

par Raymond MASSE
 QUÉBEC. — Étudié en moins d'une heure, hier matin, par le comité des bills privés du Conseil législatif, puis adopté hier après-midi par la même Chambre qui a entériné les amendements approuvés par l'Assemblée législative, le bill de Montréal a été sanctionné par le lieutenant-gouverneur avant le crépuscule.
 Journée mémorable que celle d'hier. Il est vrai qu'il s'agissait d'un "petit bill", mais très rarement un bill de Montréal est devenu loi en si peu de temps.
 Il n'y eut aucun "papillon" — projet d'amendement présenté à la toute dernière minute — ni de la part d'une municipalité de la banlieue de Montréal, ni de la part d'un citoyen ou d'une société, ni de la part de l'Administration Drapeau-Saulnier.
 Tous les 23 conseillers législatifs présents sont montrés bons princes. Atmosphère de cordialité. Hospitalité extraordinaire. Tout juste de bre-

ves corrections à quelques articles déjà acceptés par le comité des bills privés de la Chambre basse.
 Contrairement à ce que d'aucuns avaient prévu, le propriétaire d'un vaste emplacement situé dans LaSalle n'était pas là pour demander que son terrain soit annexé au territoire de Montréal. Il reste toutefois possible que ce même propriétaire en vienne à formuler sa requête par voie de bill privé.
 Et aussi contrairement à une rumeur qui avait cours depuis quelque temps, il ne fut non plus question d'augmenter les indemnités versées aux conseillers municipaux ou aux membres du comité exécutif.
 Tout comme lors de la dernière séance du comité des bills privés de l'Assemblée législative, aucun représentant de St-Lambert, de Longueuil et de Jacques-Cartier n'est intervenu pour s'opposer à ce que la ville de Montréal annexe à son territoire des secteurs de

Voir QUÉBEC en page 6



Règlement rescindé: pas de référendum à St-Laurent sur le projet Marlborough

Le conseil municipal de St-Laurent a rescindé le règlement de zonage qui aurait permis la construction des pre-

miers édifices en hauteur dans les limites de la municipalité sur le golf Marlborough, éliminant par le fait même le

référendum qui devait avoir lieu le 24 mars.
 La décision a été prise mercredi soir, au cours d'une réu-

nion de comités des membres du conseil municipal. Les neuf conseillers qui étaient présents ont voté à l'unanimité en faveur du retrait du règlement, évitant ainsi les frais d'un référendum.

Le maire Marcel Laurin avait décrit cette assemblée comme "la plus importante manifestation d'opposition faite par des propriétaires dans l'histoire de la municipalité".

La Société de l'Expo est canadienne et bilingue

— M. Pierre de Bellefeuille

Le directeur du Service des exposants de l'Exposition universelle, M. Pierre de Bellefeuille, a souligné, hier soir, que la Société de l'Expo est profondément canadienne, bilingue et biculturelle.

de la Société de l'Expo parlent-ils français? J'ai travaillé pour lui et il ne savait pas le français." Et le directeur du Service des exposants de répondre: "Il l'apprend. Il sait assez le français pour tenir une conversation, mais il ne peut pas encore prononcer de discours en français."

que l'Expo 67 ne sera pas une foire commerciale destinée à promouvoir la vente des produits, mais qu'elle développera certains sujets touchant l'humanisme et le thème: Terre des Hommes. Il a dit que la Société de l'Expo prévoit, sans en avoir l'assurance, que 100 pavillons seraient construits sur l'île Ste-Hélène.

"Je peux affirmer, a dit M. de Bellefeuille, que je n'ai jamais pu observer de près une organisation aussi bilingue et biculturelle que l'Expo. Les meetings se font dans les deux langues, tantôt en anglais, tantôt en français, ou en anglais et en français, dans l'embouchage, la préférence est donnée aux personnes bilingues. Nous cherchons à recruter pour notre personnel ce qu'il y a de plus intéressant dans le Canada tout entier."

À un moment de la bourrasque, plusieurs piétons se trouvaient près de l'immeuble mais personne n'a été atteint par les débris.
 Ce complexe immobilier compte quatre immeubles, dont deux sont en chantier. Un seul des deux a été touché par la tempête. Ces deux édifices seront terminés en mai prochain. Les deux autres avaient été inaugurés l'année dernière.

Il a souhaité que plusieurs pays étrangers développent pour leurs pavillons le thème de l'Expo.
 La Ligue des propriétaires se dissocie de certains baux
 par Claire DUTRISAC
 En marge de la publication, dans La Presse du 3 mars dernier, d'un bail aux clauses fantaisistes ou même totalement illégales, la Ligue des propriétaires de Montréal, par l'intermédiaire du chef de son secrétariat, M. Emile Pigeon, et de son conseiller juridique adjoint, Me Pierre Hébert, fait la déclaration suivante:
 "La Ligue des propriétaires de Montréal a lu le "drôle" de bail qui a été publié dans La Presse. Elle tient à se dissocier totalement de ce genre de bail."
 Me Hébert a souligné que les droits respectifs du locataire et du propriétaire sont établis par la loi. "La Ligue n'endosse nullement les clauses illégales qui pourraient apparaître sur certains baux. Elle invite les propriétaires et les locataires à se conformer à la loi, à user

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
 Qualité
 Exactitude
 Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels.
 VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL
 La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

CIGARETTES
"EXPORT"
 BOUT UNI
 OU FILTRE

Place Crémazie: aucun dommage à la charpente

Un porte-parole de la Place Crémazie a souligné, hier soir, que la tempête qui s'est abattue sur la métropole, hier midi, n'a causé aucun dommage à la charpente du complexe immobilier de 14 étages et que la construction se poursuivra comme il avait été prévu.
 An avait cru d'abord que les dégâts étaient plus considérables, mais fort heureusement les vents de 110 milles à l'heure n'ont endommagé que certaines fenêtres et une partie du revêtement de briques, au dixième étage de l'un des deux édifices actuellement en construction. Toutefois, comme mesure de précaution, les ouvriers ont enlevé les fenêtres et le revêtement de briques dans la partie de l'édifice affecté par les vents. Des employés ont cependant travaillé pendant plusieurs heures pour ramasser les débris et la circulation n'a pu reprendre son cours normal qu'à 9 heures hier soir.
 An moment de la bourrasque, plusieurs piétons se trouvaient près de l'immeuble mais personne n'a été atteint par les débris.
 Ce complexe immobilier compte quatre immeubles, dont deux sont en chantier. Un seul des deux a été touché par la tempête. Ces deux édifices seront terminés en mai prochain. Les deux autres avaient été inaugurés l'année dernière.

Les faux certificats: demande de remise à cause du livre de M. Lagarde

Avant l'article de LA PRESSE au sujet de la remise du procès de Boisjoly et Sauvé, Me Raymond Daoust nous a fait parvenir une mise au point dans laquelle il confirme qu'il a l'intention de présenter une demande en cour, lundi, pour demander l'ajournement du procès.
 Me Daoust tient cependant à préciser, pour éviter toute équivoque, que ce n'est pas à cause du fait qu'il sera retenu à Québec la semaine prochaine qu'il demande un ajournement. Ceci n'a aucun rapport, dit-il, Me Daoust avait d'ailleurs demandé publiquement au juge Roger Brossard, qui préside l'enquête Coffin à Québec, de l'excuser la semaine prochaine parce qu'il devait plaider devant le jury, à Montréal, dans l'affaire Boisjoly et Sauvé.
 "J'ai lu dans LA PRESSE, une nouvelle intitulée "Remise du procès de Boisjoly et Sauvé".
 "J'y apprendrais que l'instruction de ce procès qui devait

Sa conscience lui a coûté \$1,000...

Le carême et l'approche de la fête de Pâques réveillent la conscience de plus d'un parmi nous.
 C'est ainsi que ce matin, le bureau de l'impôt fédéral, rue Dorchester à Montréal, recevait par courrier, une enveloppe contenant la somme de \$1,000 en beaux billets de banque.
 "Restitution guidée par la voix de la conscience", disait la note qui accompagnait cette remise.
 "J'exige que les journaux rapportent cette restitution afin que je sois assuré que cet argent sera versé au service du revenu." C'est à peu près dans ces termes que ce contribuable terminait sa note anonyme.

Les fameux
PANIERES CADEAUX DIONNE
 de fantaisie
 transmettent vos
 bons souhaits
 avec prestige
SAUMON
 frais du printemps
FLETAN FRAIS
 HOMARDS - CREVETTES - PETONCLES
 GRAND ASSORTIMENT DE LEGUMES
 CHOUX-FLEURS — PERSIL — BAÛME — ENDIVES — CRESSON — POIREAUX — CHOUX ROUGES — SALISFIS — AUBERGINES — BROCOLI — ECHALOTES — CHICORÉE — LAITUE ROMAINE — LAITUE BOSTON — RADIS — CONCOMBRES — EPINARDS — CHAMPIGNONS — RHUBARBE — POIS — CELERI RAVE — IGNAMES — PIMENTS — NAVETS BLANCS — et beaucoup d'autres.
A. DIONNE FILS & CIE
 1221 OUEST, STE-CATHERINE — TEL.: VI. 9-2341

LE PREMIER
 encore
LE MEILLEUR
MONSIEUR MUFFLER
 Spécialistes:
 • pose de silencieux
 • amortisseurs
 • chocs
 • alignement de roues
 ■ installation rapide en 15 minutes
 ■ garantie entière — installation gratuite
 ■ crédit instantané — toute carte de crédit reconnue est acceptée
6 ateliers pour mieux vous servir
 1295 rue Bellechasse — 801 boul. des Laurentides
 1101 rue Craig — St-Antoine des Laurentides — GE 8-1492
 6260 ch. Upper Lachine — 2536 boul. Laurentien (près de Canadair)
 10570 boul. Lajeunesse
'CR 3-1561
 OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 H. — SAMEDI 5 P.M.

DELICIEUSES!
 SUCCULENTES!
PÂTISSERIES DANOISES
 ENTIEREMENT AU BEURRE
PÂTISSERIE DANOISE
 TOUTES VARIETES
 SPECIAL DE CETTE SEMAINE
 Rég. \$1.20 le douz.
 6 pour 44c
 En vente à la pâtisserie RBI
 Richitsons de votre voisinage

aux 4 librairies **Pilon**
CLASSEUR
 avec serrure
 POUR USAGE PERSONNEL
 Tel qu'illustré
 Pratique pour classer contrats, polices d'assurances, lettres, reçus, baux, etc. Fabrication métal gris, équipé d'un index.
 Dimensions: 10" x 12 1/2" x 5 1/2"
 Rég. \$6.00
 SPECIAL **\$4.75**
 LA PLUS GRANDE CHAÎNE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
Pilon
 STATIONERS INC.

Réunion du Conseil d'ici 2 semaines

"R.M." — Le conseil municipal de Montréal tiendra sa prochaine assemblée dans un peu plus de 10 jours, soit au cours de la semaine débutant le 15 mars, apprend-on, à l'hôtel de ville, de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, arrivé ce matin de Québec où le bill amendant la charte de Concordia a été sanctionné hier.
 M. Saulnier n'a toutefois pas précisé à quelle date cette assemblée statutaire s'ouvrira.
 On peut prévoir, pour l'instant, que les deux principaux points du feuillet ont respectivement trait à la Commission de Transport de Montréal et à Saraguay, village que la ville de Montréal est maintenant autorisée à annexer par la réadoption du règlement abrogé

Les Faits divers sont en page 6

de l'édifice affecté par les vents. Des employés ont cependant travaillé pendant plusieurs heures pour ramasser les débris et la circulation n'a pu reprendre son cours normal qu'à 9 heures hier soir.
 An moment de la bourrasque, plusieurs piétons se trouvaient près de l'immeuble mais personne n'a été atteint par les débris.
 Ce complexe immobilier compte quatre immeubles, dont deux sont en chantier. Un seul des deux a été touché par la tempête. Ces deux édifices seront terminés en mai prochain. Les deux autres avaient été inaugurés l'année dernière.

FAITS divers

Une femme et deux de ses enfants brûlés vifs

SAINT-FELICJEN (PC) — Un incendie, qui s'est déclaré hier dans une maison de rapport de Saint-Félicien, dans la région du Lac-Saint-Jean, a entraîné la mort de trois personnes.

Mme Albert Ménard, âgée de 25 ans, son fils Luc, âgé de cinq ans, et un bébé âgé d'un an ont perdu la vie. Un troisième enfant, Louise, âgée de sept ans, s'en est tiré indemne.

Deux ouvriers se tuent au barrage Manic II de la Manicouagan

HAUTERIVE (PC) — Deux travailleurs ont trouvé la mort, hier, sur les chantiers de construction de la centrale hydro-électrique de la Manicouagan, à peu de distance de Haute-Rive, sur la Côte Nord, lors de l'échafaudage sur lequel ils se trouvaient s'est effondré.

Les corps de Georges-Etienne Raymond, 33 ans, de Saint-Jérôme, et de Wilfrid Beaulieu, 61 ans, de Haute-Rive, ont été transportés à ce dernier endroit, où aura lieu une enquête du coroner.

Les ouvriers se trouvaient à l'extrémité de l'échafaudage lorsqu'il s'est effondré, sur l'emplacement du barrage Manic II.

Le Dr Lucien Panaccio nommé surintendant de l'hôpital St-Jean-de-Dieu

QUEBEC (par J. M.) — Le Dr Alphonse Couturier, ministre de la Santé publique, annonce la nomination du Dr Lucien Panaccio au poste de surintendant médical de l'hôpital St-Jean-de-Dieu de Montréal.

Le Dr Panaccio remplacera le Dr Gaston Loignon qui vient de démissionner après avoir occupé son poste depuis 1962.

Le Dr Panaccio est né en 1912 à Montréal. C'est à l'université de Montréal qu'il a obtenu son doctorat en médecine; par la suite il s'est spécialisé en psychiatrie à Boston.

Le Dr Panaccio a dirigé l'hôpital psychiatrique de Bordeaux et il a exercé sa profession à l'Institut Albrov-Prest de la métropole.

Il est assistant-professeur à la faculté de médecine de l'université de Montréal et assesseur du Collège des médecins de la province.

Le Dr Laurent Gervais a été nommé surintendant de l'hôpital psychiatrique de Bordeaux, post.

Hold-up de \$1,080

Un employé de "B. Fourcade Carpet", au 3442, rue St-Denis, a été dépourvu d'une serviette c/o n. Le n'a n. \$1,080 hier, vers 12 h. 30, alors qu'il s'appretait à effectuer un dépôt à la banque. La victime, M. Clément Roy, se trouvait dans une ruelle, près de l'intersection des rues St-Denis et Mont-Royal, lorsqu'un individu armé grimpa dans le véhicule pour s'emparer de la serviette et prendre la fuite à toutes jambes.

Autre réduction du prix du sucre

Pour la quatrième journée consécutive, trois grandes raffineries de sucre de Montréal ont annoncé une réduction du prix du sucre en gros. Une diminution de 15 cents porte le prix du sac de 100 livres à \$13.20.

NECROLOGIE

M. Benoit Gagnon, président de l'Union typographique Jacques-Cartier, meurt à l'âge de 48 ans

L'Union typographique Jacques-Cartier vient de subir une lourde perte avec la mort de

tuellement les typographes du local 145 I.T.U. offrent à la famille leurs plus vives sympathies dans le malheur qui l'afflige.

Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse, née Paré (Yvonne), un fils, André; ses frères, MM. F.-X. Gagnon et Alfred Gagnon, de Chicoutimi, et une demi-sœur, Alice Gagnon.

Avis des funérailles plus tard.

Mlle MARIE-ANTOINETTE DANTONY

Mlle Marie-Antoinette Dantony est décédée hier à Montréal, à l'âge de 83 ans. La défunte était fille de feu Jean Dantony et Adèle Bronner. Elle était la tante de MM. Marcel, Roger et Jean Baulu, bien connus à la radio et à la télévision, et de Mme Joseph Germain (Yvette Baulu). Elle laisse en outre



BOENOIT GAGNON



ses neveux et nièces: M. Joseph Germain, Mme Roger Baulu (Anita Finerty), Mme Marcel Baulu (Rena Loke), Mme Jean Baulu (Sonia Jet-

Démission à St-Michel de M. Jean-Marc Goulet

(par T. D.) — Le conseil municipal de Saint-Michel a accepté, hier soir, la démission du secrétaire-trésorier de la ville, M. Jean-Marc Goulet, qui occupait ce poste depuis six ans ainsi que la fonction de greffier de la Cour municipale, au salaire global de \$18,000 par année.

M. Goulet démissionne pour des raisons personnelles. Malgré certaines représentations qui lui ont été faites ces jours-ci, le secrétaire-trésorier n'a pas voulu revenir sur sa décision et il a confirmé par écrit aux autorités municipales sa ferme intention de quitter son poste dès la semaine prochaine.

Le maire Maurice Bergeron, se rendant à l'évidence, a présenté ses remerciements d'usage à M. Goulet pour les services qu'il a rendus à la ville dans l'accomplissement de sa tâche, ajoutant ce commentaire: "Malgré ses quelques petits défauts, le départ de M. Goulet sera regretté par la majorité de la population, je le pense bien".

En ce qui concerne l'urgence

d'engager un nouveau secrétaire-trésorier — la ville de Saint-Michel a un budget de près de \$6 millions — le conseil municipal prendra probablement une décision mardi prochain.

ICI & LA

dans la métropole et la banlieue

CONFERENCE BIBLIQUE — La faculté de Théologie de l'Université de Montréal a organisé une conférence de M. André Feuillet, p.s.s., pour demain à 3 h. de l'après-midi, à l'Université de Montréal, 2900 boul. Mont-Royal. Le sujet: "Cantique des Cantiques".

Le taux de mortalité

Le taux mondial annuel de la mortalité est aujourd'hui de 18 pour 100, soit la moitié de ce qu'il était vers 1750-1800.



lé): ses petits-neveux et nièces: Patricia, Pierre, Mireille (Mme Pierre Thibault), Ann, Jean, André et Claude Baulu, ainsi que son arrière-petit-neveu Stéphane Thibault. La dépouille mortelle est exposée à 302 est, rue Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h., à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, avenue du Parc. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Accident de travail

M. Jean-Louis Périard, âgé de 43 ans, de Notre-Dame-de-la-Paix, à 18 milles au nord de Montebello, a été mortellement blessé, hier, alors qu'il travaillait au déchargement de poutres d'un camion. La tragédie s'est produite sur un chantier de construction de Notre-Dame-de-la-Paix.

Un automobiliste se tue

Un homme de 36 ans, M. Paul Benoit, du 17 rue Brecheux à Granby, a été tué tard hier soir lorsque sa voiture, dont il avait perdu la maîtrise, s'est écrasée sur un arbre, le long de la route 15, près de St-Paul d'Abbotsford.

Le corps de la victime a été transporté à la morgue de Granby, où une enquête du coroner doit avoir lieu aujourd'hui.

Tuée dans une collision

SAINT-BASILE (PC) — Mme Raymond Voyer, âgée de

ANNONCE

Mères sans joie!

Le taux des naissances illégitimes a plus que triplé en 25 ans! Comment combattre un tel désordre? SELECTION du Reader's Digest de mars propose quelques remèdes au problème. Lisez pourquoi certains changements d'attitude s'imposent dans notre société qui, par légèreté, pousse littéralement les adolescentes dans les bras des jeunes gens, pour les rejeter ensuite sans pitié lorsqu'elles sont "prises au piège". Achetez Selection de mars aujourd'hui!

TOURNEUR AU ROULEAU

Grande usine du boul. Métropolitain demande tourneur au rouleau tout à fait qualifié. Doit avoir terminé son apprentissage ou doit posséder une expérience équivalente. Salaire de \$2.86 l'heure. Fonds de retraite, assurance-groupe, plan d'avantages, bonnes conditions de travail.

Veuillez indiquer détails complets sur expérience, âge, etc. à **CASE 9703 LA PRESSE**

VENDEUR DE PREMIER ORDRE

Pour diriger service des hôtels, restaurants et institutions. Emploi immédiat à jeune homme bilingue et expérimenté. Situation stable et perspective d'avancement. Programme complet de bénéfices sociaux. Semaine de 5 jours.

Ecrire à **CASE 9627 LA PRESSE**

TRES BELLE CHANCE DE GERANCE DE CLUB

LA POSITION: Gérant à l'année d'un club privé de golf et de curling situé dans une très belle agglomération de banlieue à 35 milles à l'ouest de Montréal. Un gîte confortable sera fourni dans le nouveau Club House. Il devra s'occuper de l'administration du personnel, contrôler l'inventaire du bar et de la salle à manger et surveiller partiellement les méthodes de comptabilité et de bureau. Le salaire généreux dépendra de l'expérience et de l'habileté.

LA PERSONNE: Doit avoir beaucoup d'expérience et des aptitudes reconnues d'administration. La lettre de demande doit mentionner toutes les capacités, comprenant les références complètes, une photo récente et une indication du salaire désiré.

L'ENDROIT: WHITLOCK GOLF & COUNTRY CLUB, Hudson Heights, P.Q.

Veuillez adresser votre lettre au secrétaire.

Hold-up de \$170

Un inconnu d'environ 45 ans a perpétré un vol à main armée de \$170, vers minuit 45 la nuit dernière à l'hôtel Berkeley, situé au 1188 ouest rue Sherbrooke.

Le bandit était armé d'un Colt 45 lorsqu'il a commis son forfait. Il a pris la fuite à pied et a réussi à échapper à la police, qui a néanmoins obtenu de lui une excellente description.

Vol sur un chauffeur de taxi

Menacé par un "client" qui semblait parfaitement savoir ce qu'il voulait et entendait prendre les moyens pour l'obtenir, un chauffeur de taxi lui a remis \$22, vers 1 h. 55 la nuit dernière, à l'angle des rues Laurier et St-Hubert, dans l'est de la métropole.

Adolescente tuée dans un accident d'auto

Une jeune fille de 17 ans a perdu la vie instantanément, vers 11 h. hier soir lorsque la voiture dans laquelle elle voyageait a sauté un parapet de ciment, sur l'Avenue du Parc, à l'angle de la rue Duluth, tournant sur elle-même plusieurs fois avant de s'immobiliser, quelques centaines de pieds plus loin.

Des cagoularis volent \$300

De notre dernière édition d'HOIS STE-FOY (PC) — Trois cagoularis armés ont fait main basse sur une somme de \$300, mercredi soir, au domicile de M. Joseph Parisi, entrepreneur général de Sainte-Foy.

Ils ont fouillé la maison après avoir ligoté à des chaînes M. Parisi, son épouse et leur garçon de 13 ans.

Cambriolages

Des cambrioleurs ont enlevé la serrure de la porte avant du logis de M. N. Gauthier, 1920, avenue Prud'homme, puis une fois sur place, ont fait main basse sur \$41,000 de fourrures, radios, clavigraphes, et autres.

A la saison Desmarais, 5855, rue de Jumonville, des inconnus ont volé \$300 de cigarettes et autres marchandises.

Dans chaque cas, la police municipale alertée conduit une enquête.

PROPRIETAIRES

SUITE DE LA PAGE 3

d'une formule de bail préparée par ses soins et qu'on peut se procurer au secrétariat de la Ligue, 1600 rue Berri, ch. 5."

"La très grande majorité de nos membres, a déclaré M. Pigeon, sont convaincus qu'un bon locataire, c'est précieux!"

La Ligue désire non seulement protéger les propriétaires mais travailler à l'établissement de relations cordiales, basées sur la confiance et l'estime réciproque, entre les propriétaires et les locataires.

LES FAUX

SUITE DE LA PAGE 3

ce qui suit pour éviter toute équivoque.

"LA DEFENSE, comme la Couronne, d'ailleurs, j'en suis sûr" était PRÊTE A PROCEDER, lundi et nous avions donné des instructions d'assigner nos témoins, entre autres l'inspecteur-chef de la Sûreté provinciale, M. Gérard Houle. Il est exact que celui-ci souffre présentement d'une crise cardiaque.

"Mais il est inexécutable d'affirmer que ce procès sera remis à cause du fait que je suis retenu à Québec la semaine prochaine pour l'enquête royale Coffin. Ceci n'a aucun rapport. En effet, j'avais prévu publiquement le juge Brassard, à Québec, que je devais m'exercer d'être présent dans la Vieille Capitale la semaine prochaine parce que précisément je devais plaider devant le jury à Montréal l'affaire Boisjoly & Savé."

"On parle aussi dans la nouvelle de LA PRESSE que "PLUSIEURS AUTRES FAC-TEURS MILITENT EN FAVEUR D'UNE REMISE D'INSTRUCTION DANS L'AFFAIRE DES FAUX CERTIFICATS, ET C'EST EXACT."

Me Daoust a ajouté qu'il entendait présenter lundi une requête élaborée pour demander l'ajournement du procès en se basant, entre autres choses, sur le fait que les accusés, subissés, présentent une grave préjudice à cause de la publication récente d'un livre par M. André Lagarde sur l'affaire des faux certificats."

CONSEIL

SUITE DE LA PAGE 3

hation du conseil le projet de budget pour l'année fiscale commençant le 1er mai.

Selon la charte, le comité exécutif doit déposer le projet de budget 1964-1965 au plus tard le 15 mars (soit au cours de la semaine prochaine). Et le budget 1964-1965 doit être adopté par le conseil au plus tard le 15 avril.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 3

ces trois villes — des secteurs sis en somme dans le fleuve, au nord de la Voie maritime du St-Laurent, — des secteurs appelés à faire partie de l'emplacement de l'Exposition 1967.

Au sujet de Saraguay, village de moins de 500 habitants et de 34 arpents, que l'administration Drapeau-Saulnier désire intégrer au territoire de Montréal, le Conseil législatif a accepté, tout comme la Chambre basse l'avait d'abord préconisé, que la procédure d'annexion soit simplifiée le plus possible: le conseil municipal de Montréal n'a qu'à voter le règlement d'annexion qu'il a adopté le 20 janvier dernier, puis il n'a qu'à le soumettre à l'approbation du cabinet provincial.

Hier, l'administration D.-S. a vainement tenté d'obtenir que le Conseil législatif modifie l'amendement que le comité de l'Assemblée législative avait voté au sujet des problèmes des arrêts d'autobus interurbains dans les limites de Montréal. Opinant dans le même sens que l'Assemblée législative, le Conseil législatif a stipulé que Montréal pourra désigner, mais avec l'approbation de la Régie des transports du Québec, les endroits où devront être situés les arrêts d'autobus interurbains autres que ceux de la Commission de transport de Montréal.

Par suite d'une modification apportée à un autre article du bill, c'est à compter du 1er mai prochain que l'Université de Montréal et l'Université McGill pourront plus cher nour l'eau que leur fournit la Ville, soit \$1.75, et non plus \$1.15 par mille pieds cubes.

Autres amendements

En bref, d'autres amendements à la charte de Montréal ont trait aux sujets suivants:

- Réduction de la superficie du parc Mont-Royal;
- "Ville de Montréal" et non plus "Cité de Montréal";
- Autorisation de prolonger les voies du métro, non seulement sous l'avenue Western, à partir des limites est de la cité de Westmount jusqu'à l'avenue Elm, mais aussi "de la jusqu'à 169 pieds à l'ouest de la limite ouest de cette avenue";
- Maintenir, jusqu'au 1er juin 1965, des lanes homologuées précédemment "valables" jusqu'au 1er juin 1964;
- Versement de subventions relativement à des travaux de restauration de bâtiments sis dans le quadrilatère historique "Berri - McGill - Notre - Dame - des Commissaires";
- Autorisation de réglementer la fabrication, l'emmagasinement, l'usage et le transport de toutes matières "toxiques, nocives, radioactives ou corrosives";
- Autorisation de vendre ou louer, aux enchères publiques, le droit de construire non seulement au-dessus mais également au-dessous de tous les parcs de stationnement.

Conseillers législatifs invités à l'Expo

Le maire Jean Drapeau et le président Lucien Saulnier ont tous deux assuré hier les conseillers législatifs que les travaux de remblayage entrepris par la ville en vue d'aménager l'emplacement de l'Expo 1967 vont bon train.

En réponse à un conseiller législatif qui lui demandait où en étaient ces travaux d'envoie, M. Saulnier a dit que la ville va certainement respecter ses engagements.

"On sait que la ville s'est d'abord engagée à livrer au plus tard le 30 juin tout l'emplacement de l'Expo."

Enchaînant, le maire Drapeau a saisi l'occasion pour inviter les conseillers législatifs à la livraison de l'emplacement à la Compagnie de l'Exposition.

Quelques instants plus tard, le comité des bills privés du Conseil législatif mettait fin à l'étude du bill de Montréal.

M. George Marler, leader ministériel, à l'adresse de MM. Drapeau et Saulnier: "Vous n'avez rien à ajouter?"

M. Drapeau: "Nous n'avons rien à ajouter."

M. Marler: "C'est surprenant... Silence! Rideau."

DEMEZZAGEZ-VOUS A TORONTO OU A VANCOUVER?

Pour résoudre votre problème "maison neuve"

Faites venir une brochure GRATUITE illustrant les maisons CONSOLIDATED et les secteurs résidentiels de ces villes.

CONSOLIDATED BUILDING CORPORATION

1255, AV. UNIVERSITY
TEL. 866-4626

COURS de PROSPECTION

du 21 AVRIL au 26 MAI 1964

COURS (150 heures) donnés le jour à l'Ecole Polytechnique, sous les auspices du Ministère des Richesses Naturelles de Québec, par les professeurs du Département de Génie Géologique.

PROGRAMME: Minéralogie, géologie, étude au laboratoire des minéraux et des roches, loi des mines, prospection, excursions sur le terrain, etc.

FRAIS D'INSCRIPTION: \$15.00. Aucun diplôme requis.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 16 avril 1964.

CERTIFICAT D'ETUDES: A ceux qui le désirent, passent l'examen requis.

Pour renseignements supplémentaires et inscription, s'adresser au plus tôt aux bureaux de l'Ecole Polytechnique, 2500, avenue Marie-Guyard, Montréal 26, RE-9-2451

EDITION '64

JEAN DUCEPPE "DE QUOI JE M'MELE" 8 h. 35 à 9 h. 30	GUY HOFFMAN "UNE ETOILE M'A DIT" 9 h. 33 à 9 h. 45	LE DUO LEYRAC-THERIAULT "Cocorico" 9 h. 45 à 10 h. 30	LE PERE Marcel Marcotte s.j. "COEUR A COEUR" 10 h. 33 à 10 h. 45
---	---	--	---

--	--	--	--

--	--	--

Saveur et valeur, tout y est!

Dégustez ces vins remplis de gaieté de Jordan Valley. Ces vins raffinés ont la renommée d'être parmi les meilleurs au monde. De ce fait, ils sont supérieurs à d'autres d'un prix beaucoup plus élevé!

Ces vins se servent à quiconque, en tout temps. Une qualité certifiée et un prix modique les ont rendus célèbres. Un déboursé qui vous obtient une saveur assurée et une valeur incomparable.

vins JORDAN valley
JORDAN WINES (QUEBEC) LTD., MONTREAL, QUEBEC

DEMEZZAGEZ-VOUS A TORONTO OU A VANCOUVER?

Pour résoudre votre problème "maison neuve"

Une heure mieux choisie pour ce rendez-vous quotidien où les problèmes du cœur sont discutés avec franchise.

DES LUNDI PROCHAIN à 10 h. 33 A.M. à

CKAC

CONSOLIDATED BUILDING CORPORATION
1255, AV. UNIVERSITY
TEL. 866-4626

**VOtre
horoscope**

**à partir de minuit
ce soir**

LES ENFANTS NES CE JOUR donneront généralement satisfaction à leur famille, mais ils travailleront le plus souvent sans entrain, sans but bien défini. Assez instables dans le domaine sentimental, ils ne découvriront que tardivement le conjoint idéal. Ils bénéficieront pourtant d'une vie familiale harmonieuse.

**♈ DU 21 MARS
AU
20 AVRIL**

BELIER
Meilleure forme, mais de graves soucis financiers pourront provoquer des migraines qu'il faudra traiter énergiquement. La situation, pourtant, est bien moins mauvaise qu'elle ne le paraît et l'optimisme renaîtra rapidement.

**♉ DU 21 AVRIL
AU
20 MAI**

TAUREAU
On pourra vous faire comprendre que votre présence n'est pas indispensable et vous devrez alors vous effacer sans hésiter. Altercation possible avec une personne de votre entourage immédiat. Soyez moins obstiné.

**♊ DU 21 MAI
AU
21 JUIN**

GEMEAUX
Ne bousculez pas inutilement ceux qui travaillent auprès de vous : ils regretteraient d'avoir répondu à votre invitation et il faut avouer qu'ils n'auraient pas tort. Meilleure ambiance à la fin de l'après-midi.

**♋ DU 22 JUN
AU
22 JUILLET**

CANCER
Aujourd'hui, votre partenaire vous jugera surtout sur votre culture et votre pouvoir de séduction n'agira donc pas sur lui, ce qui sera d'ailleurs sans importance. Dites définitivement non à des préjugés tenaces.

**♌ DU 23 JUILLET
AU
23 AOUT**

LION
Vous noterez vraisemblablement, côté coeur, un incident assez désagréable et vous regretterez alors de n'avoir pas été plus souple la veille. Reconnaissez donc vos torts et on vous y donnera aussitôt, sans hésiter.

**♍ DU 24 AOUT
AU
22 SEPTEMBRE**

VIERGE
Pour avoir manqué, dans un passé récent, de tact et aussi de prudence, vous subirez aujourd'hui certains reproches mérités. Pourquoi contester ce qui a pu être remarqué par tous ? Essayez de vous distraire en soirée.

**♎ DU 23 SEPTEMBRE
AU
23 OCTOBRE**

BALANCE
Ne vous montrez pas agressif et moins encore odieusement vindicatif. Que pourriez-vous donc reprocher à vos amis qui, il n'y a pas si longtemps, n'ont pas un seul instant hésité à vous apporter une aide désintéressée ?

**♏ DU 24 OCTOBRE
AU
22 NOVEMBRE**

SCORPION
Il est maintenant trop tard pour donner une nouvelle orientation à un projet qui est déjà en voie de réalisation et qui a donc reçu l'agrément de ceux qu'il concerne. Côté coeur, vous réfléchissez beaucoup trop avant d'agir.

**♐ DU 23 NOVEMBRE
AU
21 DECEMBRE**

SAGITTAIRE
Vous aviez une idée, excellente sans doute, mais certaines personnes ont su vous persuader de son caractère futile ou inefficace. Pourquoi attendre de vos adversaires un quelconque encouragement ? Allez courageusement de l'avant.

**♑ DU 22 DECEMBRE
AU
20 JANVIER**

CAPRICORNE
La conjoncture astrale est excellente pour les projets sentimentaux et bienveillants pour tout ce qui concerne la profession. Vous pourrez sans crainte envisager de grandes choses, mais en étant très réaliste.

**♒ DU 21 JANVIER
AU
19 FEVRIER**

VERSEAU
L'amour est une chose certes très importante, mais qu'il serait tout de même raisonnable, actuellement, de faire passer après le travail. Or, il faut l'admettre, vous n'accordez qu'une importance très limitée à votre tâche.

**♓ DU 20 FEVRIER
AU
20 MARS**

POISSONS
N'oubliez pas de répondre favorablement à une demande émanant d'un ami ou d'un parent (plutôt d'une parente d'ailleurs). On compte sur votre aide bienveillante et vous êtes en mesure d'accorder celle-ci aujourd'hui même.

BRUXELLES. (Reuter) — On ne s'attend pas à Bruxelles à ce qu'il y ait accord sur les problèmes financiers et économiques en suspens entre la Belgique et le Congo-Léopold au cours de la visite officielle que fera M. Paul-Henri Spaak, ministre des Affaires étrangères, à Léopoldville, du 16 au 22 mars. Il y a notamment, à régler, le problème des actions des compagnies belges, autrefois détenues par le pouvoir colonial, revendiquées par la République congolaise.



Eaton capte l'élégance '64

EATON vous présente pour ce printemps, des décors destinés à votre intérieur dont les idées proviennent de sources internationales. L'ameublement exposé de conception esthétique est prévu pour votre confort. Du Canada, nous viennent les lignes claires du moderne et la rusticité du colonial; les Etats-Unis nous font part de leur mobilier de plein air en aluminium et en pin rouge; l'Europe nous convainc de la ténacité du traditionnel anglais et français; l'Orient reflète de par ses tapis son éternelle habileté transmise au travers des âges. Les décorateurs d'EATON ont, en plus, à leur disposition les ressources mondiales du magasin EATON, pour rendre réelles vos plus difficiles exigences.

Le répertoire international d'ameublement exposé aux sixième et septième étages ainsi que dans les vitrines de la rue Ste-Catherine, témoigne qu'EATON capte l'élégance à sa source quel qu'en soit le domaine. Le décor, illustré ci-dessus, exposé au septième étage, est du dix-huitième siècle; il fait partie de 30 décors meublés expressément pour le printemps. Les pièces illustrées ne sont qu'un exemple du choix que vous proposent les Grands Magasins EATON. Chandelier 675.00; miroir 125.00; horloge ornementale et 2 candélabres 495.00; grille-écran 59.95; secrétaire 1995.00; table à café 260.00; fauteuil 310.00; sofa 1322.00; lampe 150.00; table de bout 225.00; gravures 44.95 chacune.

T. EATON CO LIMITED
OF MONTREAL

Les précisions de M. Saunders



Laurent Lauzier
Deux banquiers anglais, de passage au pays, affirmaient ces jours derniers que deux grandes banques américaines se cachent derrière l'un des projets bancaires lancés dans l'Ouest canadien.

Le rumeur rendue publique par les banquiers anglais commence de se préciser d'une singulière façon, comme l'indiquent les explications données hier par le principal promoteur de La Laurentide Bank of Canada, M. Peter Paul Saunders, qui est aussi président de Laurentide Financial Corporation.

M. Saunders admet que la banque qu'il veut former comprendra des participations étrangères mais d'une étendue limitée. Fort habile dans le choix de ses mots et dans la présentation de ses principales observations, le financier de Vancouver précise qu'il lui est actuellement impossible de fournir plus de détails parce que la demande d'incorporation doit être étudiée par les autorités fédérales. Il laisse ensuite entendre qu'il appartiendra au gouvernement canadien de fixer l'étendue de cette participation.

M. Saunders ne dit pas que des banques américaines sont ses alliées. Il admet simplement que des investisseurs étrangers sont disposés à participer à son projet d'une façon telle qu'il sera probablement nécessaire que les autorités fédérales étudient attentivement l'étendue et les conséquences de cette participation. Il rejette donc sur le gou-

vernement le soin de déterminer dans quelle mesure les capitaux étrangers peuvent participer à la formation de nouvelles banques à charte canadiennes.

Le point de vue du ministre fédéral des Finances, M. Walter Gordon, est déjà connu sur les développements de cette nature. Il tient à ce que les entreprises bancaires canadiennes demeurent sous le contrôle complet des Canadiens. Parce que la politique monétaire du gouvernement trouve son instrument le plus efficace dans le système bancaire actuel qui est placé sous l'autorité de la Banque du Canada, il est normal qu'il veuille éviter l'entrée de la haute finance étrangère à un niveau si important de la politique du pays.

La surveillance étroite exercée dans ce domaine, aux termes même de la Loi sur la banque, n'a cependant pas empêché les Américains d'obtenir l'an dernier une participation de 50 pour cent dans la Banque Mercantile du Canada. Le gouvernement, tout comme l'Association des banquiers canadiens, n'a pas pris cette alliance qui a permis à l'une des plus puissantes banques américaines de pénétrer au pays, mais la transaction n'a pu être empêchée par les autorités fédérales.

Notre pays s'est acquis à l'étranger une renommée enviable par la stabilité et l'efficacité de son système bancaire. Il en avait jusqu'à l'an dernier conservé le contrôle complet aux mains des Canadiens. Une brèche a été ouverte avec la pénétration de la First National City Bank, de New York. Il ne faudrait pourtant pas que cette dernière s'agrandisse sous la poussée de la haute finance américaine. M. Saunders s'avère très habile quand il laisse entendre que cette responsabilité de limiter la participation étrangère à son projet de banque appartient au gouvernement. Il sait certainement dans quelle situation difficile il place le gouvernement, qui attend le rapport de la Commission Porter.

Surtout vers la Grande-Bretagne

Accroissement considérable de nos exportations en janvier

OTTAWA — Les statistiques qui viennent d'être publiées concernant les exportations canadiennes

en janvier révèlent des hausses considérables dans nos ventes à presque tous les pays importants, sauf aux États-Unis.

hausse de 10,9 pour cent. Quant aux envois à destination de tous les autres pays, ils ont accusé une augmentation de 47,9 pour cent à \$174.500.000.

En France

Hausse des réserves de devises

PARIS (AFP) — Les réserves publiques de la France en or et en devises convertibles, évaluées en dollars des États-Unis, monnaie de compte, se sont accrues, au cours du mois de février, de 13,3 millions de dollars, indique-t-on au ministère des Finances.

Le Bureau fédéral de la Statistique souligne en effet dans son dernier bulletin que la valeur des expéditions s'est élevée à un sommet record de \$634.100.000, soit une augmentation de 16 pour cent comparativement à janvier 1963, alors qu'un record de \$546.800.000 avait également été établi.

Seule ombre au tableau, les exportations sur le marché américain ont subi une baisse de 1,9 pour cent, passant de \$316.400.000 (janvier 1963) à \$310.200.000.

Les exportations de notre pays en direction de la Grande-Bretagne se sont accrues de 42,2 pour cent pour atteindre \$111.900.000. Celles destinées aux autres pays du Commonwealth et aux nations jouissant du statut préférentiel ont été évaluées à \$37.500.000, soit une

hausse de 10,9 pour cent. Depuis le 15 mai 1963, le plus grand télégraphique d'Europe a transporté plus de 100.000 personnes en 100.000 voyages au sommet du mont Zugspitze, le plus haut pic de l'Allemagne de l'Ouest.

Ces réserves s'élevaient ainsi, au 29 février dernier, à 4.494,1 millions de dollars, se répartissant ainsi: Encaisse-or et disponibilités à vue à l'étranger de la Banque de France: 4.450,4 millions de dollars. Fonds de stabilisation des changes: 43,7 millions de dollars.

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL AVIS DE RACHAT

Aux détenteurs d'obligations, 7% à fonds d'amortissement, échéant le 1er avril 1974

Table with columns: Obligations à coupons de \$500 portant chacune le numéro D, Obligations à coupons de \$100 portant chacune le numéro D.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE QUE conformément aux dispositions de l'acte de fondation portant la date officielle du 1er avril 1961, entre La Compagnie de Transport Provincial (ci-après appelée la "Compagnie") et Montreal Trust Company, ses successeurs et assignataires, les obligations, 7% à fonds d'amortissement de la Compagnie, une valeur nominale de \$500,000, des obligations portant les numéros de série ci-dessus énoncés, et s'échangent contre des obligations à coupons de \$500 portant chacune le numéro D.



M. Irving Gilman, de Peekskill, N.Y., vient d'être nommé président de ANALYTICAL RESEARCH INSTITUTE, se spécialisant dans la recherche, les études de motivation et la publicité. M. Alex Gochfeld a été nommé vice-président. Tous deux sont fort bien connus dans les milieux publicitaires au Canada et aux États-Unis.

Reitman's CANADA LIMITED CLASSE "A" Dividende no 8. Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel régulier de 10% par action a été déclaré sur les actions de classe "A" de la compagnie et sera payable le 1er mai 1964 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 15 avril 1964.

NOMINATION CHEZ WALSH ADVERTISING



Philip Saxe, directeur de l'agence de publicité Walsh Advertising Company Limited annonce la nomination de M. Philip Saxe au poste de directeur de la division anglaise de son bureau de Montréal. M. Saxe compte plusieurs années d'expérience en publicité dans la province de Québec, spécialement dans le domaine des produits alimentaires et des produits emballés. Il travaillera en étroite collaboration avec M. Hughes Dumont, directeur de la division française de Walsh.

ADMINISTRATEUR DE LA BANQUE TORONTO DOMINION



La banque Toronto Dominion annonce la nomination de M. Frank H. Sobey, de Stellarton, Nouvelle-Écosse, à son conseil d'administration. M. Sobey est président du conseil de Sobey's Stores Limited, Stellarton, N.-É., et d'United Steel Corporation, Toronto. Il est aussi président d'Industrial Estates Limited, Halifax, et administrateur de plusieurs autres compagnies canadiennes.

CITE DE CHOMEDEY

Avis aux soumissionnaires intéressés à présenter une soumission pour l'émission d'obligations au montant de \$1.174.000 à être considérée le 9 mars 1964.

Table with columns: Rôle en vigueur, Rôle déposé en 1964, Evaluation impossible, Evaluation non impossible, Total, Dette obligatoire au 31 décembre 1963, Comportant: Fonds de l'usine de filtration, Fonds du parc industriel.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA SAUVEGARDE. Avis est donné, par les présentes, que l'assemblée générale annuelle de la SAUVEGARDE aura lieu le jeudi, 26 mars 1964, à 11 heures a.m., à l'Hôtel Windsor, 1160 rue Peel, Montréal.

Le Secrétaire, M. C. HOLT, Montréal, 16 février 1964.

Le prochain objectif de la SGF: les produits alimentaires?



LA SGF A LA BOURSE — Les actions de la Société générale de financement du Québec ont été inscrites à la Bourse de Montréal hier matin jeudi 5 mars 1964, sous le symbole "SGF" au téléscripteur. Les personnalités suivantes ont assisté sur le parquet à la cérémonie d'introduction à la cote (de g. à d.): MM. Guy L. Hudon, vice-président du Comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal et président de Morgan & Cie Ltée, Gérard Filion, gérant général de la Société générale de financement du Québec, Gérard Gringras, président de René T. Leclerc Incorporé, Jean-Noël Domey, secrétaire-trésorier de la S.G.F., Me René Paré, président de la S.G.F., George A. Cruickshank, vice-président administratif de la Bourse de Montréal et Fernand Rochon, vice-président de René T. Leclerc Incorporé et membre du Comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal. La première transaction s'est effectuée au cours de \$9.25 l'action sur un lot de 100 actions.

Par crainte d'une dévaluation

Les capitaux italiens se réfugient en Suisse et se convertissent en or. PARIS (AFP) — Pour la troisième fois en quatre mois de gros achats d'or effectués par des banques suisses pour le compte de ressortissants italiens sont à l'origine d'une tension des cours du métal précieux sur le marché londonien. A la suite de la demande italienne, l'or atteint son plus haut cours depuis septembre dernier et atteint 35,10 dollars l'once. A ce prix et pour défendre le dollar, de l'or sera finalement offert par les États-Unis pour qui cette opération se soldera par une perte nette de métal précieux.

C'est là un nouveau et brutal rappel sur le plan monétaire international, des difficultés italiennes et notamment de la fuite de capitaux italiens vers la Suisse où ils cherchent à se transformer en or, s'assurant ainsi contre une éventuelle dévaluation de la lire ou même du franc suisse. Le développement de l'inflation en Italie n'est pas étranger à une situation qui, à plusieurs reprises, ces temps derniers, a fait l'objet de discussions dans des organismes internationaux.

C'est ainsi qu'à l'OCDE, il y a une semaine, les représen-

par Jacques BERNIER

C'est vraisemblablement dans le secteur de l'alimentation que la Société Générale de Financement entend diriger une partie de ses capitaux au cours des prochains mois, et peut-être même un peu plus tôt.

En effet, donnant ainsi un peu plus de corps à certaines rumeurs qui se font de plus en plus persistantes, M. Filion a déclaré hier à la Bourse de Montréal, où venait de s'effectuer l'inscription officielle des actions de la SGF, que la société de gestion et de crédit qu'il dirige entend s'intéresser principalement à trois secteurs: l'industrie mécanique, l'industrie forestière et celle de l'alimentation.

Il est à remarquer que la SGF n'a investi jusqu'ici que dans les deux premiers sec-

RAPPORTS FINANCIERS

Giant Yellowknife. Les profits nets de Giant Yellowknife Mines Ltd. se sont élevés à \$3.888,611 au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 1963, comparativement à \$4.010,057 pour l'exercice précédent.

Le rapport annuel souligne également que la production d'or a été de 245,933 onces d'or, comparativement à 253,189 onces pour l'année précédente.

Les réserves de minerai ont augmenté à \$2.600.000 tonnes au cours du dernier exercice. Les prospecteurs de la compagnie ont été particulièrement actifs dans la région de Keewatin, du Lac Contwoyo et du Lac Point.

Giant Yellowknife possède une mine d'or dans la région minière de la Baie Yellowknife, dans les territoires du nord-ouest.

C.G.E. Canadian General Electric a enregistré des profits nets record de \$13.784,890 durant l'exercice financier terminé le 31 décembre 1963, comparativement à des profits nets de \$14.740 pour l'année précédente. Le rapport annuel révèle que

Sommaire des transactions sur les bourses canadienne et de Montréal (mois de février)

Table with columns: BOURSE DE MONTREAL, BOURSE CANADIENNE, Valeur des industrielles, Valeur des mines et pétroles, Valeur totale.

ment par des Canadiens français.

Car c'est à ce genre d'entreprises que s'accroche le plus grand nombre de capitaux qui circulent à propos des investissements futurs de la SGF. De là à donner le nom de l'entreprise sur laquelle elle se fixerait, toujours selon les rumeurs, il y a toute une marge. Le mieux à faire en ce cas est de déterminer l'entreprise du genre qui aurait le plus de raisons de demander l'intervention de la Société.

En ce qui concerne l'entreprise Bombardier, M. Filion a déclaré que la SGF ne s'y intéresse pas pour l'instant et qu'elle n'est pas entrée en contact avec les successeurs du fondateur, dont la mort est survenue voilà peu de temps.

Mentionnons en outre que d'autres rumeurs laissent également entendre que des pressions s'exerceraient actuellement sur les dirigeants de la Société pour les amener à s'intéresser à l'hôtellerie, un commerce peut-être pas aussi stable que l'est l'alimentation mais, en certains cas, fort lucratif.

Ainsi, on ajoute dans des milieux bien informés que trois ou quatre entreprises hôtelières sont présentement dans une situation financière qui justifierait une intervention de la SGF, soit sous forme d'injection de nouveaux capitaux, soit par la prise pure et simple du contrôle.

La faillite de la C.N.G. M. Filion a nié que la faillite de la Compagnie Nationale de Gestion ait eu en quoi que ce soit aux opérations de la SGF, et fait remarquer que les investisseurs comprennent qu'il y a un élément de risque inhérent à toute entreprise commerciale.

La conférence de presse accordée par les dirigeants de la société de gestion à ce lieu immédiatement après la cérémonie marquant l'inscription officielle des actions de la SGF à la cote de la bourse de Montréal.

PRÊTS. Argent disponible pour CONSTRUCTION, IMMEUBLE - PERIODE D'AMORTISSEMENT DE 15 ANS, ACHAT D'OUTILAGE ET TRANSACTIONS DIVERSES. Service rapide. BEAVER LOAN CORP.

IAC PRÊTS COMMERCIAUX. Termes et conditions raisonnables. Participation au capital-actif non requise. A partir de \$25.000 à \$1.000.000 ou plus.

ROYAL INSURANCE COMPANY LIMITED THE WESTERN ASSURANCE COMPANY THE LONDON & LANCASHIRE INSURANCE COMPANY LIMITED



M. Hugh P. Ham, M. Donald B. Martin. Afin de consolider leur unité administrative au Canada, les compagnies d'assurance ci-haut mentionnées annoncent la nomination de MM. HUGH P. HAM et DONALD B. MARTIN comme gérants généraux pour le Canada.

Canadian Club par HIRAM WALKER. LE PLUS Léger WHISKY AU MONDE.

Trust Général du Canada. Valeur nominale \$10. Prix: au marché. NESBITT, THOMSON ET COMPAGNIE, LIMITÉE.

Le monde féminin

Dans l'optique du mariage chrétien, il faut d'abord former LE COUPLE

par Marie LAURIER

"La grande révolution du 20e siècle, déclarait récemment le "jeune vieux" chanoine Leclercq (il a 84 ans...) sera celle de l'évolution de la femme."
"L'action féministe qui revendique l'émancipation de la femme en concurrence avec l'homme (sauf évidemment dans la fonction génétique) est en train de se résorber pour faire place plutôt à la formation du COUPLE."

Voilà les idées-clés de l'exposé que faisait hier soir Marie-

Françoise et Gaston Falisse, fondateurs d'un Centre d'étude et de consultations familiales à Bruxelles, devant les élèves de l'Institut pédagogique et familial des Soeurs des SS. Noms de Jésus et de Marie sur le rôle de la femme dans la vie moderne.

Ce rôle en spécialistes des questions conjugales, les conférenciers le circonscrivent en fonction de la psychologie du couple ou si l'on préfère de la "famille nouvelle".

"Si le marxisme a voulu libérer la femme en supprimant l'institution bourgeoise du mariage, le socialisme, qui puise son inspiration dans la philosophie marxiste, a rétabli cette même institution pour l'accepter comme un "milieu de vie" fondamental.

"Nous admettons cependant que la famille subit à l'heure actuelle des transformations fort importantes et percutantes dans notre monde moderne. Tout change, et rapidement."

Ainsi, soulignait Mme Falisse, nous avons dépassé l'éducation que nous avons reçue selon laquelle l'être humain est composé d'une âme, concept sublime, d'un cœur, dont nous devons réprimer les élans trop ardents, d'un corps, objet méprisable. Le christianisme authentique nous apprend que nous sommes pétris de ces trois éléments formant un tout. Le spirituel et le charnel, loin d'être incompatibles, forment un tonus psychologique qui équilibre l'individu.

On ne conteste plus vos droits!

"Dans mon pays, poursuit M. Falisse — et il ne croyait pas rejoindre si bien le nôtre — le slogan populaire "La femme au foyer", dans sa formulation, devient un ordre. Maintenant on va davantage vers des conceptions plus souples. Les féministes auront ouvert les yeux aux hommes.

Naissance à la cour royale marocaine

Rabat, (Reuter) — La princesse Lamia Solh, épouse du prince Moulay Abdallah, frère du roi Hassan Deux, a donné naissance à un fils, apprend-on aujourd'hui de source du palais royal.
La mère et l'enfant se portent bien.

Falsse au trésor au Musée

Les 250 dames qui travaillent bénévolement comme guides au Musée des Beaux-Arts, de même que leurs époux, sont conviés à une "course au trésor", le lundi soir, 9 mars, à huit heures, en marge de l'exposition Picasso. Personne d'autre ne pourra y participer.
La course se déroulera comme suit: chaque couple recevra un poème rappelant l'un ou l'autre des tableaux de Picasso et il cherchera à l'identifier d'après les strophes qu'il aura en mains.
Le concours sera bilingue et des prix seront offerts aux gagnants.

On ne conçoit plus par exemple "l'imbécillité de la femme", selon les termes mêmes de St-François de Sales. Les droits de la femme ne sont plus en état de contestation, ils lui sont acquis au même titre que l'homme, nivelés sur le concept



M. et Mme Gaston FALISSE

Marie-Françoise et Gaston Falisse en sont à leur premier voyage au Canada et même en Amérique du Nord.
En 1940, ils étaient tous deux militants de la J.O.C.

En 1945-1946, ils prennent la relève à la direction de la revue "Feuilles Familiales" avec des équipes de foyers. Ce périodique mensuel atteint 14.000 foyers belges et 2.000 foyers français.

Un peu plus tard, le couple Falisse met sur pied un Centre d'études et de consultations familiales et conjugales. Ils fondent une revue pour les jeunes: "Demain", ajoutent des "Notes de pastorale familiale" aux Feuilles familiales, à l'intention du clergé et des religieuses.

M. et Mme Falisse sont des conférenciers très en demande en Europe. Ils ont quatre enfants dont les âges s'échelonnent entre 16 et 22 ans.

"Nous ne sommes pas venus ici en missionnaires, disent-ils. Nous tenions à connaître votre pays qui évolue à un rythme beaucoup plus accéléré que le nôtre. Nous espérons prendre contact avec la famille canadienne-française et poursuivre ainsi nos recherches."

Le couple Falisse dont c'était hier la première conférence publique, adressera aussi la parole en province, notamment à Granby, Valleyfield, St-Jérôme, St-Jean, etc. Ils visiteront également Québec et Ottawa, d'ici leur départ, au début du mois d'avril.

d'égalité sur le plan humain, philosophique et divin.

"Et quand le problème du travail de la femme mariée à l'extérieur de la maison se pose, c'est le couple qui doit décider. Non plus sur le plan d'un droit, mais en regard de la mission respective des conjoints."

Amour, espoir et gratuité

Mme Falisse se dit d'avis que la maternité demeure une "vocation" importante et qu'elle implique la fidélité au mari et père, la fidélité au "devenir" de l'enfant.

Faisant allusion au procès Vandepuit qui a bouleversé le monde, Mme Falisse estime que la malheureuse mère, en tuant son enfant, a été "profondément infidèle" à elle-même et par voie de conséquence, à sa mission de mère.
"Ce n'est pas nous qui devons décider du sort de nos enfants, dit-elle. Nous ne sommes là que pour leur apprendre l'amour, l'espoir, la gratuité. Les valeurs les plus fondamentales, ce sont les femmes qui les transmettent."

Un monde en marche

Le couple Falisse se réjouit des perspectives nouvelles et dynamiques qu'offre le Concile oecuménique.

"Nous vivons dans un monde en marche, et surtout dans une Eglise en marche. La pensée catholique s'intéresse davantage aux femmes et estime qu'elles ont la capacité d'agir des idées et d'exercer une influence indéniable."

L'esprit cartésien n'est plus uniquement l'apanage de l'homme.

Les conférenciers ont fait part à l'auditoire d'une expérience qu'ils ont tentée de réunir les éléments les plus évolués de la hiérarchie catholique

belge pour amorcer avec eux le dialogue qui s'impose entre clercs et laïcs.

"Nous croyions que la formule de la table ronde suffirait pour déclencher une action concertée. Nous nous sommes heurtés à des réticences et avons constaté l'immensité de la tâche."

Si bien qu'ils ont résolu de rejoindre le clergé et les religieuses par la rédaction de "Notes de pastorale familiale".

nouvelles brèves

Elargissement de la loi sur l'adoption

Toronto (PC) — La société pour l'aide à l'enfance du Toronto métropolitain a déclaré récemment que dorénavant il sera possible pour les athées et les Juifs d'adopter des enfants de religion différente. Ce chan-

gement de politique résulte d'une nouvelle interprétation de la loi du bien-être de l'enfance.

Toutefois, les enfants de religion catholique demeurent ne peuvent être adoptés que par des catholiques tel qu'il est spécifié dans la loi. Ces changements ont été approuvés par le "Jewish Family and Child Service" qui avait une liste d'attente de plus de 90 couples susceptibles d'adopter un enfant.

L'exécutif de la Société pour l'aide à l'enfance soutient que la condition inscrite dans la loi voulant qu'un enfant soit placé dans un foyer de même foi n'interdit pas l'adoption inter-religion quand l'enfant reçoit toutes les autres assurances de bien-être.

Un canular?

SUNDERLAND, Angleterre. — (Reuter) — La police de Sunderland, où le duc d'Edimbourg doit inaugurer vendredi l'annexe d'un collège technique, enquête à la suite d'une lettre anonyme annonçant que le mari de la reine pourrait être kidnappé.

La lettre, qui a été reçue par un journal de Sunderland, contient cet avertissement en lettres d'imprimerie: "Soyez prêts. Vendredi on tentera de kidnapper le duc."

M. George Cook, chef adjoint de la police de la ville, a décla-



NOMMÉE AU PENTAGONE—

Mme Jane Fiquet Hanna vient d'être nommée adjointe au secrétaire de la Défense, attachée à la défense civile, à Washington. Mme Hanna occupe le plus haut poste jamais confié à une femme au Pentagone. Son traitement sera de \$20,000 par année.

Dix femmes nommées membres de l'administration Johnson

WASHINGTON, (Reuter) — Prenant la parole à l'occasion du banquet du Womens National Press Club américain hier, le président Johnson a annoncé que dix femmes allaient être nommées à des postes administratifs importants.

Le président a précisé que l'une des premières nominations serait celle de Mme Virginia Mae Brown à la Commission inter-état sur le commerce.

Il a ajouté que Mme Katharine White serait nommée ambassadeur, sans toutefois révéler quel serait le pays où elle serait détachée.

Des applaudissements nourris ont accueilli les révélations du président.

Le président a ajouté que Mme Mary Keyserling, épouse de l'économiste Léon Keyserling et elle-même spécialiste des questions économiques serait directrice du service des femmes au département du travail.

Mlle Pauline Tomkins, secrétaire de l'Association américaine des femmes universitaires sera membre de la commission consultative sur l'éducation et les affaires culturelles au département d'Etat.

Mme Norman Chandler, épouse

de M. Norman Chandler, président de la corporation "Los Angeles Times-Mirror" sera membre de la commission consultative de l'agence d'information des Etats-Unis.

Mme India Edwards, ancienne vice-présidente de la commission démocrate nationale sera nommée conseillère spéciale auprès du secrétariat du travail.

Mlle Rose McKee, ancienne journaliste, sera directrice du service d'information de la "Small Business Administration."

Le président a encore annoncé que le Dr Eleanor Poland est nommée au département de la Santé, de l'éducation et de la sécurité sociale où elle s'occupera des allocations de crédits pour les programmes de recherches.

Mme Barbara Bolling, ex-femme de M. Richard Bolling, membre démocrate du Congrès sera assistante spéciale du chef du protocole.

Enfin, Mme Herbert Stats sera conseillère pour les questions concernant les personnes âgées au département de la santé et de l'éducation.

ANNONCE

POURQUOI ONT-ILS DÛ AJOUTER DU COLD CREAM AU SAVON

Savez-vous pourquoi tant de savons vous offrent maintenant un supplément de cold cream dans chaque pain? La raison en est simple. Le savon par lui-même peut assécher votre épiderme. Il a besoin de la richesse humidifiante du cold cream. Mais pourquoi vous contenter d'un cold cream ajouté au savon lorsque vous pouvez obtenir un véritable cold cream riche et merveilleux — le Pond. Le COLD CREAM DE POND nettoie la peau en profondeur. Le COLD CREAM DE POND pénètre profondément dans les tissus et reconstitue l'humidité de la peau. Le COLD CREAM DE POND rafraîchit votre peau la rend douce, pure et propre. Dès ce soir, utilisez le COLD CREAM DE POND.

A.V.M.

La prochaine assemblée mensuelle de l'Association des veuves de Montréal, aura lieu le dimanche 22 mars prochain à 2 h. à la maison des Dames du Bon Conseil située au 71 est, boulevard Dorchester. La messe dite à midi sera suivie d'un dîner servi à 1 h.

L'association des Veuves d'anciens combattants

L'association des Veuves d'anciens combattants non pensionnés procédera à des élections le lundi 9 mars prochain, au Legion Hall, avenue Verdun, à 8 h. Tous les membres sont priés d'y assister.

Amicale primaire St-Stanislas

L'Amicale primaire St-Stanislas organise sa partie de cartes annuelle au jambon, qui aura lieu le mardi, 17 mars, à 8 p.m., à la salle de l'École secondaire St-Stanislas, 1200 est, rue Laurier, au profit de ses oeuvres de charité.



MONTREAL — LONDRES — PARIS — ROME. Partout, dans les principales métropoles de l'Europe comme dans celles de l'Amérique du Nord, la mode voyage afin de plaire aux filles d'Eve. John H. Strauss, modeliste montréalais bien connu, qui con-

naît les versatilités de Dame mode a présenté, au cours de la semaine, ces deux modèles "petit soir". A gauche — deux-pièces cocktail en dessin à jour. A droite — deux-pièces en soie crochétée.

photos ORSSAGH

kier kanter-erichsen

Solde du printemps d'échantillons du magasin

ESCOMPTE DE 25% à 33 1/3 %

SOFAS, DIVANS-LITS, FAUTEUILS DE REPOS ET AUTRES, MOBILIERS DE CHAMBRE

En spécial sofa et fauteuil **\$9950**

kanter-erichsen
4120 ouest, Ste-Catherine

Stationnement gratuit pour nos clients au garage Champlain 4084 OUEST, STE-CATHERINE

Plan budgétaire si désiré
Ouvert vendredi jusqu'à 9 h.
932-2924-5

sur votre bloc notes

Partie de cartes

EATON

Rien dans l'oreille avec le nouveau VIKING

Vous ne trouverez cet appareil à conduction ossale que chez Eaton

Ni vu ni connu, personne ne s'en aperçoit, il est admirablement bien dissimulé dans une paire de lunettes. L'utilisation du principe de la conduction ossale s'est maintes fois démontrée hautement efficace. Sa conception est conforme aux spécifications rigides d'EATON. Pour de plus amples renseignements:

COMPOSEZ VI. 2-9331
Poste 719

Des vérifications du système auditif peuvent être faites dans l'intimité de votre demeure par nos spécialistes sans aucuns frais ni obligation de votre part.

RAYON 431, AU DEUXIEME ETAGE, CHEZ EATON

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

EATON

SALON DE LA MARIEE

La robe de mariée du mois
En exclusivité chez Eaton de Montréal

Une robe enchaîteresse, exécutée en shantung de soie, encolure flatteuse, corsage Empire et appliques de guipure. Un pan libre, retenu au dos de la jupe légèrement évasée du bas, forme une petite traine. Taille 10. **155.00**

Disponible sur commande en tailles 8 à 18. Prière de nous accorder quatre semaines pour la livraison.

COMPOSEZ VI. 2-9331, postes 247, 248

EATON — SALON DE LA MARIEE (RAYON 342) TROISIEME ETAGE

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

Contre la "menace" du blé européen, Sharp veut une alliance Canada-USA

WASHINGTON, (PC) — Le ministre canadien du Commerce, M. Mitchell Sharp, a déclaré hier que les mesures prises par le Marché commun européen pour protéger les productions agricoles des pays membres pourraient réduire les ventes canadiennes et américaines de blé à l'Europe et créer une nouvelle compétition sur les marchés mondiaux par suite des subventions accordées par l'Etat aux producteurs européens de blé.

Il a ajouté que le Canada et les Etats-Unis doivent travailler ensemble à l'approche des discussions du "Kennedy Round" afin d'écartier cette dangereuse menace.

Dans un discours qu'il adressait à l'occasion de la rencontre annuelle des membres de l'Association nationale des marchands de grain et de blé, M. Sharp a déclaré que la question de protéger les productions agricoles posait tout probablement le plus grand des problèmes au commerce international.

Le Canada et les Etats-Unis ont tous deux insisté pour que les négociations qui auront lieu au cours du Kennedy Round, à l'intérieur du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce) ne soient pas limitées à des entretiens sur les tarifs

des produits industriels mais qu'elles portent également sur la réduction des barrières tarifaires touchant le commerce des produits agricoles.

Un handicap

Dans le passé, les négociations sur les tarifs étaient handicapées en plusieurs occasions par les nombreuses barrières que, à côté des tarifs douaniers, les pays importateurs ont érigés. Les discussions sur les tarifs imposés aux produits agricoles ont été obtenues par les représentants des exportateurs de produits agricoles du Canada et des Etats-Unis.

"Voilà pourquoi le Canada et les Etats-Unis doivent unir leur force à celles des autres pays qui ont les mêmes vues pour travailler à l'amélioration des voies d'accès aux marchés mondiaux."

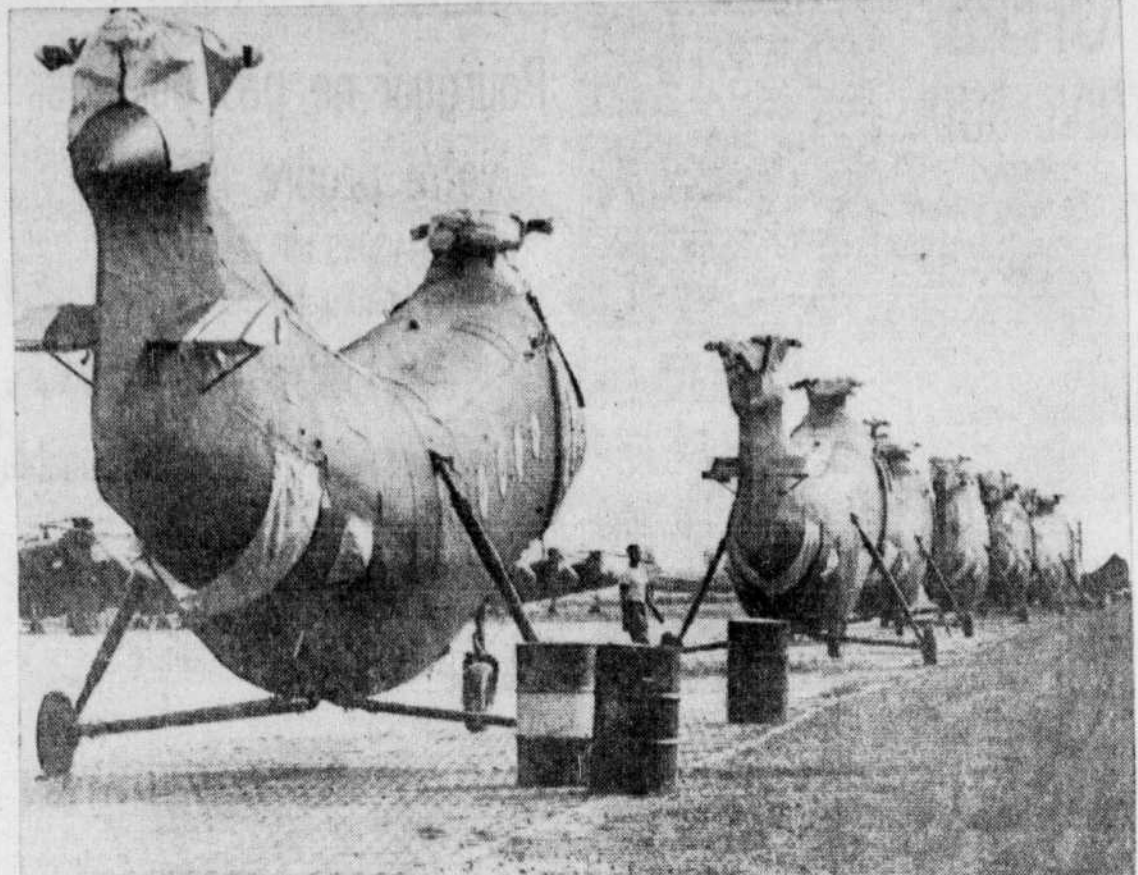
M. Sharp a précisé que les marchands de blé canadiens offrent leurs produits sur les marchés mondiaux sans l'aide du gouvernement.

L'URSS désire conclure des accords commerciaux à long terme avec les USA

MOSCOU (PA, AFP) — Le premier vice-président du Conseil de l'URSS, M. Alexis Kossyguine, a dit aujourd'hui à une mission américaine actuellement à Moscou, et conduite par M. Clarence Martin, sous-secrétaire au Commerce des Etats-Unis, que le Kremlin est désireux de signer des accords commerciaux à long terme avec les Etats-Unis.

Toutefois, M. Kossyguine a refusé de s'engager quant à l'achat par l'URSS de quantités supplémentaires de blé américain. La mission américaine a signé hier avec les Russes un accord grâce auquel un plus grand nombre de cargos américains pourront livrer leur cargaison de blé au port d'Odessa dans la Mer Noire.

Selon M. Martin, lequel a fait rapport à l'issue de son long entretien avec M. Kossyguine, les Russes "sont vivement intéressés à développer leur commerce avec les Etats-Unis". M. Kossyguine a même dit que l'Union soviétique est en mesure de fournir aux Etats-Unis tout ce que ces derniers achètent déjà de l'Europe de l'Ouest, et ce, à des prix plus avantageux.



DES "OISEAUX BLESSES" AU SUD-VIETNAM — Ces étranges appareils ressemblant à d'énormes oiseaux sur roues sont des hélicoptères américains avariés par le feu des guérilleros sud-vietnamiens. Dépourvus de leurs hélices et alignés sur la piste de l'aéroport de Saigon, ils seront transportés aux Etats-Unis pour y être remis à neuf.

A Tito, Ben Bella promet l'appui des Algériens

BELGRADE, (AFP, Reuter) — A son arrivée, hier, à l'aéroport de Belgrade, où il a été accueilli par le maréchal Tito, le président Ben Bella a déclaré : "Le peuple algérien, le gouvernement algérien et le Front de libération nationale se trouveront toujours à vos côtés."

M. Ben Bella, accompagné de plusieurs membres du gouvernement algérien, parmi lesquels, MM. Amar Ouzeggane, ministre d'Etat et Abdelaziz Bouteflika, ministre des Affaires étrangères, effectuera une visite officielle en Yougoslavie. Le groupe a été reçu, hier, à déjeuner par le maréchal Tito et son épouse.

A l'issue de ce déjeuner, auquel assistaient les plus hautes personnalités yougoslaves, M. Ben Bella a confirmé les paroles amicales qu'il avait prononcées à l'aéroport. Evoquant

l'édification en Yougoslavie d'une "société sans classes," le président de la République algérienne a affirmé que l'expérience yougoslave d'auto-gestion ouvrière et de planification continuait d'inspirer les efforts du gouvernement algérien.

Plus tard, dans un toast qu'il a porté au président Ben Bella, le maréchal Tito a déclaré qu'il espérait que le nombre des pays qui participeraient à la prochaine conférence des pays non-alignés serait supérieur à celui de la dernière réunion, qui s'était tenue à Belgrade en 1961. Il y avait eu alors 25 pays participants.

Le chef de l'Etat yougoslave a ajouté que les vues de nombreux pays d'Amérique latine étaient identiques ou très proches de celles des pays non-alignés en ce qui concerne les grands problèmes internationaux.

En route pour Saïgon, McNamara déclare: "Nous avons la preuve que le Nord-Vietnam accroît son aide militaire au Vietcong"

SAIGON, (PA, UPI) — La question d'une action militaire contre le Nord-Vietnam a été soulevée à Saïgon à l'annonce de l'arrivée prochaine (dimanche) du secrétaire américain à la Défense, M. Robert McNamara.

Parti hier soir de Washington avec un groupe de conseillers militaires et civils, M. McNamara se rend une quatrième fois à Saïgon pour étudier sur place les raisons de l'aggravation de la situation militaire au Sud-Vietnam.

Au cours d'une conférence de presse avant son départ, M. McNamara a qualifié de "grave" la situation au Sud-Vietnam. Il s'est toutefois refusé à commenter les suggestions selon lesquelles les troupes sud-vietnamiennes et peut-être les forces américaines s'apprêteraient à pousser leur offensive au Nord-Vietnam. Il suggérera à ses interlocuteurs de se référer aux déclarations du président Johnson et du secrétaire d'Etat Dean Rusk sur ce sujet.

Le secrétaire à la Défense des Etats-Unis a affirmé cependant que "de nouvelles armes, plus lourdes, et, de toutes évidences, fabriquées en Chine communiste, étaient apparues aux mains des guérilleros communistes au Sud-Vietnam." "Au cours des six derniers mois, dit-il, nous avons eu la preuve que l'appui militaire des Nord-Vietnamiens au Vietcong s'est accru."

Pendant ce temps, à Saïgon, le général Khanh déclarait que "l'offensive est la meilleure défense". Toutefois, le premier ministre sud-vietnamien ne se prononce pas sur la possibilité ou le désir qu'il pouvait nourrir de voir ses troupes porter la guerre jusqu'au Nord-Vietnam.

Le général Khanh, qui compte énormément sur l'appui militaire des Etats-Unis pour repousser les attaques de la Chine communiste, était apparu

"Les propos de Wilson sont insensés" "L'Allemagne n'acceptera jamais la démilitarisation de l'Europe centrale" — Konrad Adenauer

BONN, (Reuter) — Prenant la parole hier au cours d'un déjeuner offert par l'Association de la presse étrangère à Bonn, M. Konrad Adenauer, ancien chancelier fédéral, a déclaré que l'Allemagne n'accepterait jamais la démilitarisation de l'Europe centrale, comme l'a proposé récemment M. Harold Wilson, chef du parti travailliste britannique.

"L'Allemagne n'acceptera jamais d'être un peuple de troisième ou quatrième ordre," a affirmé M. Adenauer.

Après avoir souligné qu'il s'était employé pendant quinze ans à faire disparaître d'Allemagne l'esprit du national-socialisme, l'ancien chancelier a déclaré : "Ce pays qui a connu l'esclavage n'en acceptera jamais un autre."

"Il n'est pas intelligent de la part de M. Wilson de faire de tels discours," a ajouté M. Adenauer.

"Je sais qu'en période pré-électorale un chef de parti fait bien des déclarations qu'il ne devrait pas faire. Mais, avant de prendre la parole, tout homme politique devrait songer à l'interprétation que M. Khroutchchev donnera à ses propos."

"... on ne sait jamais"

Abordant la question de l'éventualité d'un compromis franco-soviétique, l'ex-chancelier a déclaré : "Pour l'instant, je ne me fais pas de souci, mais on ne sait jamais..."

M. Adenauer, qui venait de souligner que Paris avait ac-

L'Occident étudie le nouveau plan polonais de désarmement

VARSOVIE, (AFP, Reuter) — Dans une conférence de presse donnée hier à Varsovie, M. Adam Rapacki, ministre des Affaires étrangères de Pologne, a déclaré que le nouveau plan

polonais de désarmement consistait essentiellement en un "blocage" des armes nucléaires dans la région du centre de l'Europe et ne remplaçant pas le "plan Rapacki" pour une dénucléarisation de cette même région.

On sait que le "plan Rapacki" a été présenté à deux reprises aux Occidentaux, en 1957 et 1958, et fut rejeté chaque fois par ces derniers. Le 23 décembre 1963, M. Gomulka, premier secrétaire du parti communiste polonais, annonça une troisième initiative polonaise tendant au simple "gel" des armements nucléaires en Europe centrale.

C'est ce plan qui a été publié hier à Varsovie après des sondages effectués par les Polonais à Genève, Londres et Paris.

Ce plan propose en substance de geler les charges nucléaires et thermonucléaires, quelle que soit leur modalité d'utilisation, et de transporter, sur les territoires de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la République démocratique allemande et de l'Allemagne fédérale, y compris les eaux territoriales et les espaces aériens correspondants.

Bertrand Russell: Sud-Vietnam: pas de paix sans la neutralisation

WASHINGTON, (Reuter) — Le philosophe britannique Bertrand Russell affirme aujourd'hui dans une lettre publiée par le "Washington Post" que la politique américaine en Asie du sud-est est "désastreuse" et

que la seule façon de ramener la paix consiste à neutraliser le Vietnam.

Lord Russell ajoute que les communistes du Vietcong, qui organisent en ce moment la guérilla au Vietnam du Sud, désirent que le pays soit neutralisé et indépendant des blocs antagonistes de la guerre froide.

La majorité du Vietcong n'est pas communiste et bénéficie du soutien populaire, affirme encore le philosophe.

La thèse de Ho-Chi-Minh. Qui qu'en disent les Etats-Unis, Ho-Chi-Minh, premier ministre du Vietnam du Nord, a catégoriquement affirmé qu'il préconise la neutralisation des deux moitiés du Vietnam et désire que le pays reste indépendant de l'Union soviétique, de la Chine et des Etats-Unis.

Il écrit lord Russell qu'il conclut : "Une intervention américaine n'aurait aucune justification, ferait naître une haine terrible à l'égard des Etats-Unis dans toute l'Asie et mettrait en danger la sécurité de l'humanité tout entière."

D'autres liaisons-radio ont été réalisées directement entre Jeddell-Bank et Zimsky par l'intermédiaire de la lune.

Aux Communes britanniques Un vif échange entre sir Alec et M. Wilson

LONDRES, (Reuter, AFP) — La controverse provoquée par une déclaration attribuée au chef travailliste Harold Wilson, durant son récent séjour en Amérique, semble marquer le début de la campagne électorale en Grande-Bretagne.

Le premier ministre, sir Alec Douglas-Home, a retiré publiquement, hier soir, les paroles qu'il avait prononcées à propos de cette prétendue déclaration. Selon les journaux, M. Wilson aurait dit à Washington qu'il se proposait de mettre la marine britannique à la disposition des Nations unies.

M. Wilson a équivoquement démenti cette déclaration que sir Alec avait évoquée dans un discours prononcé hier matin, aux Communes. Le chef travailliste avait alors sommé le chef du gouvernement de se rétracter. "Puisque le chef de l'Opposition dit qu'il n'a jamais prononcé ces paroles, a répliqué sir Alec, je retire les miennes sans réserve."

L'échange avait provoqué un beau chahut en Chambre, députés conservateurs et travaillistes s'accusant mutuellement de mensonge et de mensonge. "Il faudra bien, a lancé enfin sir Alec à l'adresse de M. Wilson, que vous vous expliquiez sur les extraordinaires manchettes qu'on a pu lire dans les journaux."

De l'avis de son procureur, Me Belli Deux détectives apportent des preuves accablantes contre Ruby

DALLAS, (AFP, Reuter) — Deux détectives déposant comme témoins ont apporté hier ce que l'avocat de Jack Ruby, Me Belli, a qualifié lui-même de "preuves les plus accablantes" contre son client, inculpé du meurtre de Lee Harvey Oswald, assassin présumé du président Kennedy.

Les "preuves accablantes" tendaient à démontrer que Ruby avait prémédité son acte avec l'intention bien arrêtée de tuer l'assassin du président Kennedy. Un de ces témoins, D.R. Archer, affirma qu'immédiatement après avoir abattu Oswald, Ruby déclara : "J'espère que j'ai tué ce fils de c...", puis, précisa plus tard avec calme : "Je voulais le tuer, je voulais tirer trois balles."

L'autre policier, T. D. McMillon, avait déclaré qu'en réponse à une question d'un des officiers de police, le capitaine King, sur les raisons de son geste, Ruby avait répondu : "Il fallait que quelqu'un le fasse puisque vous, les policiers, ne pouviez pas le faire."

Il déclara, lui aussi, que Ruby avait voulu tirer trois fois avant plusieurs reprises immédiatement après le meurtre répété : "J'espère que j'ai tué le s.o.b..."

Avant de tirer sur Lee Oswald, Ruby avait crié : "Salaud, tu as tué un autre policier."

Cependant, après avoir été longuement interrogés par la défense, les policiers ont reconnu ne pas avoir mentionné ces faits, ni aux agents du FBI, ni dans les rapports rédigés quelques heures seulement après l'assassinat de Lee Oswald.

L'agent de police McMillon avait notamment omis à la barre de rapporter les déclarations faites par Ruby et consignées dans le rapport établi aussitôt après l'arrestation.

Au camp d'Auschwitz Les chiens de garde étaient mieux logés que les prisonniers

FRANCFORT, (Reuter, AFP, PA) — Les chiens de garde utilisés dans le camp de concentration d'Auschwitz vivaient dans des niches bien plus confortables que les quartiers habités par les prisonniers, ont révélé hier à la reprise du procès des criminels de guerre nazis les avocats représentant les personnes détenues dans ce camp.

Lisant des extraits de l'acte d'accusation, les avocats ont affirmé, en effet, que les quel-

que 200 chiens de garde des SS étaient logés dans des niches bien construites, avec planchers de béton, et spécialement aménagées pour leur procurer le maximum de confort, tandis que les prisonniers vivaient dans des quartiers sombres, sans fenêtres, mal aérés, n'ayant pour planchers qu'une surface boueuse.

"Quand les vaches étaient amenées au camp pour approvisionner de lait les contingents de SS, ont révélé les avocats, les prisonniers étaient retirés de leurs quartiers pour faire place aux animaux. Mais avant d'y installer les vaches, on perçait des fenêtres et l'on reconstruisait les planchers de béton pour rendre ces lieux plus salubres."

Le Dr Wilhelm Muench, qui fut médecin des SS à Auschwitz, est venu déposer à la barre des témoins. Il a déclaré que 4,000 tziganes, détenus dans le camp d'extermination d'Auschwitz, furent passés à la chambre à gaz dans la seule nuit du 31 juillet au 1er août 1944.

Au cours de sa déposition, le Dr Muench a affirmé qu'en théorie chaque détenu devait recevoir chaque jour entre 2,000 et 2,500 calories de nourriture, mais que ce chiffre avait été fixé par les nazis pour des considérations de politique étrangère et à l'intention de la Croix-Rouge internationale. En réalité, les détenus ne recevaient que 50 pour cent de cette quantité et 75 pour cent des prisonniers étaient sous-alimentés.

Après une première journée de dépositions de témoins de l'accusation, que l'on considère généralement comme plutôt favorables à la défense, la thèse de l'accusation a fait des progrès énormes hier matin.

L'accusé a suivi avec calme et attention les longues discussions de la deuxième journée d'audience. Détendu et quelques fois souriant, il s'est prêté avec gentillesse à un artiste qui faisait son portrait dans la salle d'audience.

On sait que l'avocat-général, Henry Wade, va requérir la

Liz Taylor obtient son divorce

NEW YORK, (Reuter) — Radio New York a annoncé aujourd'hui que le divorce de l'actrice Elizabeth Taylor d'avec

le chanteur Eddie Fisher a été prononcé hier au village mexicain de Puerto Vallarta.

Le fait qu'Eddie Fisher n'ait pas contesté le divorce au procès peut être considéré comme un aveu du bien-fondé de l'accusation de Liz Taylor selon laquelle il l'a abandonnée, a estimé le juge. Celui-ci a précisé que son décret permettait maintenant à Liz et à Eddie de se remarier.

Cependant, en accordant le décret de divorce, le juge a déclaré qu'il lui était impossible de statuer sur un règlement financier du divorce parce que le régime de la communauté des biens n'existe pas au Mexique.

Hier soir, à Toronto Elizabeth Taylor et Richard Burton ont réussi à échapper aux reporters qui voulaient connaître leur réaction au décret de divorce accordé à l'actrice. Burton, qui joue dans "Hamlet" au Canada, a dîné en ville avec la vedette et leurs gardes du corps ont empêché les journalistes de les approcher.

De source proche du couple, Liz Taylor et Richard Burton pourraient attendre pour se marier d'être rentrés aux Etats-Unis. Burton doit jouer "Hamlet" à Boston à partir du 24 mars, puis à New York, le 29 avril.



RICHARD BURTON, le prétendant

EDDIE FISHER, c'est le passé

Les avocats de J. Hoffa accusent l'Etat d'avoir nui à leur travail

CHATTANOOGA, Tennessee, (UPI) — Les avocats de James Hoffa, président du Syndicat des camionneurs qui a été reconnu coupable mercredi d'avoir tenté de corrompre le jury de Nashville en 1962, ont demandé hier au juge Frank Wilson d'écartier un verdict du jury qui le rend passible d'une peine de 10 ans de prison, en alléguant que la poursuite devait sa victoire à l'"espionnage" du gouvernement.

Il s'est déclaré qu'une surveillance indue de la part des agents de l'Etat avait entravé les efforts des défenseurs de Hoffa. M. Bernard Spindel, de

Holmes, N.Y., a affirmé hier que ses services d'expert en captage de messages télégraphiques avaient été retenus par la défense pour surveiller les activités du gouvernement. Il a ajouté qu'il avait été incapable d'accomplir son travail, parce qu'il avait été constamment surveillé par les agents fédéraux.

James Hoffa, que la justice vient de relever, pour la première fois, a reconnu coupable, a été libéré moyennant un cautionnement de \$75,000. La défense a dix jours pour en appeler du verdict qui vient d'être prononcé contre lui. A



LE CLUB "TOASTMASTER" de Saint-Gabriel-Lalemant, le seul de langue française à Montréal, a récemment reçu sa charte, ce qui lui permet d'être reconnu officiellement comme membre de la grande famille internationale des "Toastmasters".

Loisirs et Récréation

par Dollard MORIN

A Duvernay

Bibliothèque municipale

Les citoyens de Duvernay viennent d'apprendre une heureuse nouvelle: ils bénéficieront bientôt d'une bibliothèque municipale! En effet, le Conseil municipal a décidé de prendre à sa charge, et de mettre à la disposition de toute la population, la bibliothèque des Jeunes qui existe déjà depuis quelques années dans la paroisse St-Maurice et possède une quantité imposante de volumes.

En outre, pour desservir les secteurs de Duvernay-Est et Duvernay-Nord, le Conseil créera un système de bibliothèques qui apportera régulièrement un choix de livres aux gens de ces endroits. Toutefois, pour rendre le mérite à qui de droit, il importe de souligner le fait que cette décision de transformer en bibliothèque municipale la bibliothèque des Jeunes de St-Maurice fut prise par le Conseil de Duvernay sur une recommandation du COMITE CONSULTATIF DES LOISIRS, après une étude approfondie du projet faite par ce comité en ces derniers mois.

POUR SE RECREER

CE SOIR: à 6 h., à Radio-Canada (canal 2), programme "Jeunesse Oblige" télévisé directement de l'école Meilleur, à Repentigny (soirée paysanne, avec Serge Laprade et Micheline Giguère).

Félix Leclerc

A Ste-Odile

Le dynamique barde canadien Félix Leclerc sera en vedette demain soir, à la boîte à chansons "Le Clos Ste-Odile". Il y donnera un récital, avec sa guitare, à 8 h. 30, au sous-sol de l'église Ste-Odile, 4515, boul. de Salaberry (angle Guertin), à Cartierville. Jeunes gens, jeunes filles et adultes y sont invités. Pour renseignements: FE. 4-6224 ou FE. 4-3522.

Pour l'enfant "Pays de rêve"

Le gouvernement du Tokyo métropolitain ouvrira bientôt un édifice unique à l'intention des enfants: pour eux, ce sera "le Pays de rêve". Il s'agit d'un édifice de 3 étages où tous les enfants pourront réaliser leurs rêves. On y aménagera en effet des salles spéciales pour les expériences scientifiques, les arts, la musique, la danse, etc., et autres installations destinées à aider les enfants à développer leurs instincts créateurs. On y trouvera même un robot géant, un siège de pilote d'avion, des maquettes d'auto et de navire. Cet édifice — on compte en bâtir 6 autres d'ici 1970 — est un don fait aux enfants de Tokyo pour commémorer le mariage du prince Akihito et de la princesse Michiko.

D'autre part, un autre édifice sera érigé à Honjo (Tokyo) pour permettre à plus de 30.000 élèves d'écoles secondaires d'apprendre l'utilisation des calculateurs électroniques et autres appareils modernes des maisons d'affaires.

Au canal 10

Centre de Loisirs

C'est demain que débutera le nouveau tournoi "Sport-Compétitions", au programme "Centre de Loisirs", télévisé le samedi après-midi, à 4 h. 30, par CFTM-TV (canal 10). Les jeunes auront tout intérêt à suivre ces compétitions et à y participer également.

En outre, l'émission comprendra une démonstration de gymnastique par 50 étudiants du collège St-Laurent, une entrevue avec M. Jules Tourillon sur la Fédération des Oeuvres de Charité, une chronique pour jeunes filles, avec Mme Diane de St-Pierre, sur la façon de se présenter pour une demande d'emploi.

A Ste-G.-Cousin

Les Loisirs de Ste-Germaine-Cousin ont organisé des cours de danses folkloriques pour les 14 à 18 ans, qui ont lieu chaque mardi soir, de 7 h. 45 à 9 h. 30, à la salle paroissiale, 14205, rue Notre-Dame, à Pointe-aux-Trembles. Ces cours sont dirigés par le meneur Yves Pelletier.

En outre, la 2e série des cours d'art culinaire, destinés aux dames et aux jeunes filles, se tiendra au même endroit, du 17 au 29 mars, et du 31 mars au 24 avril, sous la direction de Mlle Lison Labrecque, spécialiste du Service d'Education populaire du ministère de la Jeunesse. Les intéressées sont priées de s'inscrire le lundi soir, 16 mars, à 8 h., à la salle paroissiale. Pour renseignements: 642-5423 ou 642-2790.

L'Age d'Or

Les Loisirs de l'Age d'Or, organisés au centre récréatif Henri-Julien, 9300, rue St-Denis (près Chabanel), ne manquent pas d'activité. Ainsi, pour les gens de 50 ans et plus, ils tiendront demain soir, à 8 h., une danse costumée, avec orchestre. Il y aura un prix pour le travesti le plus original et l'entrée sera libre.

Rencontre de gymnastique

Le tournoi pour le championnat provincial de gymnastique, qui devait avoir lieu en fin de semaine, a été remis au 2 et 3 mai, au Centre Notre-Dame. Ceci permettra aux gymnastes de pratiquer encore davantage les exercices imposés pour les classes junior et senior, et de se mieux préparer à ces compétitions qui seront, en quelque sorte, un "essai provincial" en vue du tournoi pour le championnat du Canada, devant se tenir à Vancouver les 15 et 16 mai prochains.

Toutefois, une rencontre aura lieu dimanche, 8 mars, à 1 h. 30, au Centre Notre-Dame, ch. Reine-Marie, à l'intention des gymnastes, des officiels, des juges et des entraîneurs. Il y aura mise au point des exercices imposés pour les juniors et seniors, et un cours de perfectionnement pour les juges. En même temps, se tiendra une assemblée de l'Association de Gymnastique du Québec.

EDUCATION PHYSIQUE

Quelle est l'origine des sauts de barils? Comment pratiquer le golf à l'intérieur? Quelle doit être l'alimentation de l'athlète? Voilà autant de questions qui trouvent une réponse fort à point, et même illustrée, dans le dernier numéro de la revue "Education physique, Sports & Loisirs".

Ces sujets sont traités par des spécialistes d'expérience. Il en est de même d'autres textes se rapportant au "second souffle", au curling, au camping, au polo nautique, au "patin, cet inconnu", etc. Cette revue, qui s'améliore de plus en plus, comporte aussi des exercices de gymnastique féminine et elle met en vedette, comme personnalité du mois, M. Lévis Sauvé, "un pionnier de l'Education physique, des Loisirs et de la Récréation".

En lisant cette revue, on sera sûrement étonné d'y apprendre qu'à Montréal, la ville possède le plus grand nombre de piscines dans toute l'Amérique du Nord, il n'y a que 20% de sa population sachant nager!

Partie de sucre

L'équipe "les Voyageurs" tiendra sa partie de sucre annuelle, le dimanche 15 mars, au Mont-St-Hilaire (cabane Cardinal); le départ se fera à 2 h. de l'après-midi. Au programme: tire sur neige, excursion en montagne, souper et danse avec orchestre. Pour renseignements: M. C.-E. Trudeau (254-0451).

Nouveaux duplex
2ième ETAGE CHAUFFE
A LOUER
avec piscine et réfrigérateur, \$75
A LOUER, 3 1/2 pces, \$70 par mois, 4 1/2 pces, \$95, 5 1/2 pces, \$110, 6 1/2 pces, \$140
Situés rue Jean-Talon, à l'est de Vieux
Maison modale 7345, rue Dollard
BARONE CO. LTD.
DU. 1-2854 RA. 1-9011

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et de ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Tournois de la C.O.P.

Un Service des Sports

Depuis un an, la Confédération des Oeuvres de Loisirs de la Province de Québec (C.O.P.) s'est donné un "Service des Sports", dont la direction a été confiée à M. André Drolet. Elle y a groupé les services sportifs qu'elle mettait à la disposition de ses membres, depuis sa fondation en 1946.

baseball et de hockey. Dans ce dernier sport, les tournois des catégories midjet, bantam et juvénile débuteront le 14 mars; ils se termineront le 4 avril, à Québec. Des équipes des Fédérations de Loisirs de 6 diocèses différents y prendront part Québec, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Chicoutimi et St-Jean.

En outre, la C.O.P. a publié cette saison, une nouvelle édition de son manuel de hockey. Elle prépare également deux autres manuels pour le baseball et la balle molle, sports dont elle se préoccupe activement dès la fin des tournois de hockey.

Par ailleurs, on annonce qu'à l'Aréna de l'O.T.J. de Québec, sis au parc Victoria, se déroulera à compter du 15 mars le grand tournoi de hockey "Intermédiaire-Olympique", pour les équipes du diocèse de Québec et des environs. A noter que les équipes inscrites à cette compétition doivent grouper les mêmes joueurs que durant leur récente saison. Ce tournoi sera sous la direction de M. André Gilbert, gérant de l'Aréna du parc Victoria.

Quant au "Service des Sports" de la C.O.P., il est entièrement à la disposition des organisations paroissiales de Loisirs, des collèges classiques, des municipalités, des Commissions scolaires et autres groupements sportifs. Pour tout renseignement, on peut s'adresser à son directeur, M. André Drolet, au Secrétariat de la C.O.P., Parc Victoria, à Québec.

—A St-Michel: exposition d'art à l'hôtel de ville, 7501, boul. Octogonal (2 h. à 10 h., entrée libre).

—DANSE: à l'école Gidon-Ouimet (Ontario et Poupart), à 8 h., folklore et récréatif, avec "Flamme Bleue"; — au centre Gadbois, 5455, ch. Côte St-Paul, à 7h.30, danse pop. avec orch. (entrée libre); — au sous-sol de l'église St-Eugène, 6421, 13e av., Rosemont, cours de danses folk., à 8 h.; — à l'école St-Bernardin (8e av. et boul. Métropolitain), à St-Michel, à 9 h., pratiques de danses folk. pour seize ans et plus, avec "les Copains"; — à l'école St-Nom-de-Jésus, 1710, rue LaSalle, à 8 h. 30, danses pop. avec orch. pour 14 ans et plus; — aux Loisirs Saints-Martyrs, 10125, rue Parthenais, à 7 h. 30, danses folk.

—BOITES à chansons: — au club Saranac (H-Bourassa et Meunier), à 8 h. 30, avec Jacques Blanchet; — à "Chant-Kier" (ce ntre d'apprentissage, 5205, rue Parthenais) à 8 h., avec Jacqueline Lemay, Roger Lesourd et Sylvain Lelièvre; — à "la Gaffe" (Centre St-Viateur, 225 av. Bloomfield, Outremont), à 8 h., avec Christine Charbonneau; — "Le Corridor" (centre St-Simon-Apôtre, 195, rue de Beaulieu-Bois), à 8 h. 30; — "Yodel" (chalet de tennis municipal, à Duvernay, rue Beauport, au nord du boul. Lévesque), avec Claude Palmieri, à 9 h. et à 10 h. 30.

—A 8 h. 30, au Cercle Universitaire, 515 est, rue Sherbrooke: Fiesta mexicaine pour le grand public, avec orch. sud-américain et l'équipe "Le Petit Bonheur" (CL. 6-5941).

—A 1 h., à l'Aréna de Montréal-Nord, 3e festival d'hiver de l'Association des sourds; le soir, à 8 h., grande danse chez les Fusiliers, 3721, rue Henri-Julien.

—A 8 h. 15, à la salle paroissiale St-Roch (Champagne et St-Roch), à Parc-Extension, spectacle de la Société artistique ("Arsenic et vieilles dentelles").

ANNONCE

Le plaisir de donner

On dépeint l'homme comme une créature égoïste, mais à la vérité, sa nature est double. Il est à la fois égoïste et altruiste. Dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars, un grand organisateur d'oeuvres de charité vous explique pourquoi l'homme qui refuse d'aider les déshérités refuse en lui un instinct fondamental et se prive d'une joie nécessaire à sa santé morale. Lisez comment un seul dollar offert à une bonne oeuvre fait réaliser au contribuable des économies qui peuvent aller jusqu'à \$800. Achetez Sélection de mars aujourd'hui!

Avez-vous fait votre part?



Fédération DES OEUVRÉS DE CHARITÉ CANADIENNES (MONTREAL)



Vous déménagez ce printemps?

Veuillez nous communiquer votre nouvelle adresse dès que vous la connaîtrez (même si vous ne savez pas encore la date exacte à laquelle vous déménagerez). Il vous suffit de remplir et de nous retourner la carte postale que nous joignons à votre relevé de compte, ou de téléphoner à notre bureau d'affaires au 844-9911. En nous communiquant votre nouvelle adresse aussitôt que possible, vous nous aiderez à vous donner rapidement le service.

En déménageant, n'oubliez pas vos annuaires!
BELL
Une compagnie canadienne appartenant à des Canadiens



VIVA ÉTABLIT DE NOUVELLES NORMES DANS LA CATÉGORIE DES PRIX MODIQUES!

Comparez la Vauxhall Viva avec toute autre voiture, vous verrez pourquoi cette nouveauté crée une telle sensation dans la catégorie des prix les plus modiques. La VIVA est une voiture économique de style élégant qui établit une nouvelle norme de confort dans sa catégorie. Elle a toute la vigueur qu'il faut pour les conditions d'utilisation canadiennes: son moteur de 50 CV permet d'atteindre 50 milles à l'heure en quelques secondes, départ arrêté! La suspension de la VIVA comporte un ressort avant transversal de type entièrement nouveau qui permet de la conduire dans les virages comme une voiture de sport. Très économe d'essence, elle peut parcourir, jusqu'à 45 milles au gallon. La VIVA, c'est l'économie sans compromis! Allez la voir et la conduire sans tarder.

\$1,741*

*Prix de détail maximum suggéré d'un sedan Viva avec chauffage et dégivreur, comprenant livraison à MONTREAL

AUTRES DÉTAILS SUR LA VIVA — COFFRE DISPOSÉ À L'ARRIÈRE, D'UNE CAPACITÉ DE 10% PI. CU. BOÎTE À 4 VITESSES SYNCHRONISÉES, AVEC LEVIER DE VITESSES MONTÉ AU PLANCHER, PROTECTION ANTIROUILLE COMPLÈTE.

EXPOSÉE EN CE MOMENT CHEZ LES CONCESSIONNAIRES VAUXHALL-PONTIAC-BUICK

MARCHANDS AUTORISÉS VIVA DANS LE GRAND MONTREAL

- MONTREAL BUICK LTD. 4025 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 7-6342
- PARWAY PONTIAC LTD. 3500 ouest, rue Jean-Talon — RE. 9-2291
- ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE 11251 est, rue Notre-Dame — MI. 5-1651
- SANGUET AUTOMOBILE LTEE 1965, rue Lafontaine — LA. 4-3761
- WILHELMY AUTOMOBILES LTEE 4333, boul. St-Laurent — 288-0186
- GARAGE BERTRAND LIMITEE 15538 ouest, boul. Gouin — 626-3981
- HARLAND AUTOMOBILE LTEE 955, boul. Montréal-Toronto — ME. 1-2051
- JARRY AUTOMOBILE Inc. 1068, boul. des Laurentides, Point-Viau, Qué. — 669-2681
- OMER BARRE VERDUN Ltee 5987, Ave Verdun Verdon — PO. 8-2551
- VAILLANCOURT & FRERES 375, boul. Labelle, Chomedey, Qué. 681-2533
- BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE 7085, boul. St-Laurent — CR. 9-7321
- MID-TOWN MOTORS LIMITED 1395 ouest, boul. Dorchester — UN. 6-9961
- ABLAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE 155 ouest, St-Charles Longueuil, Qué. — Tel. OR. 4-4924

NE MANQUEZ PAS "RUE DE L'ANSE" AU RESEAU FRANÇAIS DE RADIO CANADA. — CONSULTEZ VOS JOURNAUX LOCAUX POUR L'HEURE ET LE CANAL

TARZAN



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE FANTOME



LE SURHOMME



LES CANADIENS



LARRY BRANNON



LE PAPA DE LILI



MON ONCLE



AVIS DE DECES

BAILLAIRE (Jean) - Aux Cedres... BRYSON (Rose Ann) - A St-Jerome... DANTON (Marie Antoinette) - A Montreal... LACHAPPELLE (Norbert) - A Montreal... ROUSSEL (Parthenay) - A Montreal... (List continues with many more names and dates)

ASSISTANT GERANT(E) DE CREDIT
Pour compagnie de chaussures. Doit être bilingue, 25 à 35 ans, instruction supérieure, expérience de la collection un atout mais non nécessaire. Bon salaire et bénéfices sociaux. Ecrire donnant résumé complet d'expérience à:
CASE 9707 LA PRESSE

in memoriam
CARIGNAN (Willie) - Un an, dix... DERNIER HOMMAGE A M. PHILORUM ST-PIERRE
Le 11 février 1964 est décédé M. Philorum St-Pierre, époux de feu Bernadette Lalande. Il laisse dans le deuil...

ROCK OF AGES
LES PLUS BEAUX MONUMENTS S'ACHETENT DONC TOUJOURS ICI...
OUI, nous sommes les SEULS représentants autorisés ROCK OF AGES pour Montréal et la banlieue!

VENDEURS DEMANDES
A VENDRE COLONIE DE VACANCES AUX LAURENTIDES
250 ARPENTS • ENVIRON UN MILLE EN BORDURE D'UN LAC • EXCELLENTE PLAGE • 25 BÂTIMENTS BIEN ENTRETENUS • EQUIPEMENT COMPLET • CAPACITE: 200 PERSONNES.
Prix: \$150,000 - TERMES Pas d'intermédiaires, s.v.p.
SALOIS AUTOMOBILE LTEE
610 BOUL. CURE LABELLE, CHOMEDEY
Demandez: M. LETARTE 688-3892



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE FANTOME



LE SURHOMME



LES CANADIENS



LARRY BRANNON



LE PAPA DE LILI



MON ONCLE



BAILLAIGRE (Jean) - Aux Cedres... BASTIEN (Armand) - A Montreal... CASAVANT (Joseph-Evly) - A Montreal... CHABOT (Pamela) - A Montreal... CHAPUT (Albertine) - A Montreal... CHEVREUILS (Delphine) - A Montreal... COLEMAN (Elizabeth) - A Montreal... DALBEC (Eva) - A Montreal... DANTONY (Marie Antoinette) - A Montreal... DUBOIS (Marie) - A Montreal... DUMESNIL (Irma) - A Montreal... FORTIN (J. Victor) - A Montreal... FOUCHER (Léa) - A Montreal... FIVE (Marie-Louise) - A Pointe-St-Charles... GIBOURD (Romeo) - A Montreal... HAMEL (Odilon) - A Longueuil... HIGGINS (Oswald) - A Longueuil... LACHAPPELLE (Emma) - A Terrebonne... LAFRENIERE (Valerie) - A Montreal... LAMOREUX (Rodolphe) - A Longueuil... LAROSE (Mélina) - A Montreal... LEBLANC (Jean-Charles) - A Longueuil... MATHIEU (Germaine) - A Pointe-St-Charles... PELLETIER (Auguste) - A Montreal... PERRELLI (Marie - Ursula) - A Montreal... RAINVILLE (Aldard) - A Montreal... ROULEAU (Ernest) - A Montreal... ROUSSEL (Fortunat) - A Montreal... SAVANNE (Marie) - A Montreal... TREMBLAY (Félix) - A Montreal... VEZINA (Fleurbaey) - A Montreal...

DECES DE M. ARMAND BASTIEN

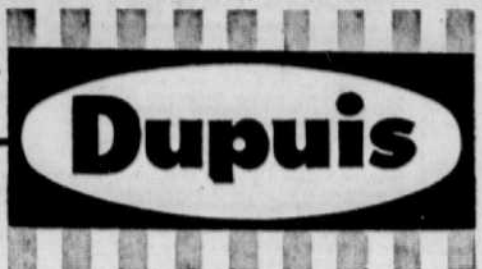
Text regarding the death of M. Armand Bastien, including details about the funeral and family members.

ASSISTANT GERANT(E) DE CREDIT - 25 à 35 ans, instruction supérieure, expérience de la collection un atout mais non nécessaire. Bon salaire et bénéfices sociaux. Ecrite donnant résumé complet d'expérience à: CASE 9707 LA PRESSE

in memoriam - Beauté durable - Nous nous spécialisons dans les modèles exclusifs - GRAND CHOIX DE GRANITS - TOUS LES MODELES - TOUTES LES DIMENSIONS - TOUS LES PRIX - SEBASTIANO - ARTISTE-SCULPTEUR - Travaux des monuments: 6811 est, Sherbrooke - Bureau: 6776 est, Sherbrooke - CL 9-6917

VENDEURS DEMANDES - A VENDRE COLONIE DE VACANCES AUX LAURENTIDES - 250 ARRENTS - ENVIRON UN MILLE EN BORDURE D'UN LAC - EXCELLENTE PLAGE - 25 BATTISES BIEN ENTRETENUES - EQUIPEMENT COMPLET - CAPACITE: 200 PERSONNES. PRIX: \$150,000 - TERMES Pas d'intermédiaires, s.v.p. CASE 9625 LA PRESSE - SALOIS AUTOMOBILE LTEE - 610 BOUL. CURE LABELLE, CHOMEDEY - Demandez: M. LETARTE 688-3892

TOUT DROIT CHEZ



qui célèbre son **96^e** ANNIVERSAIRE



Paletots
Beau temps
mauvais temps
Très spécial

13⁹⁸

Le plus pratique des paletots REVERSIBLES, tissu en rayonne au fini worsted à motifs variés d'un côté; l'autre côté en popeline iridescente de coton et nylon. Coupe droite, col balmacaan (militaire), 2 poches, martingale (demi-ceinture) au dos, amovible, 6 à 18 (24 à 36). • bleu/noir, charcoal noir, vert/vert, charcoal/charcoal.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

VI. 2-6171



Ensembles pyjama et robe de chambre

garçons 8 à 18 ans (26 à 36)

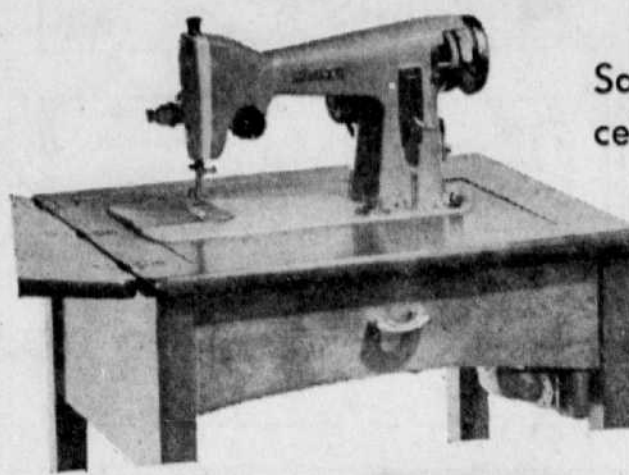
Prix Spécial Anniversaire

4⁹⁸

l'ensemble

Faites d'une pierre deux coups en achetant cet ensemble : pyjama et robe de chambre • broadcloth coton "Sanforized" • nouvelles teintes de paisleys printaniers • coupe et confection de 1ère qualité • fabriqués au Québec par des gens du Québec pour les gens du Québec. PAISLEYS: • gris • vert • bleu dans le groupe.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661

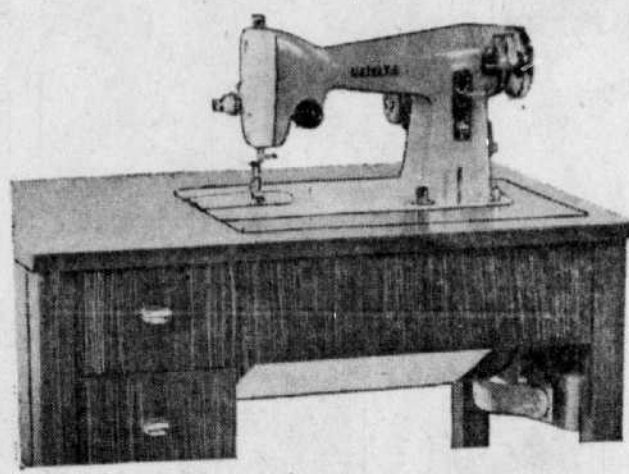


modèle type **CONSOLE**

prix ord. 139.95

79⁹⁵

aussi peu que 5.00 par mois



modèle type **SECRETAIRE**

prix ord. 159.95

99⁹⁵

aussi peu que 5.00 par mois

valeur remarquable
Samedi, dernier jour pour réaliser cet achat et cette économie

WHITE

grosse tête de luxe à couture droite
Economie de \$60 sur ces deux modèles

LES DEUX MODELES SONT FLAMBANT NEUFS ET SONT ENTIEREMENT GARANTIS.

VOICI les caractéristiques

DE LA GROSSE TETE DE LUXE

- bobine ronde
- coud avant/arrière
- coud par-dessus les épingles
- lumière à même la tête
- déclenchement automatique pour le reprisesage

DOUBLE GARANTIE WHITE ET DUPUIS
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

les commandes téléphoniques seront acceptées

VI. 2-6171

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 775

Participez tous les jours au programme SUPER BINGO

à la TV de 2 h. à 2 h. 30 canal 10 commandité par DUPUIS et IGA

GRAND PRIX DE \$100 CHAQUE JOUR

NOMBREUX PRIX DE CONSOLATION PLUS UNE MAGNIFIQUE CHEVROLET IMPALA sera attribuée à la dernière émission

OBTENEZ VOS CARTES DE "BINGO" GRATUITEMENT CHEZ DUPUIS — Bureau du CREDIT — 6e ETAGE OU A L'UN DES MAGASINS "IGA"

15	30	43	58	74
2	27	D	48	73
13	20	45	50	66



Sparkling-Cologne de SHULTON

Une eau de cologne rafraichissante après le bain: DESERT FLOWERS et FRIENDSHIP GARDEN, à votre choix, en flacon de 8 onces pratique, économique. Un enchantement!

Ord. 1.50 flacon 8 onces

SPECIAL

2/1.79

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240

LA 2^e AUTOMOBILE ACADIAN CANSO A ETE ATTRIBUEE A Mme A. SOULIERE, DE LA RUE ST-ANDRE



10 mars



14 mars

DOUBLE AVANTAGE ECONOMIE Plus 2 autos ACADIAN CANSO attribuées

Conditions faciles:

Déposez toutes vos factures DUPUIS (ou similaires acceptables) portant vos nom, adresse et numéro de téléphone dans la boîte CON-COURS placée au rez-de-chaussée DUPUIS. Multipliez vos chances en déposant le plus grand nombre possible de factures DUPUIS. Seules les factures DUPUIS datées du 26 février au 14 mars inclusivement seront acceptées lors des attributions.

Crème à mains MAX FACTOR

format familial gros tube de 16 onces (format spécial) prix spécial

3⁵⁰

SWEDISH FORMULA

Toute votre famille doit bénéficier de cette crème protectrice, surtout en cette saison propice aux gerçures. La crème SWEDISH FORMULA, de Max Factor, très concentrée est hautement efficace pour la beauté et l'entretien des mains.

- humidifiante • adoucissante • veloutée
- CONSTATEZ IMMEDIATEMENT TOUTE LA DIFFERENCE QUAND VOUS EMPLOYEZ SWEDISH FORMULA

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240



Nouveaux et légers sacs "avion"

Délai de 3 ou 4 jours pour la livraison

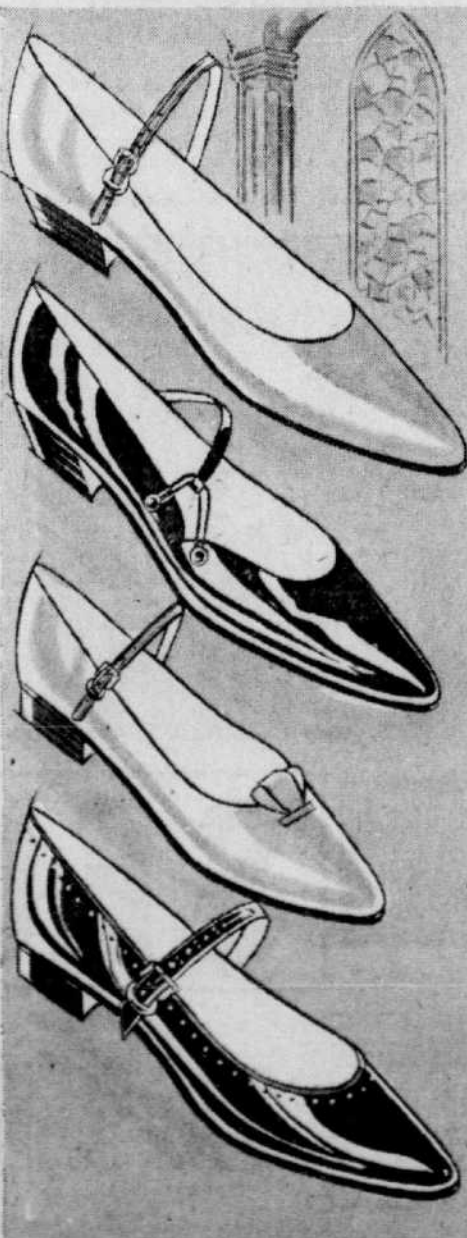
SPECIAL ANNIVERSAIRE

Pour le voyage il vous faut pareil sac léger, de transport facile tout en contenant beaucoup. Intérieur fini caoutchouté, serrure à crans, coins protecteurs, poignée solide. Surface 100% nylon fini satiné, de 1ère qualité. • Bleu • brun • gris dans le groupe.

pour hommes: 38 x 22" (ouvert)
pour dames: 48 x 22" (ouvert)

15⁸⁸

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 930



Souliers cuir

marque réputée pour jeunes demoiselles

pointures 8 1/2 à 3

ord. 6.98 la paire

3⁸⁸

Profitez de ce prix spécial 96e Anniversaire pour acheter deux paires de ces souliers de toilette en cuir, fabrication soignée. Une marque dont nous devons taire le nom. Seront aimés pour le sport, la marche, la détente. BLANC, NOIR. Largeurs: B, C, D, E dans le groupe.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 472

VI. 2-6171

AU SOUS-SOL



Modes printanières à la portée de toutes les bourses

COSTUMES TRICOT DOUBLE

Charmants deux-pièces en tricot laine/coton. Jupe droite montée sur une doublure. Jaquette entièrement doublée sans les manches. Fausses poches, garniture liséré satin, à votre choix: encolure ronde ou encolure à col tailleur. 10 à 18 ans • beige • bleu azur • or • rose.

à votre choix
chaque vêtement

17⁷⁷

MANTEAUX MOHAIR TONS PASTELS EN VOGUE

Achat de modèles échantillons d'un manufacturier qui confectionne des vêtements de séries plus coûteuses — ces manteaux devraient se vendre en réalité 39.99 et 49.95 — C'est là une magnifique subaine pour vous, Mesdames, et sans doute n'aimerez-vous pas le manquer. Tailles variées dans ce groupe tout à fait exceptionnel.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1515

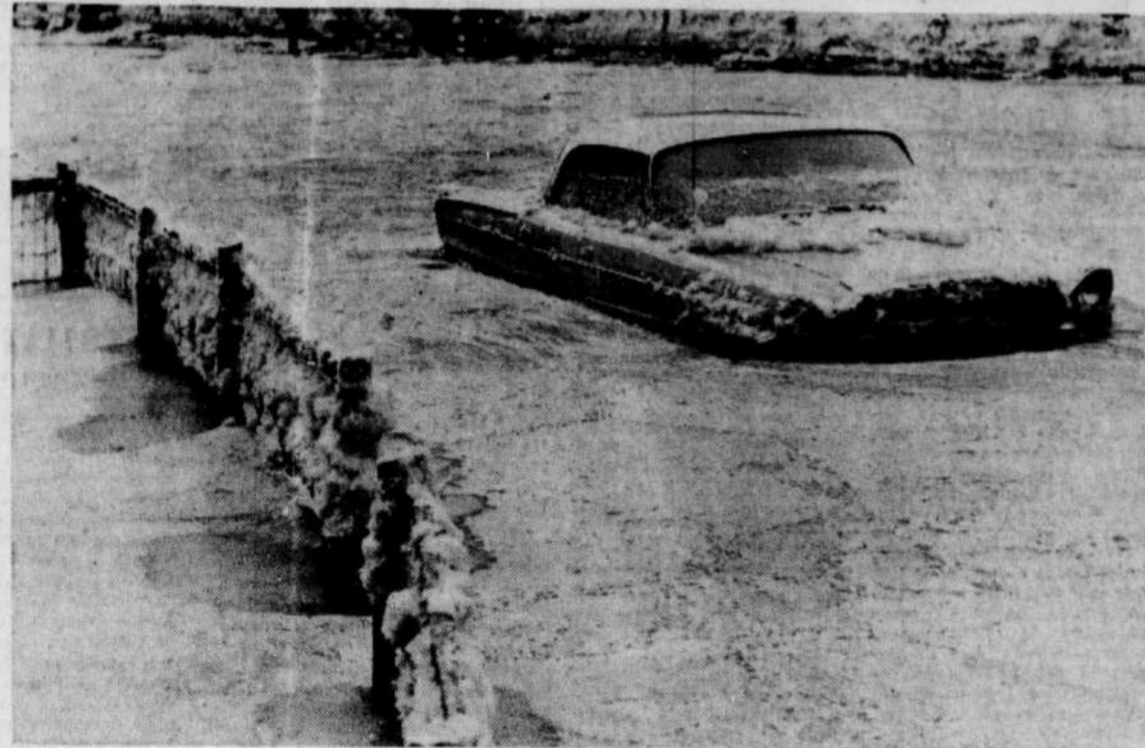
AUJOURD'HUI

SOMMAIRE

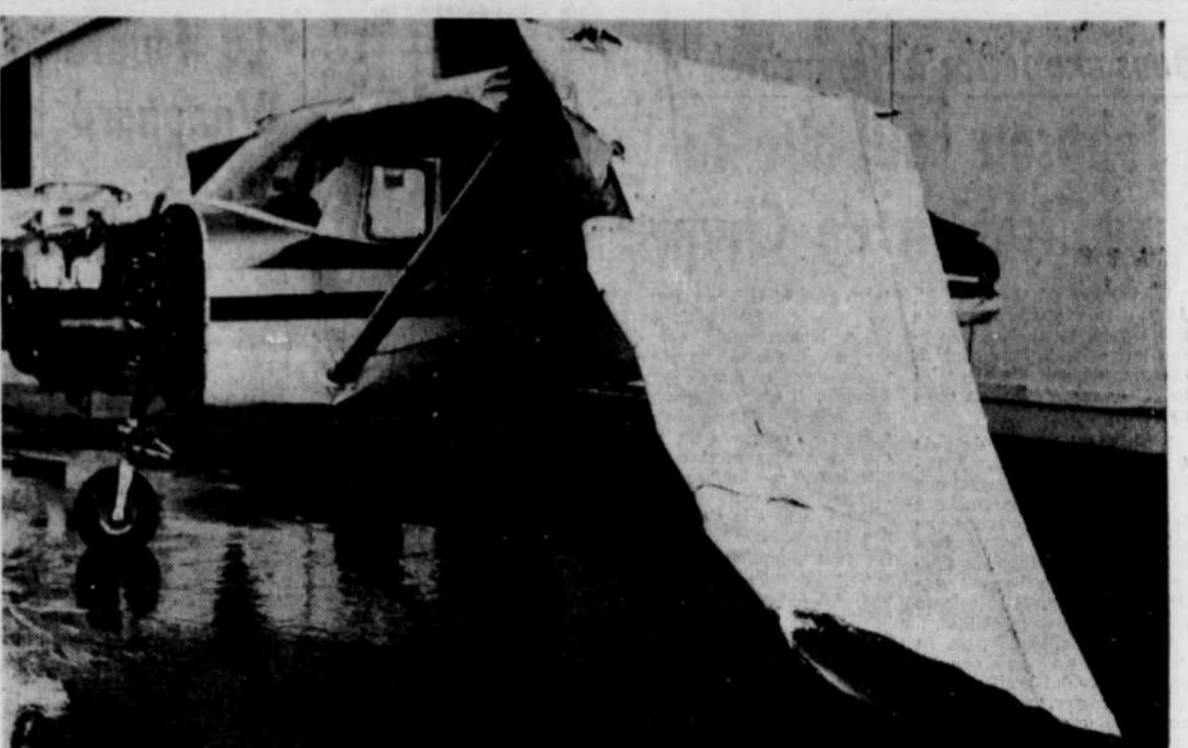
- Annonces classées / 24 à 36
Bandes dessinées / 43
Courrier de Pauline / 20
Décès, Naissances, etc. / 43
Editorial / 4
Finance / 16, 17
Horoscope / 14
Les patrons / 27
Les Tribunaux / 10, 11
Loisirs et récréation / 41
Mots croisés / 29
Nouvelles internationales / 23
Radio et Télévision / 42
Session provinciale / 12, 15
Spectacles et Concerts / 8, 9
Sports / 37 à 40
Via féminine / 18 à 20
Via mondaine / 19
Votre médecin / 7

LA MÉTÉO

MOINS FROID
MIN. : 15 - MAX. : 32
VOIR DÉTAILS EN PAGE 2



Une scène typique à Sherbrooke



Le vent a démolé cinq avions à Cartierville

Inondations à Sherbrooke

SHERBROOKE. — La neige fondante, les pluies abondantes et les amoncellements de glace ont brusquement fait sortir la rivière Saint-François de son lit tard hier soir. Cette crue soudaine a forcé une cinquantaine de personnes de Sherbrooke à évacuer leurs logis. L'inondation a frappé avec la rapidité de l'éclair. Dès 11 h. 40 hier soir, le premier embâcle s'est formé tout près du marché public, au cœur de la ville. Dans les minutes suivantes, toute la population était en état d'alerte. La police et les pompiers locaux se sont aussitôt mis au travail pour avertir des centaines de familles menacées. A 3 heures ce matin, tous les indicateurs de niveau de la rivière étaient complètement dépassés et l'eau atteignait la rue King, en face du terminus d'autobus. L'alerte a également été donnée à Bromptonville, Windsor et Richmond. Dans ces dernières villes, particulièrement à Bromptonville, les gens commencent à être pris de panique. Plusieurs personnes ont rapidement abandonné leurs maisons en se rappelant la terrible inondation de 1948. Les glaces formaient un gigantesque embâcle à la hauteur du pont de Brompton et les prin-



Autres photos en page 3

Un arbre brisé parmi plusieurs

Des vents à tout rompre

Le Québec, l'Ontario et les Maritimes ont essuyé hier les effets d'une bourrasque dont les vents ont atteint plus de 100 milles à l'heure. Cette tempête a traversé le Canada après avoir fait des siennes dans le midwest américain. De fortes chutes de neige ont été enregistrées dans le nord de l'Ontario tandis que des tempêtes de grêle et de neige frappaient le Québec et le sud de l'Ontario. Les vents ont atteint la vitesse de 110 milles à l'heure à Montréal, vitesse jamais enregistrée dans la métropole. A la suite de ce coup de vent, la température qui avait atteint un maximum record de 55 degrés, a subitement plongé à un niveau plus normal pour la saison. Tandis qu'aux Etats-Unis on déplorait 11 morts causées par les éléments, le Canada évaluait les lourds dégâts que la tempête a faits depuis Windsor, en Ontario, jusqu'à la côte atlantique. Partout dans cette région du pays, des lignes d'électricité et de communication ont été brisées, des fenêtres fracassées, des arbres déracinés, des meubles soulevés de leur fondation. A certains endroits, les rues étaient jonchées de débris. Pendant qu'aux aéroports de Halifax, St-Jean, N.-B. et Fredericton le brouillard et les vents violents obligeaient les autorités à restreindre les vols aux trafics d'urgence seulement, l'aéroport de Toronto enregistrait des vents d'une vitesse de 98 milles à l'heure. Les principaux centres de l'Ontario frappés par la tempête ont été Chatham, St-Thomas, Simco, Delhi, Aylmer, Brantford, Hamilton, Niagara Falls et Tillsonburg. A Montréal Une violente bourrasque, accompagnée de pluie et de grêle, qui s'est abattue sur la Métropole hier midi, a laissé derrière elle des dégâts de plusieurs centaines de milliers de dollars. C'est dans l'ouest de la ville que le vent a soufflé avec le plus de force, mais des dégâts ont été causés dans a peu près toutes les parties de la ville, de même que dans les localités de banlieue. A son point le plus fort, le vent a atteint, selon les experts de Dorval, une vitesse supérieure à 110 milles à l'heure. Il s'agirait d'un record de tous les temps pour nos régions peu habituées à de telles bourrasques. C'est presque un miracle que personne n'ait été blessé gravement, quand on considère le fouillis des toitures arrachées, des arbres déracinés, des poteaux rompus, des chalets littéralement arrachés du sol, des maisons et des granges effondrées. La bourrasque a frappé avec une telle soudaineté que les météorologistes n'ont rien pu prévoir. Les bourrasques sont habituellement précédées de lourds nuages causés par des masses d'air chaud, mais en l'occurrence, le phénomène s'est produit trop rapidement pour qu'on ait pu l'avertir. Les vents venaient de l'Ouest, mais n'ont frappé dans toute leur violence qu'ici et là. A Dorval, on rapporte que la bourrasque a commencé dans la Métropole, vers 11 h. 48. L'anémomètre indiquait alors que le vent soufflait à une vitesse de 30 milles à l'heure, puis soudain 110 milles à l'heure. Comme l'appareil n'enregistrait que les vents ne dépassant pas 100 milles, il s'est détaché, l'aiguille complètement hors du graphique. Pendant environ 30 secondes les vents ont gardé cette extrême intensité, puis tombèrent à 85 milles à l'heure, et s'y maintinrent pendant plus d'une minute et demie. A 11 h. Voir VENTS en page 2



Paul de Grèce est mort; Constantin lui succède

ATHENES. (Reuter, AFP) — Le roi Paul de Grèce, qui régnait sur les Hellènes depuis 1947, est décédé aujourd'hui, à l'âge de 62 ans. C'est son fils le prince Constantin, âgé de 23 ans, qui lui succède. Il est automatiquement devenu roi lorsque son père a expiré. Après avoir prêté serment, il a été proclamé roi de Grèce, sous le nom de Constantin XIII. Symbole de la turbulente existence de cette nation méditerranéenne, le roi Paul 1er de Grèce a rendu le dernier soupir après avoir lutté pendant plusieurs jours une dure lutte pour la vie, alors qu'il avait été opéré pour un ulcère à l'estomac. L'état physique du roi, qui avait été opéré le 21 février dernier, s'était aggravé lorsque des caillots de sang sont venus se loger dans son poumon gauche et sa jambe droite. Une pneumonie avait ajouté à la gravité de sa maladie et, finalement, une intoxication des reins avait provoqué de l'urémie. C'est à la résidence royale de Tatoi, à 16 milles d'Athènes, la capitale grecque, que le souverain est décédé, en présence de sa famille. Après son opération à l'estomac, Paul 1er avait un moment semblé être en voie de guérison. Mais 9 jours après l'opération, des caillots de sang s'étaient bloqués dans le poumon et la jambe. Les troubles urinaires (urémie) sont apparus il y a trois jours. Ce matin, cependant, le souverain s'est senti mieux. Il avait dit à la reine qui se trouvait à son chevet: "Frederika, je me sens mieux". Le roi Paul, un robuste homme de six pieds et quatre pouces de stature, souffrait depuis des jours, peut-être déjà depuis plusieurs semaines, avant de subir son opération. Son état physique avait toutefois été caché à son peuple jusqu'à l'opération, car il craignait que, s'il était rendu public, il ne créât trop d'anxiété et d'émotion juste avant les élections nationales du 16 février. Avec la mort de son mari, Frederika, à 46 ans, devient reine-mère. En effet, le prince héritier Constantin s'est fiancé le 23 janvier 1963, avec la princesse Anne-Marie de Danemark. Leur mariage doit avoir lieu en janvier 1965. La princesse Anne-Marie est actuellement âgée de 17 ans. C'est une lointaine cousine de son futur époux. Voir PAUL en page 2

La démocratie au Québec
RICHARD DAIGNAULT
DOMINIQUE CLIF

Un spectre disparaît

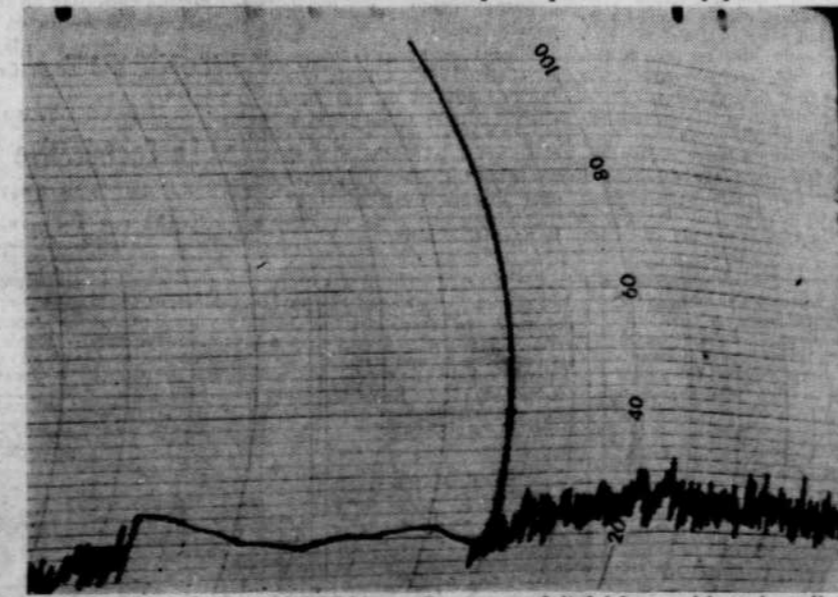
L'ultimatum fiscal et la menace de double taxation que servait Jean Lesage au gouvernement fédéral dans son discours du budget, l'an dernier, ont fondu comme fond la neige au printemps. Alors qu'il était à Ottawa au mois de novembre pour la conférence fiscale, le premier ministre a nié avoir jamais prononcé un ultimatum. Mais il n'écarterait pas la possibilité de la double taxation, à cause des besoins énormes de la province. Or, voici qu'après l'ultimatum c'est le spectre de la double taxation qui semble disparaître. C'est ce qui ressort du budget des dépenses pour 1964-65, qui a été déposé la semaine dernière à l'Assemblée législative. Ce sont des chiffres éloquentes qui permettent d'anticiper sur les discours du budget, qui sera prononcé vraisemblablement vers la mi-avril. Les dépenses se divisent en deux catégories: les dépenses ordinaires qui comprennent l'intérêt sur la dette, et les dépenses en immobilisation qui

Walter Gordon demande \$240,884,747 de plus

OTTAWA. (PC) — Le ministre fédéral des Finances, M. Gordon, a demandé à la Chambre ce matin des crédits supplémentaires de \$240,884,747 afin de pouvoir payer les dépenses du gouvernement d'ici la fin de l'année fiscale qui se termine le 31 mars. Cette requête porte à \$6,860,020,247 les estimés budgétaires que le Parlement a demandés par votes cette année. La plus large dépense que le gouvernement compte payer avec sa dernière demande de crédits couvrira les pertes encourues par l'Office du soutien des prix agricoles. La somme de \$48,400,000 servira à couvrir la baisse du prix du beurre et du porc.



La ville de Toronto n'y a pas échappé



UN RECORD POUR MONTRÉAL — Comme en fait foi le graphique inscrit sur l'anémomètre de Dorval, le vent a atteint une vitesse d'au moins 102 milles à l'heure. Comme l'appareil est conçu pour enregistrer jusqu'à une vitesse maximum de 100 milles, il a été détaché par la bourrasque. Les experts de Dorval soutiennent que le vent a atteint une vitesse de 110 milles à l'heure.

Le sénateur Vaillancourt défend la reine contre les extrémistes

OTTAWA. (DNC) — Le sénateur Cyrille Vaillancourt, après avoir prononcé hier un vibrant éloge de la reine Elizabeth, l'a déclaré comme modèle de toutes les mères du monde, a affirmé qu'elle serait accueillie avec joie et tous les honneurs dus à son rang lors de sa visite à Québec en octobre. Participant au débat sur l'adresse en réponse au discours du trône à la Chambre haute, le sénateur libéral de Lévis, qui a consacré la majeure partie de son discours à condamner les extrémistes, a voulu cependant parler un instant de la visite royale en disant son espoir de pouvoir rencontrer la reine afin de lui transmettre les hommages et les vœux des Canadiens français. "La reine sera accueillie avec joie, honneur et dignité, et il dit de lui souhaite longue vie et un règne heureux. Elle est le modèle de toutes les mères." "Si Dieu me prête vie, a ajouté le sénateur, je serai là avec tout le monde du Canada et du Québec pour présenter mes hommages à la Reine et lui témoigner reconnaissance et admiration." Le sénateur, maintenant âgé de 72 ans, gérant général des Caisses Populaires et nationaliste de vieille date, a cependant consacré la principale partie de son discours à répudier les chefs séparatistes qu'il considère comme des quantités négligeables et des irresponsables, et les moyens d'information auxquels ces irresponsables doivent leur publicité. Ce sont les extrémistes, selon lui, qui menacent l'unité canadienne et, avec eux, ceux qui leur fournissent des tribunes d'où ils peuvent s'exprimer. "S'il se fait tant de publicité autour de certaines gens irresponsables, a dit le sénateur, nous pouvons peut-être dire que la télévision et quelques Voir LE SÉNATEUR en page 2

Il se peut que la reine réponde bientôt au RIN

LONDRES. (AFP) — La reine Elizabeth pourrait répondre à la mise en garde au sujet de son prochain voyage au Canada, qu'elle a reçu hier dans un télégramme du "Rassemblement pour l'indépendance nationale" de la province de Québec, indique-t-on ce matin au palais de Buckingham. Un porte-parole du palais a toutefois souligné que la réponse de la souveraine au mouvement nationaliste québécois ne serait pas publiée à Londres, conformément à la tradition voulant que la correspondance royale demeure confidentielle. "Après avoir confirmé que la reine avait bien reçu un télégramme du Rassemblement pour l'indépendance nationale québécois, le porte-parole s'est refusé à tout commentaire sur une éventuelle annulation du voyage de la reine, qui doit se rendre à Québec et à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, du 6 au 12 octobre prochains. Dans son message, le Rassemblement pour l'indépendance nationale s'élevait contre le fait que la reine doive prendre part à des cérémonies commémoratives d'événements qui ont abouti à la fondation de la confédération canadienne, créée en 1867 et qualifiée de "régime colonialiste". Le voyage de la reine Elizabeth, soulignait le télégramme, pourrait susciter "des incidents regrettables mais inévitables".

Nos fonctionnaires sont traités comme ceux d'Ottawa et d'Ontario

— M. Lesage

QUEBEC, (par J.M. — M. Jean Lesage a annoncé hier à l'Assemblée législative l'amélioration du sort de certaines catégories de fonctionnaires dont la rémunération vient d'être augmentée.

Si l'on ajoute les dernières hausses de traitement aux augmentations régulières de 1963-1964, on constate que le total des sommes payées pour rémunérer les fonctionnaires s'est accru de \$5,300,000.

Dans une lettre à Khrouchtchev

Johnson souhaite la pacification de Chypre

WASHINGTON, (Reuter, UPI, AFP) — Dans une lettre publiée aujourd'hui, le président Johnson invite M. Khrouchtchev à coopérer en vue d'apaiser les passions soulevées par la crise chypriote.

Le dernier reclassement des emplois a été approuvé avant-hier par le conseil des ministres.

Dans une lettre en date du 4 mars, le président des Etats-Unis déclare notamment que le gouvernement américain a la ferme intention d'éviter que soient exacerbées les passions suscitées par l'affaire de Chypre.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Paul Martin, a déclaré hier aux Communes que le gouvernement canadien n'était pas encore en mesure de donner une réponse affirmative.

Affirmant que la seule conclusion qu'il peut tirer du message de M. Khrouchtchev est que le président du conseil soviétique entretenait des vues gravement erronées sur l'affaire chypriote et les objectifs poursuivis par les Etats-Unis.

PAUL

SUITE DE LA PAGE 1

Dans une déclaration expliquant l'envoi d'une force de paix de l'ONU à Chypre, l'archevêque Makarios a dit que "la paix dépend maintenant du peuple chypriote lui-même, tant de la communauté turque que de la communauté grecque".

A part le nouveau roi Constantin, deux fils survivent à son père: le prince Georges II, 23 ans, et la princesse Sophie, 25 ans (l'aînée de la famille).

On a également révélé que dans une lettre datée du 4 mars, le ministre des Affaires étrangères de Chypre, M. Spyros Kyprianou, avait informé le secrétaire général des Nations unies, M. Thant, que "le gouvernement de Chypre accepte la création d'une force de paix des Nations unies à Chypre, conformément à la résolution" approuvée par le Conseil de sécurité.

Le prince héritier, qui a pris le nom de Constantin XIII (son grand-père, Constantin Ier, régna de 1913 à 1917 et de 1920 à 1922), est devenu monarque dès le décès de son père.

Le nouveau monarque de Grèce, Constantin, est né le 2 juin 1940, à Psychiko, dans la banlieue d'Athènes, où vivaient ses parents.

Le prince héritier, qui a pris le nom de Constantin XIII (son grand-père, Constantin Ier, régna de 1913 à 1917 et de 1920 à 1922), est devenu monarque dès le décès de son père.

Le nouveau monarque de Grèce, Constantin, est né le 2 juin 1940, à Psychiko, dans la banlieue d'Athènes, où vivaient ses parents.

Le prince héritier, qui a pris le nom de Constantin XIII (son grand-père, Constantin Ier, régna de 1913 à 1917 et de 1920 à 1922), est devenu monarque dès le décès de son père.

Le nouveau monarque de Grèce, Constantin, est né le 2 juin 1940, à Psychiko, dans la banlieue d'Athènes, où vivaient ses parents.

Le prince héritier, qui a pris le nom de Constantin XIII (son grand-père, Constantin Ier, régna de 1913 à 1917 et de 1920 à 1922), est devenu monarque dès le décès de son père.

Le nouveau monarque de Grèce, Constantin, est né le 2 juin 1940, à Psychiko, dans la banlieue d'Athènes, où vivaient ses parents.

Le prince héritier, qui a pris le nom de Constantin XIII (son grand-père, Constantin Ier, régna de 1913 à 1917 et de 1920 à 1922), est devenu monarque dès le décès de son père.

Le nouveau monarque de Grèce, Constantin, est né le 2 juin 1940, à Psychiko, dans la banlieue d'Athènes, où vivaient ses parents.

Le prince héritier, qui a pris le nom de Constantin XIII (son grand-père, Constantin Ier, régna de 1913 à 1917 et de 1920 à 1922), est devenu monarque dès le décès de son père.

Le nouveau monarque de Grèce, Constantin, est né le 2 juin 1940, à Psychiko, dans la banlieue d'Athènes, où vivaient ses parents.

Le prince héritier, qui a pris le nom de Constantin XIII (son grand-père, Constantin Ier, régna de 1913 à 1917 et de 1920 à 1922), est devenu monarque dès le décès de son père.

Le nouveau monarque de Grèce, Constantin, est né le 2 juin 1940, à Psychiko, dans la banlieue d'Athènes, où vivaient ses parents.

Le prince héritier, qui a pris le nom de Constantin XIII (son grand-père, Constantin Ier, régna de 1913 à 1917 et de 1920 à 1922), est devenu monarque dès le décès de son père.

Le nouveau monarque de Grèce, Constantin, est né le 2 juin 1940, à Psychiko, dans la banlieue d'Athènes, où vivaient ses parents.

Le prince héritier, qui a pris le nom de Constantin XIII (son grand-père, Constantin Ier, régna de 1913 à 1917 et de 1920 à 1922), est devenu monarque dès le décès de son père.

Le nouveau monarque de Grèce, Constantin, est né le 2 juin 1940, à Psychiko, dans la banlieue d'Athènes, où vivaient ses parents.

27 millions de boisseaux de blé canadien pour l'Allemagne de l'Est

WINNIPEG, (PC) — L'Office canadien du blé annonce que la République démocratique allemande achètera 27,600,000 boisseaux de blé du Canada sur une période de trois ans.

L'accord s'étendra du 1er août 1964 au 31 juillet 1967. En vertu de cet accord, l'Allemagne de l'Est négociera des achats périodiques, dont les prix, quantités et autres détails auront à être fixés de nouveau à chaque fois.

La foudre frappe un Vanguard d'Air Canada

VANCOUVER, (PC) — Un quadripporteur "Vanguard" d'Air Canada a été frappé par la foudre hier soir, alors qu'il se préparait à atterrir à l'aéroport de Vancouver.

L'avion, qui transportait 56 passagers, a complété son atterrissage de façon normale. Rendu au sol, on s'est aperçu que la foudre avait frappé le dôme de radar, tout à l'avant de l'appareil, laissant un trou gros comme un ballon de football dans le fibre de verre.

Lampes dangereuses Dans un autre domaine, l'Association internationale du transport aérien a envoyé hier un télégramme à toutes les compagnies de transport aérien, les mettant en garde contre un certain type de lampes de prises de vues cinématographiques.

L'envoi de troupes canadiennes à Chypres se décidera au retour des trois émissaires de l'ONU

OTTAWA, (PC) — Le ministre des Affaires étrangères, M. Paul Martin, a déclaré aujourd'hui aux Communes que la participation canadienne à la force internationale de l'ONU pour Chypres, se décidera au retour d'une commission formée de trois représentants de l'organisme international, qui sont allés rencontrer le gouvernement de Mgr Makarios.

M. Martin, qui répondait à une question du leader de l'opposition, M. Diefenbaker, a confirmé qu'il y avait eu discussion entre le Canada et les autres pays de l'OTAN, notamment avec l'Angleterre, au sujet de la participation canadienne à la force internationale de l'ONU pour Chypres.

Il y a eu discussion entre le Canada et les autres pays de l'OTAN, notamment avec l'Angleterre, au sujet de la participation canadienne à la force internationale de l'ONU pour Chypres.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Paul Martin, a déclaré aujourd'hui aux Communes que la participation canadienne à la force internationale de l'ONU pour Chypres, se décidera au retour d'une commission formée de trois représentants de l'organisme international, qui sont allés rencontrer le gouvernement de Mgr Makarios.

M. Martin, qui répondait à une question du leader de l'opposition, M. Diefenbaker, a confirmé qu'il y avait eu discussion entre le Canada et les autres pays de l'OTAN, notamment avec l'Angleterre, au sujet de la participation canadienne à la force internationale de l'ONU pour Chypres.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Paul Martin, a déclaré aujourd'hui aux Communes que la participation canadienne à la force internationale de l'ONU pour Chypres, se décidera au retour d'une commission formée de trois représentants de l'organisme international, qui sont allés rencontrer le gouvernement de Mgr Makarios.

M. Martin, qui répondait à une question du leader de l'opposition, M. Diefenbaker, a confirmé qu'il y avait eu discussion entre le Canada et les autres pays de l'OTAN, notamment avec l'Angleterre, au sujet de la participation canadienne à la force internationale de l'ONU pour Chypres.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Paul Martin, a déclaré aujourd'hui aux Communes que la participation canadienne à la force internationale de l'ONU pour Chypres, se décidera au retour d'une commission formée de trois représentants de l'organisme international, qui sont allés rencontrer le gouvernement de Mgr Makarios.

M. Martin, qui répondait à une question du leader de l'opposition, M. Diefenbaker, a confirmé qu'il y avait eu discussion entre le Canada et les autres pays de l'OTAN, notamment avec l'Angleterre, au sujet de la participation canadienne à la force internationale de l'ONU pour Chypres.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Paul Martin, a déclaré aujourd'hui aux Communes que la participation canadienne à la force internationale de l'ONU pour Chypres, se décidera au retour d'une commission formée de trois représentants de l'organisme international, qui sont allés rencontrer le gouvernement de Mgr Makarios.

M. Martin, qui répondait à une question du leader de l'opposition, M. Diefenbaker, a confirmé qu'il y avait eu discussion entre le Canada et les autres pays de l'OTAN, notamment avec l'Angleterre, au sujet de la participation canadienne à la force internationale de l'ONU pour Chypres.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Paul Martin, a déclaré aujourd'hui aux Communes que la participation canadienne à la force internationale de l'ONU pour Chypres, se décidera au retour d'une commission formée de trois représentants de l'organisme international, qui sont allés rencontrer le gouvernement de Mgr Makarios.

La météo

Minimum cette nuit : 15
Maximum demain : 22
Lever du soleil : 4 h. 24
Coucher du soleil : 5 h. 48
MAXIMUM : 25

Bureau météorologique du Canada, Ottawa (PC) — Région de Montréal et d'Ottawa: Laurentides: Soleil aujourd'hui; généralement nuageux, neige légère éparse demain. Climat: très doux, fin d'après-midi. Neige froide. Vents d'ouest, 20 milles tombant après-midi. Minimum cette nuit et maximum demain: Montréal, 18 et 22; Ottawa et Sainte-Agathe, 10 et 25.

Minimum cette nuit : 15
Maximum demain : 22
Lever du soleil : 4 h. 24
Coucher du soleil : 5 h. 48
MAXIMUM : 25

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

sont en majeure partie financées au moyen d'emprunts. Les dépenses courantes sont établies pour la prochaine année fiscale à \$1,015 millions. Le gouvernement ne peut pas se permettre un déficit sur ses dépenses courantes; le premier ministre Jean Lesage recherche ordinairement un surplus qui représente deux ou trois pour cent de ce total.

Le gouvernement devra-t-il hausser les impôts pour avoir ce montant en caisse? Il ne semble pas.

On peut établir les revenus de l'année courante aux alentours de \$930 millions. Il faudrait donc qu'ils augmentent d'environ \$110 millions pour couvrir les dépenses ordinaires de l'an prochain, ainsi que le léger surplus habituel. Jean Lesage a déjà trouvé une quarantaine de ces \$110 millions, lors de la conférence fiscale de novembre, à Ottawa.

Or, le premier ministre n'aurait probablement pas besoin d'augmenter les impôts pour trouver les \$70 millions qui lui manquent encore. Cette somme ne représente pas un accroissement inusité dans le rendement des impôts actuels, surtout si l'on considère avec quel acharnement Eric Kierans, le ministre du Revenu, cherche à améliorer les méthodes de perception.

Il semble que la pire auquel on puisse s'attendre est un réajustement mineur des taux. Alors, comment expliquer la disparition de l'ultimatum et de la double taxation, alors que les besoins de la province demeurent toujours aussi aigus?

C'est ici que l'on commence à se perdre en conjectures. On peut se demander si le règlement de la querelle fiscale entre Québec et Ottawa n'est pas reporté à 1965-66, un retard d'un an encore une autre année. On peut croire aussi que le premier ministre Jean Lesage a l'assurance qu'une solution satisfaisante surviendra dans un avenir relativement rapproché.

C'est la prochaine conférence fiscale. Celle qui est prévue pour la fin de mars, qui apportera une réponse à ces questions.

La flotte norvégienne Vingt et une compagnies de navigation norvégiennes ont une flotte marchande représentant 250,000 tonnes.

A LOUER

24,700 pds carrés, sous-sol d'entrepôt, complètement à l'épreuve du feu, chauffé, plancher de béton, grand terrain de stationnement, accès facile pour camionnage, place idéale, située au Marché Central, 855 Boul. Crémazie ouest. 50 du pi. carré.

S'adresser: La Coopérative Fédérée de Québec

SERVICE DES IMMOBILISATIONS 132 rue St-Pierre, Ch.14, Québec 2, P.Q.

Mémoire de la Chambre de commerce à la commission Bélanger

"Impasse constitutionnelle" sans un nouveau partage fiscal

La Chambre de Commerce de la province de Québec reproche "une impasse constitutionnelle" qui ne sera levée que s'il survient entre l'Etat fédéral et l'Etat provincial du Québec un nouveau partage des impôts.

La Chambre, qui dit représenter plus de 25,000 personnes actives "sur les plans économique, civique et social", établit une comparaison de faits, "faits floquents", dit-elle, qui amènent à penser qu'un nouveau partage fiscal entre les deux gouvernements supérieurs s'impose de toute urgence.

"Du 1er avril 1961 au 31 mars 1962", lit-on dans le mémoire que la Chambre de Commerce de la province de Québec a présenté aujourd'hui à la Commission Bélanger, "le fisc fédéral a perçu au Québec la somme de \$925,722,478. Pendant le même exercice, les recettes perçues par le gouvernement du Québec n'ont pas dépassé \$751,114,484, et ces recettes comprennent toutes les sources de revenus du gouvernement provincial."

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

La Chambre de Commerce du Québec se prononce, dans son mémoire à la Commission Bélanger, en faveur du régime fédératif "qui suppose l'existence d'un gouvernement central qui décide des questions d'intérêt canadien qui lui sont confiées par la Constitution, sans toutefois établir unilatéralement les priorités, et de gouvernements provinciaux forts et responsables, aucunement subordonnés au pouvoir central dans leur domaine propre d'activité".

Assureurs La Commission royale d'enquête sur la fiscalité au Québec a également reçu aujourd'hui un mémoire de la Fédération des assureurs au Canada, "mémoire qui expose le fait, dit la Fédération, que les assureurs, bien que détenteurs d'un permis provincial, sont, de façon discriminatoire, assujettis par certaines municipalités à des taxes ou droits de permis spéciaux."

POSSIBILITES D'EMPLOIS FONCTION PUBLIQUE FEDERALE

REGISTES, avec titre de membre du barreau et cinq ans d'expérience en travail juridique; devant rédiger des contrats en bonne et due forme, et fournir des avis juridiques à l'égard des approvisionnements, réclamations, lois, stipulations des contrats et autres sujets connexes; industrie et production de défense, Ottawa, \$8,760-\$10,300. Concours 64-855.

COORDONNATEUR DES PROGRAMMES DE READAPTATION PROFESSIONNELLE, ayant suivi l'instruction de six à dix ans d'expérience auprès des invalides ou des handicapés; devant collaborer à l'établissement d'un programme national de réadaptation professionnelle, Ottawa, \$7,950-\$9,150. Concours 64-519.

INGENIEUR PETROLIER, devant effectuer des études sur la production, la récupération, la fabrication et la transmission de l'énergie dans les industries du pétrole et du gaz, Office national de l'énergie, Ottawa, jusqu'à \$8,400. Circulaire 64-1203.

ADJOINT AU CHEF DE LA DIVISION DU TRAVAILLEUR AGE, ayant suivi l'instruction de cinq à dix ans d'expérience pertinente; devant élaborer et promouvoir des programmes pratiques, collaborer avec les autres organismes et déterminer les besoins de recherches, Travail, Ottawa, \$7,020-\$8,040. Concours 64-520.

ESTIMATEUR DES COUTS, avec bon nombre d'années d'expérience en estimation, vérification et analyse des coûts de construction, d'entretien et de mise en service d'immeubles, Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa, \$6,750-\$7,470. Concours 64-363.

TRAVAILLEURS MEDICO-SOCIAUX, avec au moins baccalauréat en service social et expérience acceptable, dont une partie en surveillance ou en administration, Affaires des anciens combattants, divers centres, jusqu'à \$7,200. Circulaire 64-2065.

SURVEILLANT ELECTRICIEN REGIONAL, avec quatre ans d'expérience progressive acquise dans le montage et l'entretien d'installations électriques et bon nombre d'années d'expérience comme compagnon électricien, dont plusieurs au niveau de surveillant, Nord canadien et Ressources nationales, Fort Smith, T.N.-O., \$6,300-\$6,960, indemnité d'isolement en plus, Ottawa, \$6,300-\$6,960, indemnité d'isolement en plus, Ottawa, \$6,300-\$6,960. Concours 64-587.

SURVEILLANT REGIONAL (PLOMBERIE ET CHAUFFAGE), avec quatre ans d'expérience progressive acquise en plomberie et bon nombre d'années d'expérience comme compagnon, dont plusieurs au niveau de surveillant, Nord canadien et Ressources nationales, Fort Smith, T.N.-O., \$6,300-\$6,960, indemnité d'isolement en plus, Ottawa, \$6,300-\$6,960. Concours 64-587.

EXPERT EN DOCUMENTATION, avec diplôme universitaire et des cours dans l'une des sciences biologiques, et quatre ans d'expérience pertinente; il faut bien connaître l'anglais et savoir lire le français, Direction des aliments et drogues, Santé nationale et Bien-être social, Ottawa, \$6,300-\$6,960. Concours 64-590.

CONSERVATEUR ADJOINT DES ESTAMPES ET DESSINS, avec études supérieures en histoire de l'art ou dans un domaine connexe, plus particulièrement en arts graphiques, et deux ans d'expérience à titre de conservateur; connaissance suffisante du français et de l'anglais, Garde nationale du Canada, Ottawa, \$5,940-\$7,140. Concours 64-589.

PROGRAMMEUR — SYSTEMES DE CALCULATRICES ELECTRONIQUES, carrières ouvertes aux programmeurs d'expérience; pour certains emplois, on exige une expérience en mathématiques dépassant le degré secondaire, divers ministères de l'Etat, jusqu'à \$6,960. Circulaire 64-854.

PREMIER AGENT ADJOINT D'EDUCATION, BILINGUE, avec diplôme universitaire en histoire de l'art et deux ans d'expérience pertinente au diplôme d'une école des beaux-arts et quatre ans d'expérience pertinente, Garde nationale du Canada, Ottawa, \$5,940-\$7,140. Circulaire 64-588.

ADJOINT A LA DOCUMENTATION, avec diplôme universitaire et deux ans d'expérience pertinente ou formation et expérience équivalentes, devant aider les experts-conseils principaux à se tenir au courant des progrès réalisés à l'assurance-santé et à l'administration des hôpitaux, Santé nationale et Bien-être social, Ottawa, \$5,730-\$6,450. Concours 64-587.

TECHNICIENS ELECTRONIQUES, avec expérience et formation en électronique dépassant le degré secondaire, Atelier de radio des "Héronnets", Transports, Ottawa, \$5,100-\$6,000. Concours 64-1707.

TRADUCTEURS (de l'anglais au français), avec diplôme universitaire ou, à défaut d'un diplôme, deux ans d'expérience, Bureau des traductions, Ottawa et Montréal, \$4,560-\$5,900, selon la compétence, Concours 64-700.

STENOGRAPHERS DU SERVICE EXTERIEUR, pour affectation à Ottawa et à l'étranger, Citoyennes canadiennes âgées de 21 à 40 ans et ayant résidé dix ans au Canada, Affaires étrangères et Commerce, Traitement initial \$3,150 et \$3,750, et en plus, indemnités de subsistance et de logement pour service à l'étranger, Concours 64-775.

Les précisions et les formules de demande s'obtiennent aux bureaux de poste dans les grands centres, aux succursales du Service national de placement ou encore aux divers bureaux de la Commission du service civil. Dans le cas des emplois marqués * prière d'écrire SANS-TARDER à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4, et de rappeler le numéro de concours ou de circulaire pertinent.

Les précisions et les formules de demande s'obtiennent aux bureaux de poste dans les grands centres, aux succursales du Service national de placement ou encore aux divers bureaux de la Commission du service civil. Dans le cas des emplois marqués * prière d'écrire SANS-TARDER à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4, et de rappeler le numéro de concours ou de circulaire pertinent.

Les précisions et les formules de demande s'obtiennent aux bureaux de poste dans les grands centres, aux succursales du Service national de placement ou encore aux divers bureaux de la Commission du service civil. Dans le cas des emplois marqués * prière d'écrire SANS-TARDER à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4, et de rappeler le numéro de concours ou de circulaire pertinent.

Les précisions et les formules de demande s'obtiennent aux bureaux de poste dans les grands centres, aux succursales du Service national de placement ou encore aux divers bureaux de la Commission du service civil. Dans le cas des emplois marqués * prière d'écrire SANS-TARDER à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4, et de rappeler le numéro de concours ou de circulaire pertinent.

FAITS divers

Vol avec violence

Trois bandits, la tête recouverte d'une cagoule, ont fait irruption dans une maison de Chomedey, tôt ce matin, et se sont sauvagement attaqués à un jeune couple en les frappant de la crosse de leurs revolvers. Les malfaiteurs ont pris la fuite avec seulement deux bagues. Ils avaient vainement fouillé la maison pour trouver de l'argent.

M. Gaetan Raymond, âgé de 30 ans, et son épouse de 29 ans, Pierrette, ont reçu plusieurs coups au visage et au corps. La police les a transportés à l'hôpital Sacré-Coeur. L'état de Mme Raymond serait grave.

Une femme et deux de ses enfants brûlés vifs

SAINT-FÉLICIEN (PC) — Un incendie, qui s'est déclaré hier dans une maison de rapport de Saint-Félicien, dans la région du Lac-Saint-Jean, a entraîné la mort de trois personnes.

Mrs. Albert Ménard, âgée de 25 ans, son fils Luc, âgé de cinq ans, et un bébé âgé d'un an ont perdu la vie. Un troisième enfant, Louise, âgée de sept ans, s'en est tiré indemne.

Accident de travail

M. Jean-Louis Périard, âgé de 43 ans, de Notre-Dame-de-la-Paroisse, à 18 milles au nord de Montebello, a été mortellement blessé, hier, alors qu'il travaillait au déchargement de poutres d'un camion. La tra-

gédie s'est produite sur un chantier de construction de Notre-Dame-de-la-Paroisse.

Un automobiliste se tue

Un homme de 36 ans, M. Paul Benoit, du 17 rue Brébeuf, à Granby, a été tué tard hier soir lorsque sa voiture, dont il avait perdu la maîtrise, s'est écrasée sur un arbre, le long de la route 15, près de St-Paul d'Abbotsford.

Le corps de la victime a été transporté à la morgue de Granby, où une enquête du coroner doit avoir lieu aujourd'hui.

Tuée dans une collision

SAINT-BASILE (PC) — Mme Raymond Voyer, âgée de 39 ans a été tuée dans une collision d'automobiles sur la grande route, près de Saint-Basile, comté de Portneuf, à 30 milles à l'ouest de Québec. Elle a buté contre le pare-brise et a eu la jugulaire tranchée.

Son mari repose dans un état satisfaisant à l'hôpital. Les occupants de la seconde voiture n'ont pas été blessés gravement.

Deux ouvriers se tuent au barrage Manic II de la Manicouagan

HAUTERIVE (PC) — Deux travailleurs ont trouvé la mort, hier, sur les chantiers de construction de la centrale hydro-électrique de la Manicouagan, à peu de distance de Haute-Rive, sur la Côte Nord, lorsque l'échafaudage sur lequel ils se trouvaient s'est effondré.

Les corps de Georges-Etienne Raymond, 58 ans, de Saint-Jérôme, et de Wilfrid Beaulieu, 61 ans, de Haute-Rive, ont été transportés à ce dernier endroit, où aura lieu une enquête du coroner.

Les ouvriers se trouvaient à l'extrémité de l'échafaudage lorsqu'il s'est effondré, sur l'emplacement du barrage Manic II.

Ce barrage est situé à 85 milles au nord de Haute-Rive, qui se trouve à 225 milles au nord-est de Québec.

Adolescente tuée dans un accident d'auto

Une jeune fille de 17 ans a perdu la vie instantanément, vers 11 h. hier soir lorsque la voiture dans laquelle elle voyageait a sauté un parapet de ciment, sur l'Avenue du Parc, à l'angle de la rue Duluth, tournant sur elle-même plusieurs fois avant de s'immobiliser, quelques centaines de pieds plus loin.

Le conducteur de l'automobile a été grièvement blessé. La victime est Nina Gardner, du 4612 rue Jeanne-Mance à Montréal. Le conducteur, Louis Stafford, du 7355 rue Baude-laire, à St-Léonard-de-Port-Maurice, a été hospitalisé à l'hôtel-Dieu, souffrant d'une fracture du crâne, de fractures aux côtes et d'une possible fracture du bras droit.

De la voiture, il ne reste qu'un amas de ferraille.

Hold-up de \$1,080

Un employé de "B. Fourcade Carpent", au 3442, rue St-Denis, a été dépouillé d'une serviette contenant \$1,080 hier, vers 12 h. 30, alors qu'il s'apprêtait à effectuer un dépôt à la banque. La victime, M. Clément Roy, se trouvait dans une ruelle, près de l'intersection des rues St-Denis et Mont-Royal, lorsqu'un individu armé grimpa dans le véhicule pour s'emparer de la serviette et prendre la fuite à toutes jambes.

Cambriolages

Des cambrioleurs ont enlevé la serrure de la porte avant du logis de M. N. Gauthier, 1920, avenue Prud'homme, puis une fois sur place, ont fait main basse sur \$41,000 de fouritures, radios, clavigraphes, et autres. A la salaison Desmarais, 5855, rue de Jumonville, des inconnus ont volé \$300 de cigarettes et autres marchandises.

Dans chaque cas, la police municipale alertée conduit une enquête.

Hold-up de \$8,000

Deux individus armés se sont présentés à la Caisse Populaire Ste-Gemma, 2628 rue Holt, dans le quartier Rosemont, vers 11 h. 30 ce matin, et ont obligé le gérant à leur remettre l'argent du tiroir-caisse soit la somme de \$8,000.

De plus, en prévision de futurs vols, les apaches se sont emparés de l'arme à feu de l'établissement.

Le Dr Lucien Panaccio nommé surintendant de l'hôpital St-Jean-de-Dieu

QUÉBEC (par J. M.) — Le Dr Alphonse Couturier, ministre de la Santé publique, annonce la nomination du Dr Lucien Panaccio au poste de surintendant médical de l'hôpital St-Jean-de-Dieu de Montréal.

Le Dr Panaccio remplacera le Dr Gaston Loignon qui vient de démissionner après avoir occupé son poste depuis 1962.

Le Dr Panaccio est né en 1912 à Montréal. C'est à l'université de Montréal qu'il a obtenu son doctorat en médecine; par la suite il s'est spécialisé en psychiatrie à Boston.

Le Dr Panaccio a dirigé l'hôpital psychiatrique de Bordeaux et il a exercé sa profession à l'Institut Albert-Prévost de la métropole.

Il est assistant-professeur à la faculté de médecine de l'université de Montréal et assesseur du Collège des médecins de la province.

Le Dr Laurent Gervais a été nommé surintendant de l'hôpital psychiatrique de Bordeaux, poste qui était occupé par le Dr Panaccio.

NECROLOGIE

M. Benoit Gagnon, président de l'Union typographique Jacques-Cartier, meurt à l'âge de 48 ans

L'Union typographique Jacques-Cartier vient de subir une lourde perte avec la mort de

du local 145 I.T.U. offert à la famille leurs plus vives condoléances dans le malheur qui l'afflige.

Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse, née Paré (Yvonne), un fils, André; ses frères, MM. F.-X. Gagnon, typographe à l'imprimerie Hébid, Alfred Gagnon, de Chicoutimi, et une demi-sœur, Alice Gagnon. Son beau-père M. Georges Paré, ses beaux-frères Georges, Jacques, Armand Paré, ses belles-sœurs Mme Couillard, Mme Cécile Paré. La dépouille mortelle est exposée aux salons Bonnevillie & Gingras, 5805 Boileau, coin Lacordaire. Le service sera célébré en l'église St-Donat, angle Marseille et Arcand, lundi matin à 9 h. Inhumation au cimetière de l'Est.



BENOIT GAGNON

son président M. Benoit Gagnon, victime d'une attaque d'angine. Agé de 48 ans, M. Gagnon, issu d'une famille dont les membres ont toujours travaillé à la cause ouvrière, était président du local 145 depuis 2 ans. Il s'est dévoué sans compter à la tâche qu'il avait entreprise. Ce deuil frappe aussi lourdement le département de composition du journal LA PRESSE où M. Gagnon était linotypiste depuis 1956 après avoir travaillé environ dix ans au Devoir où il prit une part active à l'expansion du mouvement ouvrier.

Son ardeur au travail et son dévouement ne furent pas étrangers à sa fin prématurée. Son souvenir se perpétuera dans la mémoire de ses confrères comme un ardent défenseur du syndicalisme.

Le mouvement ouvrier et particulièrement les typographes

Mlle MARIE-ANTOINETTE DANTONY

Mlle Marie-Antoinette Dantony est décédée hier à Montréal, à l'âge de 83 ans. La défunte



était fille de feu Jean Dantony et Adèle Bronner. Elle était la tante de MM. Marcel, Roger

Démision à St-Michel de M. Jean-Marc Goulet

(par T. D.) — Le conseil municipal de Saint-Michel a accepté, hier soir, la démission du secrétaire-trésorier de la ville, M. Jean-Marc Goulet, qui occupait ce poste depuis six ans ainsi que la fonction de greffier de la Cour municipale, au salaire global de \$18,000 par année.

M. Goulet démissionne pour des raisons personnelles. Malgré certaines représentations qui lui ont été faites ces jours-ci, le secrétaire-trésorier n'a pas voulu revenir sur sa décision et a été confirmé par écrit aux autorités municipales sa ferme intention de quitter son poste dès la semaine prochaine. Le maire Maurice Bergeron, se rendant à l'évidence, a présenté ses remerciements d'usage à M. Goulet pour les services qu'il a rendus à la ville

et Jean Baulu, bien connus à la radio et à la télévision, et de Mme Joseph Germain (Yvette Baulu). Elle laisse en outre ses neveux et nièces: M. Joseph Germain, Mme Roger Baulu (Anita Finerty), Mme Marcel Baulu (Rena Loke), Mme Jean Baulu (Sonia Jetté); ses petits-neveux et nièces: Patricia, Pierre, Mireille (Mme Pierre Thidale), Ann, Jean, André et Claude Baulu, ainsi que son arrière-petit-neveu Stéphane Thidale. La dépouille mortelle est exposée à 302 est, rue St-Catherine. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h., à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, avenue du Parc. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

ICI & LA

dans la métropole et la banlieue

CONFÉRENCE BIBLIQUE — La faculté de Théologie de l'Université de Montréal a organisé une conférence de M. André Feuillet, p.s., pour demain à 3 h. de l'après-midi, à l'Université de Montréal, 2900 boul. Mont-Royal. Le sujet: "Cantiques des Cantiques".



COLLEGE FRANÇAIS

— Reconnu officiellement — Subventions —
— Programme de la Faculté des Arts de l'Université de Montréal — Professeurs français

EXAMENS D'ENTREE IN ELEMENTS LATINIS

pour 3 classes: 2 classes garçons, 1 classe jeunes filles

SAMEDI 14 MARS (9 h. à 12 h.)
SAMEDI 21 MARS (9 h. à 12 h.)
SAMEDI 11 AVRIL (9 h. à 12 h.)

N.B.: 1) Cet examen est réservé aux élèves de 6e année (ayant plus de 80%) et de 7e année des Commissions scolaires.
2) Inscriptions en cours pour les autres classes du Primaire, du Secondaire et du Collégial.

Pour renseignements et inscriptions
Tél. 2720754

ANNONCE

Mères sans joie!

Le taux des naissances illégitimes a plus que triplé en 25 ans! Comment combattre un tel désordre? SELECTION du Reader's Digest de mars propose quelques remèdes au problème. Lisez pourquoi certains changements d'attitude s'imposent dans notre société qui, par légèreté, pousse littéralement les adolescentes dans les bras des jeunes gens, pour les rejeter ensuite sans pitié lorsqu'elles sont "prises au piège". Achetez Selection de mars aujourd'hui!

TOURNEUR AU ROULEAU

Grande usine du boul. Métropolitain demande tourneur au rouleau tout à fait qualifié. Doit avoir terminé son apprentissage ou doit posséder une expérience équivalente. Salaire de \$2,86 l'heure. Fonds de retraite, assurance-groupe, plan d'avantages, bonnes conditions de travail.

Veuillez indiquer détails complets sur expérience, âge, etc. à
CASE 9703 LA PRESSE

VENDEUR DE PREMIER ORDRE

Pour diriger service des hôtels, restaurants et institutions. Emploi immédiat à jeune homme bilingue et expérimenté. Situation stable et perspective d'avancement. Programme complet de bénéfices sociaux. Semaine de 5 jours.

Ecrire à CASE 9627 LA PRESSE

TRES BELLE CHANCE DE GERANCE DE CLUB

LA POSITION: Gérant à l'année d'un club privé de golf et de curling situé dans une très belle agglomération de banlieue à 35 milles à l'ouest de Montréal. Un gîte confortable sera fourni dans le nouveau Club House. Il devra s'occuper de l'administration du personnel, contrôler l'inventaire du bar et de la salle à manger et surveiller partiellement les méthodes de comptabilité et de bureau. Le salaire généreux dépendra de l'expérience et de l'habileté.

LA PERSONNE: Doit avoir beaucoup d'expérience et des aptitudes reconnues d'administration. La lettre de demande doit mentionner toutes les capacités, comprenant les références complètes, une photo récente et une indication du salaire désiré.

L'ENDROIT: WHITLOCK GOLF & COUNTRY CLUB, Hudson Heights, P.Q.
Veuillez adresser votre lettre au secrétaire.

CONSEIL

SUITE DE LA PAGE 3

hation du conseil le projet de budget pour l'année fiscale commençant le 1er mai. Selon la charte, le comité exécutif doit déposer le projet de budget 1964-1965 au plus tard le 15 mars (soit au cours de la semaine prochaine). Et le budget 1964-1965 doit être adopté par le conseil au plus tard le 15 avril.

PROPRIETAIRES

SUITE DE LA PAGE 3

La Ligue désire non seulement protéger les propriétaires, mais travailler à l'établissement de relations cordiales, basées sur la confiance et l'estime réciproque, entre les propriétaires et les locataires.

Tu aimeras ton prochain comme toi-même...

DES ŒUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES FRANÇAISES

JORDAN VALLEY
Red Table Wine

JORDAN VALLEY
White Table Wine

JORDAN VALLEY
Still ROSÉ

Saveur et valeur, tout y est!

Dégustez ces vins remplis de gaieté de Jordan Valley. Ces vins raffinés ont la renommée d'être parmi les meilleurs au monde. De ce fait, ils sont supérieurs à d'autres d'un prix beaucoup plus élevé!

Ces vins se servent à quiconque, en tout temps. Une qualité certifiée et un prix modique les ont rendus célèbres. Un déboursé qui vous obtient une saveur assurée et une valeur incomparable.

vins JORDAN valley
JORDAN WINES (QUEBEC) LTD., MONTREAL, QUEBEC

DEMEÑAGEZ-VOUS A TORONTO OU A VANCOUVER?

Pour résoudre votre problème "maison neuve"

FAITES VENIR UNE BROCHURE GRATUITE illustrant les méthodes CONSOLIDATED et les secteurs résidentiels de ces villes.

CONSOLIDATED BUILDING CORPORATION
1255, AV. UNIVERSITY
TEL. 866-6426

EDITION '64

<p>JEAN DUCEPPE</p> <p>"DE QUOI JE M'MELE"</p> <p>8 h. 35 à 9 h. 30</p>	<p>GUY HOFFMAN</p> <p>"UNE ETOILE M'A DIT"</p> <p>9 h. 33 à 9 h. 45</p>	<p>LE DUO LEYRAC-THERIAULT</p> <p>"Cocorico"</p> <p>9 h. 45 à 10 h. 30</p>	<p>E PERE Marcel Marcotte s.j.</p> <p>"COEUR A COEUR"</p> <p>10 h. 33 à 10 h. 45</p>
---	---	--	--

Le maire Jean Drapeau et le président Lucien Saulnier ont tous deux assuré hier les conseillers législatifs que les travaux de remblayage entrepris par la ville en vue d'aménager l'emplacement de l'Expo 1967 vont bon train.

En réponse à un conseiller législatif qui lui demandait où en étaient ces travaux d'envoie, M. Saulnier a dit que la ville va certainement respecter ses engagements.

"On sait que la ville s'est d'abord engagée à livrer au plus tard le 30 juin tout l'emplacement de l'Expo".

Enchaînant, le maire Drapeau a saisi l'occasion pour inviter les conseillers législatifs à la livraison de l'emplacement à la Compagnie de l'Exposition.

Quelques instants plus tard, le comité des bills privés du Conseil législatif mettait fin à l'étude du bill de Montréal.

M. George Marler, leader ministériel, à l'adresse de MM. Drapeau et Saulnier: "Vous n'avez rien à ajouter?"

M. Drapeau: "Nous n'avons rien à ajouter."

M. Marler: "C'est surprenant... Silence! Rideau."

Une heure mieux choisie pour ce rendez-vous quotidien où les problèmes du cœur sont discutés avec franchise.

DES LUNDI PROCHAIN à 10 h. 33 A.M. à

CKAC

MONTREAL

Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

Cours des obligations

Table of bond market data for Montreal, listing various bonds and their yields.

Bourse canadienne

Legere reprise à Wall St.

Article discussing the Canadian stock market and the impact of Wall Street's recovery.

Le marché des grains

Article discussing the grain market, including wheat and other commodities.

Le marché des métaux

Article discussing the metal market, including various metals and their prices.

Le marché des métaux

Article discussing the metal market, including various metals and their prices.

Le marché des métaux

Article discussing the metal market, including various metals and their prices.

Le marché des métaux

Article discussing the metal market, including various metals and their prices.

Le marché des métaux

Article discussing the metal market, including various metals and their prices.

Le marché des métaux

Article discussing the metal market, including various metals and their prices.

Le marché des métaux

Article discussing the metal market, including various metals and their prices.

Le marché des métaux

Article discussing the metal market, including various metals and their prices.

Le marché des métaux

Article discussing the metal market, including various metals and their prices.

Le marché des métaux

Article discussing the metal market, including various metals and their prices.

Le marché des métaux

Article discussing the metal market, including various metals and their prices.

Le marché des métaux

Article discussing the metal market, including various metals and their prices.

Le marché des métaux

Article discussing the metal market, including various metals and their prices.

Renouveau des valeurs

Table of stock market data for Montreal, showing a renewed interest in various values.

denrées agricoles

Table of agricultural commodity prices, including various grains and products.

Marché des bestiaux

Table of livestock market prices, including various types of animals.

fruits et légumes

Table of fruit and vegetable market prices, including various produce items.

denrées agricoles

Table of agricultural commodity prices, including various grains and products.